

SIGNÉ GAINSBORG
AUX ARMES ET CÆTERA
CD+LIVRET - N°9
EN KIOSQUES DES AUJOURD'HUI
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Le Monde

LE MONDE DES LIVRES
SUPPLÉMENT
10 PAGES

LYON, FÊTE DES LUMIÈRES
SUPPLÉMENT
4 PAGES

DAILYMOTION REPART À L'OFFENSIVE FACE À YOUTUBE

CAHIER ÉCO - LIRE PAGE 3



Règlement de comptes entre UMP sur la Croisette

ENQUÊTE - LIRE PAGE 20



RENAULT SIGNE SON ENTRÉE EN CHINE

CAHIER ÉCO - LIRE PAGE 5

Vendredi 6 décembre 2013 - 69^e année - N°21425 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr -

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

La France en première ligne en Afrique

- Le Conseil de sécurité de l'ONU va donner son feu vert à une intervention française en Centrafrique
- François Hollande réunit à Paris, les 6 et 7 décembre, un sommet des dirigeants du continent

LIRE P. 2-3, 18-19 et CAHIER ÉCO P. 5



Deux militaires français sur le toit de l'aéroport de Bangui, le 3 décembre.

MICHAEL ZUMSTEIN/
VU POUR « LE MONDE »

Municipales Pourquoi le PS espère limiter la casse

- Malgré l'impopularité du pouvoir, les socialistes misent sur la notoriété de leurs élus

Quatre mois des élections municipales, un regain de confiance se fait sentir dans les rangs socialistes. Les sondages ne laissent pas présager, pour l'instant du moins, d'un vote sanction national qui mettrait en péril les grands élus du parti. Ceux-ci parient plus que jamais sur leur notoriété et leur bilan pour se maintenir, en dépit de l'impopularité record de l'exécutif.

Pour tenter de mettre fin à la domination locale de la gauche, le président de l'UMP, Jean-François Copé, veut « nationaliser » le scrutin, sans succès décisif jusqu'ici. Les divisions internes de son mouvement semblent peser sur l'attractivité de ses candidats. Enfin, la perspective de nombreuses triangulaires - peut-être plus d'une centaine - pourrait favoriser les maires socialistes sortants, dans les zones où le parti de Marine Le Pen progresse fortement. ■

LIRE PAGE 8

LE MONDE DES LIVRES

► L'Afrique éperdue de Jakob Ejersbo. Avec « Exil », un roman d'initiation et de perdition, l'auteur danois disparu décrit la dérive d'une adolescente blanche dans la Tanzanie des années 80

► De Russie, trois tyrans plutôt modernes. Des biographies de Potemkine, Guillaume de Habsbourg et Beria, l'âme damnée de Staline, portent un regard neuf sur ces figures autoritaires

► Lacan par Badiou. Dans un « Séminaire » de 1994-1995, qui paraît aujourd'hui, le philosophe se pose en héritier du psychanalyste, « un compagnon essentiel autant que malaisé »

AUJOURD'HUI

Le Livre noir des « journalistes amis » sous Ben Ali

Un document de 354 pages de la présidence tunisienne révèle le système de corruption et de verrouillage de l'information sous l'ancien régime. Cette divulgation suscite l'émoi.

INTERNATIONAL - PAGE 5

Entre les enseignants et la gauche, le désamour s'installe

Ils avaient voté pour François Hollande, ils sont saisis par le doute, voire la désillusion. Rencontre avec des professeurs déçus, alors qu'une partie des instituteurs étaient en grève, jeudi, contre les rythmes scolaires.

FRANCE - PAGE 6



THÉÂTRE

Emmanuel Meirieu s'impose en maître de l'émotion

Aux Bouffes du Nord, à Paris, le metteur en scène adapte avec puissance les deux romans « irlandais » de Sorj Chalendon.

LIRE PAGE 12

LYON, FÊTE DES LUMIÈRES Une ville dans tous ses éclats

- Du 6 au 9 décembre, des centaines de milliers de visiteurs attendus
- Du Musée des Confluences au tunnel de la Croix-Rousse, 80 sites seront illuminés

SUPPLÉMENT

Introduction en Bourse de Carbios

Prenez part à la révolution verte des plastiques

Voir page 3 du cahier ÉCO&ENTREPRISE

La NSA, le « Guardian » et la liberté d'informer

M Le cyberespace est plus que jamais le nouvel horizon du combat pour les libertés individuelles, en ce début de XXI^e siècle. Et tout particulièrement pour la liberté d'informer. L'épisode survenu mardi 3 décembre au Parlement de Londres en a apporté une nouvelle preuve spectaculaire. Le fond de l'affaire porte sur le scandale, révélé voici plusieurs mois, des activités de surveillance massive

ÉDITORIAL

NATALIE NOUGAYRÈDE

menées par la NSA, l'agence nationale de renseignement américaine. Mardi, Alan Rusbridger, le rédacteur en chef du *Guardian*, journal qui a joué un rôle de premier plan dans la description des méthodes de la NSA, s'est trouvé mis sur le gril par une commission parlementaire britannique chargée des affaires intérieures. Que lui était-il reproché ? Rien de moins que d'avoir mis en danger la sécurité nationale et de manquer de patriotisme.

Alan Rusbridger a répondu point par point. Non, la sécurité nationale n'est pas menacée par le travail d'un journal qui a soi-

gneusement sélectionné et analysé les informations qu'il choisit de diffuser sur le ratissage par la NSA de millions de données numériques personnelles. Non, le patriotisme n'est pas le sujet pertinent. A la question sidérante « Aimez-vous votre pays ? » que lui posait le président de la commission, Alan Rusbridger a répondu : « Nous sommes patriotes, et l'une des choses qui font que nous sommes patriotes est la démocratie et la liberté de notre presse. »

Le *Monde* ne peut qu'exprimer un soutien total à M. Rusbridger et aux équipes du *Guardian* qui ont enquêté, comme nous l'avons fait aussi, sur les activités de la NSA et de ses soutiens en Europe. La sécurité nationale n'est pas mise en danger parce que nos journaux ne se livrent, en aucune manière, à une divulgation sans discernement de l'intégralité des documents en question. Le journalisme, ce n'est pas la diffusion massive de données de manière aveugle et hâtive. Un choix est fait, en toute responsabilité. Il repose sur une évaluation précise de l'intérêt que peuvent revêtir ces informations pour le débat public en démocratie.

Laisser entendre - comme le font les détracteurs du *Guardian* au Royaume-Uni, qu'ils soient

des élus, des responsables gouvernementaux ou des chefs d'agences de renseignement - qu'en travaillant sur les documents Snowden les médias agissent au profit de groupes terroristes relève d'une contre-vérité et d'une volonté claire de détourner le débat.

Le vrai débat porte sur les garde-fous qui doivent encadrer le cyberespionnage des citoyens par les services de renseignement au nom de l'antiterrorisme. Il porte sur l'absence de transparence, et le fait que ces programmes de surveillance ont été mis en place sans le moindre débat démocratique préalable.

La surveillance numérique par la NSA, comparable à un Big Brother planétaire, nie la sphère privée et abolit le secret de la correspondance. Cette surveillance permet de traquer tout ce que nous sommes en contact, et où.

L'emballement des technologies et l'usage qui en est fait par des agences étatiques ont fait naître une menace sur les libertés. Le public a le droit de savoir. La sécurité nationale ne peut se définir hors de tout contrôle démocratique. Cette vigilance ne peut s'exercer sans travail libre de la presse. A l'abri des intimidations. ■

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 4



MESSIKA

JOAILLERIE

OUVERTURE DU 1^{ER} FLAGSHIP STORE
LE 6 DÉCEMBRE

259, rue Saint-Honoré 75001 PARIS

messika.com

LE SOMMET POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

La Centrafrique au cœur du sommet de l'Elysée

Une quarantaine de représentants d'Etats africains participent à la conférence sur la paix et la sécurité en Afrique

L'imminence d'une intervention française en République centrafricaine (RCA) plane sur le sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique, qui se déroule à Paris, vendredi 6 et samedi 7 décembre. L'agenda a été bousculé pour faire place, samedi après-midi à l'Elysée, à un « mini-sommet informel » sur la RCA, avec une dizaine de pays, dont l'Afrique du Sud, pour évoquer la dégradation de la situation dans cette ancienne colonie française.

La RCA est en effet entrée dans une spirale de violences alimentée par les exactions des anciens rebelles de la Séléka, au pouvoir à Bangui depuis mars, auxquelles répondent les attaques des « antibalaka », des milices d'autodéfense opposées aux nouveaux hommes forts à Bangui. La réunion de samedi fait figure de prélude à l'intervention que l'on dit très prochaine des forces françaises en RCA.

La caution juridique à une telle opération sera apportée par le Conseil de sécurité de l'ONU qui devait donner son feu vert, jeudi à New York, à l'intervention française, en appui à la force panafricaine de la Misca déjà déployée en Centrafrique. Le soutien politique sera orchestré lors du sommet de l'Elysée auquel participent des représentants d'une quarantaine de pays africains. Quant à la logistique militaire, elle est déjà prête.

Le premier sommet franco-africain du président Hollande sera donc placé sous le signe de l'urgence et de la gravité. Et il viendra clore une année commencée par l'intervention au Mali, en janvier. Un an et demi après son élection, François Hollande envoie donc, de nouveau, des troupes combattre en Afrique.

A chaque fois, l'action a été justifiée par la nécessité de faire face à une crise urgente aux graves conséquences régionales. Au Mali, c'était le risque de voir surgir un « nouvel Afghanistan » au cœur du Sahel avec, en prime, un scénario cauchemardesque : plusieurs milliers de ressortissants français au Mali sous la menace de djihadistes liés à Al-Qaïda. En RCA, c'est la crainte de voir le conflit déborder sur les pays voisins (Tchad, Cameroun, Soudan...).

Ces crises bousculent la volonté de rupture affichée par M. Hollande dans sa relation avec le continent africain. La France, une fois de plus, est renvoyée à un rôle de gendarme, à son corps défendant. Car « le contexte n'est plus le même », juge Jean-Marie Bockel (sénateur UDI), victime des « dinosaures africains » après avoir décrié, en 2008, « l'acte de décès de la Françafrique » alors qu'il était secrétaire d'Etat à la coopération. « Aujourd'hui, dit-il, quand la Fran-



Deux militaires français, déployés dans le cadre de l'opération « Sangaris », sur le toit de l'aéroport M'Poko à Bangui. MICHAEL ZUMSTEIN/AGENCE VU POUR « LE MONDE »

ce intervient au Mali et en RCA, c'est dans un cadre qui n'a plus rien à voir avec ce que l'on a pu connaître : il y a une attente de l'Afrique et le processus s'inscrit dans un format multilatéral. La démarche est peu contestée », assure-t-il.

Comme ses prédécesseurs, Fran-

Avec les crises au Mali et en RCA, la France, une fois de plus, est renvoyée à un rôle de gendarme, à son corps défendant

çois Hollande avait prôné, lors de son arrivée à l'Elysée, son intention de « normaliser » la relation avec l'Afrique. Il l'a en partie fait. Des réseaux du passé ont été mis hors circuit, la nouvelle équipe Afrique du président rajeunie et renouvelée.

Mais dix-huit mois plus tard, la France, principale puissance militaire européenne sur le continent, se retrouve en première ligne dans

deux opérations militaires. « Avec ce sommet, on est dans la continuité de la gestion des contradictions qui caractérisent la relation entre la France et l'Afrique », souligne Philippe Hugon, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

La tenue d'un tel sommet à Paris, en 2013, ne manque pas d'interroger. A l'Elysée, on a pris soin d'éviter l'appellation « France-Afrique » et mis en avant une préparation collective de l'événement. Il n'empêche. Le sommet de l'Elysée entre dans une longue histoire de forums entre la France et ses anciennes colonies. Depuis leur lancement en 1973 par le président Pompidou, c'est le 26^e sommet franco-africain à se tenir. Le dernier avait été organisé à Nice en 2010 par Nicolas Sarkozy. Des rencontres qui ont souvent symbolisé les pires affres de la Françafrique, ces réseaux d'influence, opaques et affairistes, liant l'ex-puissance coloniale à ses anciennes colonies.

« Les sommets rythment la relation à l'Afrique », constate M. Boc-

kel. « La participation à ces rencontres est un baromètre de l'influence française, souligne un haut fonctionnaire. Si la salle est pleine, c'est que le film est bon », lâche-t-il, en pointant le nombre de représentants de pays africains – une quarantaine – venus à Paris. « C'est le signe que la France continue d'être écoutée en Afrique », ajoute-t-il.

L'objectif affiché du sommet est clair : aider à renforcer les capacités militaires des pays africains pour qu'ils gèrent eux-mêmes leurs conflits. « La France ne doit intervenir que pour combler les manques, c'est le principe de subsidiarité », indique-t-on à l'Elysée. Le sommet sera l'occasion de présenter les deux piliers de la doctrine Hollande pour les opérations militaires en Afrique : africaniser les troupes et renforcer les mandats d'intervention.

« La volonté de consolider les capacités africaines est réelle de la part de la France, ne serait-ce que pour des questions financières et pour préserver son image », souligne M. Hugon, mais elle se heurte à un problème de fond : les faibles

moyens de nombreuses armées africaines. Les renforcer prendra du temps. »

A l'Elysée, on estime que le sommet des 6 et 7 décembre est « le démarrage d'un processus », comme celui de La Baule en 1990 l'avait été pour la démocratisation en Afrique. « Depuis La Baule, le multipartisme s'est répandu sur le continent, explique une source diplomatique. Ce sommet est un tournant sur le thème de la sécurité, on en mesurera la portée à long terme. »

En attendant, c'est encore vers Paris que se tournent les Etats de l'Afrique francophone quand les crises dégénèrent. La déliquescence de la Centrafrique illustre la difficulté, pour certains Etats du continent, à s'affranchir d'une ancienne tutelle. Pour la France, il y a peut-être une volonté de rupture de méthode. Mais dans les faits, elle se voit contrainte de continuer à endosser le rôle de pompier sur le seul continent, hors d'Europe, où elle exerce encore une réelle influence. ■

CHARLOTTE BOZONNET
ET YVES-MICHEL RIOLS

M. Hollande interpellé sur le rôle d'Areva au Niger

François Hollande doit s'engager à ce qu'Areva ne fasse pas pression sur le gouvernement du Niger pour obtenir de meilleures conditions d'extraction de l'uranium dans ce pays, a demandé Oxfam France, dans un communiqué rendu public mercredi 4 décembre. L'organisation non gouvernementale française et le Rotab, une association nigérienne, avaient publié en novembre un rapport intitulé « Areva au Niger : à qui profite l'uranium ? », accusant le géant du nucléaire français de léser financièrement le Niger, l'un des pays les plus pauvres du monde. Le contrat d'exploitation de l'uranium nigérien, qui arrive à terme au 31 décembre, est en pleine renégociation entre Niamey et Areva. Le président français doit « s'engager à ce que les négociations se déroulent dans la plus grande transparence », écrivent les deux organisations.

La France repense sa coopération et son dispositif militaires sur le continent africain

AVEC SON OPÉRATION « Serval » au Mali en bonne place dans la vitrine, Paris repense sa coopération militaire en Afrique. « La crise du Mali, qui a nécessité l'intervention de la France, est exemplaire, elle illustre l'importance de la région et la gravité pour l'Europe des menaces qui s'y développent », professe le Livre blanc de la défense paru au printemps 2013.

Le vocabulaire a évolué. Ce qui était désigné en 2008 comme « l'arc de crise » allant de la Mauritanie à la Corne de l'Afrique, se nomme à présent « zone d'intérêt prioritaire ». Le « plan Sahel » du gouvernement précédent est devenu « régionalisation de l'action » dans cette vaste zone.

Mais l'analyse stratégique n'a pas changé : la bande sahélienne compte des Etats faibles, comportant de vastes territoires hors de contrôle, dans lesquels la criminalité alliée au terrorisme islamiste

sont porteurs de menaces. Tandis que sur la façade atlantique du continent, dans le golfe de Guinée, un pôle de développement économique jugé « majeur » se consolide, qu'il s'agit de protéger.

Dans le cadre des accords de défense renouvelés sous la présidence de Nicolas Sarkozy, le mot d'ordre est de « faire en sorte que les Africains aient les moyens d'assumer leur propre sécurité ». Il y a une autre façon de le dire : faire mieux avec moins de moyens. Des opérations, musclées si besoin, continueront d'être lancées, que l'on souhaite courtes et ciblées à l'instar de celle en République centrafricaine (RCA).

Au service de l'antiterrorisme, la coopération militaire au long cours, elle, se recentre sur le soutien et l'appui opérationnel direct. Des détachements d'assistance français sont insérés dans les forces armées locales, auxquelles

les Paris peut fournir des équipements légers.

En outre, la formation par les forces spéciales françaises de groupements d'élite, engagée en Mauritanie depuis 2008, au Mali et au Niger, se poursuit. « Contrôle de zone, contrôle des frontières, lutte contre les trafics, l'objectif est d'apporter la même aide dans toute la région pour que ces pays coopèrent beaucoup plus entre eux », explique un diplomate.

La situation du Niger est particulièrement scrutée à la loupe, en raison des intérêts stratégiques liés aux deux sites d'extraction d'uranium d'Areva, mais aussi à cause des fragilités de ce pays. Le Nord est un corridor de passage des groupes criminels et djihadistes de la région, très mobiles. Avec Niamey, la coopération se resserre. Paris va installer d'ici à janvier 2014 ses deux drones Reaper, récemment acquis aux Etats-

Unis. La présence française sera rendue plus visible sur l'aéroport de Niamey, à proximité de la base américaine. Pour le reste, la coopération opérationnelle demeurera discrète, en raison de la nature des unités présentes sur place – les forces spéciales françaises.

Les axes du sommet de l'Elysée

La formation par les forces spéciales de groupements d'élite, engagée en 2008 en Mauritanie, continue au Mali et au Niger

veulent traduire ces orientations. Paris va d'abord renforcer « les capacités de planification et de conduite des opérations » des organisations régionales et sous-régionales africaines – UA, Ceeac,

Cemac, Cédéao, etc. En clair, des officiers français plus nombreux seront envoyés pour les aider à constituer des états-majors autonomes. « Une part de l'action en RCA consistera ainsi à aider la Misca [Mission internationale de soutien à la Centrafrique] à se structurer », illustre un conseiller du ministre de la défense.

Le deuxième sujet est le contrôle des frontières du Sahel, pour lequel Paris espère mobiliser les financements européens. Enfin, la coopération maritime pour sécuriser le golfe de Guinée pourrait franchir une nouvelle étape. La mission antipiraterie « Corymbe », qui représente de facto une quatrième base permanente française dans la région, pourrait s'internationaliser. Paris plaidera en décembre au Conseil européen pour une stratégie commune de l'Union européenne. Des coopérations bilatérales sont déjà développées

avec la plupart des Etats côtiers, Guinée-Équatoriale incluse.

Sur le continent africain, la France voulait en 2008 ne garder que deux bases permanentes, renommées « pôles de coopération ». Elle dispose aujourd'hui de onze points d'appui. Leur dispersion offre de la réactivité, défend l'état-major. Elle permet de couvrir la zone au côté des « nénuphars » que les Etats-Unis y ont posé, une dizaine de minibases dévolues au renseignement. Leur coût doit cependant être réduit.

Paris affronte une double difficulté. Les moyens disponibles sont faibles au regard des besoins sécuritaires dans ces zones pauvres et immenses. De plus, convaincre les Européens qu'une assistance militaire ne relève pas du seul agenda de la France dans son ancien pré carré africain continue de ne pas aller de soi. ■

NATHALIE GUIBERT

RCA : massacres et représailles entre chrétiens et musulmans

Des villageois centrafricains s'accusent mutuellement d'exactions, alors qu'à Bangui, la situation politique est délétère

Reportage

Boali (République centrafricaine)
Envoyé spécial

Certains dorment, d'autres hurlent, les yeux remplis de terreur. Le plus âgé de ces dix enfants aurait à peine 11 ans. Le cas de neuf d'entre eux est grave, selon un médecin du complexe pédiatrique de Bangui. Leurs frères silhouettes sont bandées à la tête, aux bras, aux jambes. Ces enfants ont été taillés à coups de machette, lundi 2 décembre, à cinquante kilomètres au nord-ouest de la capitale, non loin de la localité de Boali.

L'attaque perpétrée selon toute vraisemblance par des « antibalaka », des milices villageoises opposées aux nouveaux tenants du pouvoir, a fait douze morts et au moins trente blessés. Toutes les victimes sont issues de la communauté peule et de confession musulmane. A peine ce crime commis, le cycle infernal des représailles s'enclenche. Fidèle Zangato, un chef de quartier de la localité de Boali, et ses trois fils sont abattus. « Trente à quarante Séléka, conduits par trois Peuls, sont arrivés dans les champs. Ils ont dit qu'ils venaient tuer les hommes », raconte une jeune fille témoin de la scène. Dans la soirée de mardi, deux autres hommes, suspectés d'avoir participé au massacre, sont assassinés. Un troisième, qui, par chance, n'était pas là, a vu sa maison incendiée.

Au lendemain de cette flambée de violence, Boali s'apparente à

une grenade dégoupillée. Un silence glaçant règne dans la ville. Des membres de la communauté peule sont rassemblés devant la mosquée Ould Houda, armés d'arcs et de flèches. « Nous sommes là pour nous protéger. Nous voulons la paix », affirme Abass Mahamdou, un enseignant de l'école coranique que sous le regard approbateur de l'imam.

Aux funérailles du pharmacien Simon Anzibe, un membre de l'assistance lance qu'il est désormais impossible de « collaborer comme avant » avec les musulmans. Sa veuve assure avoir reconnu deux voisins parmi les assassins.

A une vingtaine de kilomètres plus au sud, dans le village de Bogoula, il ne reste plus que des

« Il y a huit ou neuf cadavres dans la brousse, sept autres ont été jetés dans la rivière », assurent Gédéon et Patrick

hommes en armes. Les ex-rebelles de la Séléka, qui ont de facto endossés les uniformes de l'armée centrafricaine, travaillent de concert avec une vingtaine d'archers peuls. Idrissa, commerçant, machette sous le bras, et le colonel Oumar assurent que « le bruit est fini », qu'ils ont chassé les « rebelles » qui s'étaient rendus coupables du meurtre de deux hommes.

A quelques centaines de mètres

de là, plusieurs dizaines de villageois sortent des fourrés bordant la route. « Nous vivons comme des animaux. Il y a huit ou neuf cadavres dans la brousse, sept autres ont été jetés dans la rivière », assurent Gédéon et Patrick. Ales en croire, les antibalaka ne sont jamais venus dans leur localité. Tout autour de la bourgade, un mouvement de fuite s'organise à la hâte.

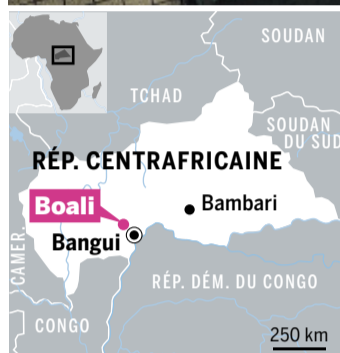
Ce nouvel incendie est révélateur de la montée des tensions interconfessionnelles nées après la prise du pouvoir par la Séléka en mars, mais aussi des haines existant depuis des années entre les différentes communautés. Les Peuls et plus globalement les musulmans originaires du nord du pays ont été longuement marginalisés dans la société centrafricaine.

A Bangui, cet accès de violence a eu des répercussions politiques et certains n'hésitent pas à le récupérer. Lorsque le premier ministre s'est rendu, trop tard aux yeux de certains des membres de son gouvernement, à l'hôpital où étaient soignés les enfants agressés le 3 décembre, il a été pris à partie par des « généraux » de la Séléka. Selon ces derniers, Nicolas Tiangaye n'apporte pas la même considération aux victimes selon qu'elles sont musulmanes ou chrétiennes. L'accusation n'est peut-être pas fondée, mais elle révèle le climat délétère qui règne au sein des institutions de transition chargées de conduire le pays à des élections prévues pour février 2015.

Au nom d'un rassemblement factice des différentes forces politi-



Des enfants de la communauté peule, frappés à coups de machette à Boali, sont hospitalisés à Bangui. MICHAEL ZUMSTEIN/AGENCE VU POUR « LE MONDE »



ques centrafricaines, le gouvernement tout comme la présidence ont été composés de personnalités ayant servi dans la plupart des précédents régimes. Nombre d'entre elles ont contribué à plonger le pays dans l'abîme, et les nouveaux venus ont davantage exprimé leurs talents de prédateurs que leur acharnement à relever un Etat en faillite. Faute de pouvoir se prévaloir aux prochaines échéances électorales, nombre de ministres entendent, selon plusieurs obser-

vateurs, leur fonction comme une chance d'enrichissement personnel.

Alors que le premier ministre a, de l'avis général, perdu toute autorité sur un gouvernement qui n'a jamais tenu un conseil des ministres et que Michel Djotodia, le chef de l'Etat, éprouve les plus grandes difficultés à contrôler quoi que ce soit, une figure émerge dans la nouvelle donne politique locale. Le général Noureldine Adam, qui fut l'un des principaux instigateurs du renversement, le 24 mars, de François Bozizé, dirige désormais les services de renseignement et le Comité extraordinaire de défense des acquis démocratiques (Cedad), « une Stasi centrafricaine », selon un diplomate, officiellement dissous, mais dont le patron promet de poursuivre les activités sous une autre appellation.

S'il l'avenir politique de la Centra-

frique est pour le moins incertain, la diplomatie française à l'égard de son ancienne colonie semble en certains points bien difficile à décoder. Depuis le 3 décembre, fait exceptionnel, deux ambassadeurs cohabitent à Bangui. Débarqué avec son premier secrétaire alors que se prépare une intervention militaire française, Serge Mucetti avance avec un brin de désarroi que, « comme Moïse, il ne verra pas le pays de Canaan ».

Reste que la Centrafrique semble encore loin de devenir une terre promise où coulent le lait et le miel. La France y a envoyé ses soldats à de multiples reprises pour « des opérations de rétablissement de l'ordre », sans que ne soient jamais réglés les problèmes de fond. ■

CYRIL BENSIMON

Sur Lemonde.fr
Le reportage en images

Bangui attaquée par des « anti-balaka »

Des tirs ont éclaté dans la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 décembre à Bangui. Des détonations, notamment d'armes lourdes, se faisaient encore entendre dans la matinée. Des coups de feu claquaient dans les quartiers nord de la capitale : au km 12, dans les quartiers de Boyrabé, Boeing et Ouango. Des échanges de tirs ont été signalés près de l'Assemblée nationale. Selon de nombreuses sources, ces attaques impliquent des éléments des milices d'autodéfense, dites « anti-balaka », appuyés par d'anciens militaires fidèles à l'ex-président François Bozizé, chassé par les rebelles de la Séléka en mars. Des pillages ont été signalés dans plusieurs endroits de la capitale. La prison de Ngaragba est tombée. Les soldats français ont été placés en alerte rouge.

New York (Nations unies)

Correspondante

Six mois après le déploiement de casques bleus au Mali, le Conseil de sécurité de l'ONU doit adopter, jeudi 5 décembre, une résolution française ouvrant la voie à une 16^e opération de maintien de la paix, cette fois-ci en République centrafricaine (RCA).

L'adoption de la résolution, placée sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies autorisant un recours à la force, donne mandat à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) de se déployer « pour une période de douze mois », avec une clause de révision à six mois. Le texte autorise aussi les forces françaises en RCA « à prendre toutes les mesures

nécessaires pour soutenir la Misca dans l'accomplissement de son mandat ».

La Misca doit compter jusqu'à 3 600 hommes, mais n'a pu en rassembler, pour l'instant, que 2 500, venus du Tchad, du Gabon ou du Cameroun. Le contingent français, lui, va passer de 450 à 1 200 hommes.

Le texte, qui devrait recueillir l'unanimité lors du vote, demande au secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, de présenter dans trois mois, « au plus tard », ses recommandations quant à la « transformation éventuelle » de la Misca en opération de maintien de la paix de l'ONU. Dans les faits, les Nations unies n'ont pas attendu le feu vert de leur organe exécutif pour plancher sur un concept d'opération.

Cette résolution est le fruit d'efforts répétés de la France depuis juin pour tenter de mobiliser ses partenaires du Conseil de sécurité. « Nous sommes bien seuls sur le dossier centrafricain », avait déploré à plusieurs reprises durant l'été l'ambassadeur de France, Gérard Araud, alors que l'ancienne colonie française plongeait dans le chaos, entraînant ses 4,6 millions d'habitants dans une crise humanitaire sans précédent.

« Mission impossible »

Six mois de cris d'alarme et d'intenses négociations plus tard, Paris a eu raison du peu d'appétence du Conseil en faveur d'une action en Centrafrique. Non seulement la résolution dote la Misca d'un mandat de protection des civils et de stabilisation du pays,

mais elle prévoit aussi la création d'un fonds fiduciaire pour financer ses activités et instaure une commission d'enquête sur les droits de l'homme.

Le document de 18 pages, qui envisage également un embargo sur les armes et des sanctions ciblées contre les responsables d'exactions, a été plusieurs fois amendé à la demande des Etats-Unis. En tant que premiers contributeurs au budget de l'ONU (22%), les Américains refusaient tout engagement coûteux. D'où leur résistance à l'idée de déployer de 6 000 à 9 000 casques bleus sur le terrain, défendue par Ban Ki-moon dans son dernier rapport.

La tâche de la Misca est déjà qualifiée de « mission impossible » par des diplomates, pour plu-

sieurs raisons : la faiblesse des effectifs, le manque d'équipements et de financements, et la composante civile restreinte de la mission.

Les Américains s'étant opposés à une mission hybride du type de l'Amisom en Somalie – panafricaine mais financée par l'ONU et l'Union européenne –, seules des contributions volontaires alimenteront le fonds finançant la Misca. « C'est l'échec assuré », avance un expert, qui cite les 37 millions de dollars (27 millions d'euros) versés au fonds fiduciaire créé pour soutenir la force panafricaine au Mali, quand les donateurs en avaient promis 454. L'exemple malien servira de leçon. « Nous allons gérer le dossier RCA avec prudence », assure un diplomate. ■

ALEXANDRA GENESTE

Reine de Naples

Breguet
Depuis 1775

www.breguet.com

BOUTIQUES BREGUET - 6, PLACE VENDÔME PARIS +33 1 47 03 65 00 - 26, LA CROISSETTE CANNES +33 4 93 38 10 22

En pleine crise politique, l'Ukraine est au bord du défaut de paiement

Le taux d'emprunt à dix ans du pays sur les marchés a dépassé les 10 %

AKiev, les milliers de manifestants proeuropéens, écœurés et en colère, accusent le gouvernement de Viktor Ianoukovitch d'avoir « vendu » leur pays à la Russie. Ils n'ont pas tort. Si le mouvement de contestation qui a secoué l'Ukraine n'est pas parvenu à faire tomber le gouvernement, faute de motion de censure au Parlement, mardi 3 décembre, c'est en grande partie pour des raisons de « gros sous ». Mais le calcul de M. Ianoukovitch est dangereux.

L'ancien « grenier à blé » de l'Europe est un pays pauvre, promis à une récession de 2 % en 2013 et au bord du défaut de paiement. Selon l'assureur crédit Euler Hermes, il reste à l'Ukraine 19 milliards de dollars (14 milliards d'euros) de réserves de change. De quoi « tenir » deux mois et demi.

Après ? Les marchés, qui se méfient de cet Etat aux pratiques peu transparentes (l'Ukraine est classée 144^e sur 177 pays par Transparency International), sont plus que récalcitrants à l'idée de prêter à Kiev. Sur le marché, la dette ukrainienne brûle les doigts des investisseurs, faisant s'envoler les taux d'intérêt à plus de 10 %. Selon les experts, une crise de balance des paiements en 2014 comparable à celle de l'Argentine fin 2001 n'est plus exclue. Bref, la faillite guette.

Pour éviter ce drame – et assurer sa réélection en 2015 –, M. Ianoukovitch semble avoir choisi la facilité et le court terme en se rapprochant de Moscou, son principal partenaire commercial. Même si son économie traverse aussi des difficultés, « la Russie peut facilement faire un chèque de 20 milliards de dollars », pense Ludovic Subran, économiste chez Euler Hermes.

Préserver les relations diplomatiques avec le voisin de l'Est doit surtout éviter une nouvelle « guerre du gaz » à même de tuer l'économie et les entreprises locales dépendantes de l'énergie russe. Deux fois déjà, notamment après la « révolution orange », la Russie s'était vengée en coupant le robinet du gaz. A écouter le gouverne-

ment ukrainien, se tourner vers l'Union européenne (UE) aurait été désastreux. En témoigne le coût pour la « mise aux normes européennes » de l'économie ukrainienne : « 150 à 165 milliards d'euros » selon « les estimations basses de nos économistes », avance Mykola Azarov, le premier ministre, cité par le journal russe *Nezavisimaïa Gazeta*. « Ces chiffres sont disproportionnés et peu crédibles », s'étrangle Peter Stano, porte-parole de Stefan Füle, commissaire européen à l'élargissement, rappelant que les dix pays d'Europe orientale et du Sud, qui avaient signé un accord d'association avec l'UE au début des années 1990, ont vu leur PIB croître entre 1990 à 1996 de 57 %, leurs investissements de 61 % et leurs exportations de 65 %. Ils sont devenus membre de l'UE en 2004.

Tergiversation

Pour nombre d'économistes, Kiev pourrait, à plus long terme, regretter de se jeter dans les bras russes. Quelles seront les contreparties à une éventuelle aide de Moscou ? Surtout, l'économie, fondée sur la transformation de matières premières (métaux, agriculture...), a besoin de se réformer. « Depuis 2011, le gouvernement tergiverse », déplore l'agence de notation Standard & Poor's (S & P) dans son rapport du 25 novembre. « Approfondir une relation quasi maternelle avec la Russie risque de retarder encore les réformes et cantonner le pays dans une croissance limitée », ajoute M. Subran.

Aussi, S & P indique que les routes européennes ouvertes en novembre 2012 et mars 2013 pour diversifier l'approvisionnement en gaz ont permis à Kiev d'acheter du gaz 380 dollars le million de mètres cubes, contre 406 à la Russie. Cette diversification offre des marges de manœuvre financières, note S & P. « Viktor Ianoukovitch a intérêt à jouer sur les deux tableaux, russe et européen », conclut M. Subran. C'est ce qu'il n'a cessé de faire. ■

CLAIRE GATINOIS

Le « Guardian » forcé de défendre son « patriotisme » dans l'affaire Snowden

Le quotidien britannique est sous le coup d'une enquête pour violation des lois antiterroristes

Londres
Correspondance

Alan Rusbridger, le rédacteur en chef du *Guardian*, a dû jouer la fibre patriotique pour défendre la publication des révélations d'Edward Snowden. Interrogé pendant quatre-vingt minutes par la commission parlementaire britannique aux affaires intérieures, mardi 3 décembre, il a réfuté toute accusation d'avoir mis en danger la sécurité nationale du Royaume-Uni en exposant le vaste système de cyberespionnage mis en place par les services de sécurité américains et britanniques.

Keith Vaz, le député du parti travailliste qui préside la commission, l'a pris par surprise en lançant, sur un ton poli, une question insidieuse : « Aimez-vous votre pays ? » Stupéfait, M. Rusbridger a gardé le silence quelques secondes, avant de lâcher, dans un petit rire : « Je suis un peu surpris que vous me posiez une telle question, mais oui, nous sommes patriotes. Et l'une des choses qui font que nous sommes patriotes est la démocratie et la liberté de notre presse. »

Alan Rusbridger comparaisait devant les députés pour répondre aux accusations des trois patrons des services de renseignements britanniques. Le mois dernier, face à une autre commission, beaucoup plus conciliante, ceux-ci avaient affirmé que les terroristes pouvaient désormais plus facilement déjouer leur surveillance. Ils disent avoir intercepté des discussions de groupes qui veulent changer leurs méthodes de communication à cause de ces révélations.

M. Rusbridger dément, jugeant les attaques « très vagues ». « Personne ne m'a jamais dit : voilà les dommages spécifiques que vous avez provoqués. » Il cite quatre sources proches des services de renseignements, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, qui affirment que la publication de ces informations n'a pas mis en danger la sécurité nationale : un membre de la commission sur les services secrets du Sénat américain, un responsable de la Maison Blanche, un haut fonctionnaire britannique et Norman



Le rédacteur en chef du « Guardian », Alan Rusbridger, avant son audition, le 3 décembre. LUKE MACGREGOR/REUTERS

Baker, secrétaire d'Etat britannique aux affaires intérieures.

Le rédacteur en chef du *Guardian* assure qu'il a procédé de façon extrêmement prudente. Seuls 1 % des 58 000 documents de M. Snowden ont été publiés. Les autorités ont toujours été contactées pour pouvoir donner leur version des faits. Et, point clé, aucun nom d'agent secret n'a jamais été publié, ni aucun élément pouvant les identifier. Aucune vie n'a été mise en danger. Les révélations se sont cantonnées à expliquer les méthodes du cyberespionnage et son ampleur.

M. Rusbridger rappelle aussi que le secret était dès le départ très

mal conservé par les Etats-Unis. M. Snowden n'était qu'un consultant de la NSA, l'Agence nationale de renseignements américaine. Au total, 850 000 personnes avaient accès comme lui à ces documents.

Acharnement

Ce n'est pas la première fois que le *Guardian* doit se défendre. Depuis la publication du scoop initial, en juin, les autorités britanniques ont tout fait pour arrêter la diffusion des informations. Pendant l'été, l'un des plus hauts fonctionnaires du pays s'est rendu au sous-sol du quotidien britannique pour superviser la destruction d'un disque dur (« avec une sorte de gros

La NSA suit à la trace des millions de portables

La NSA intercepte les données de géolocalisation de centaines de millions de téléphones portables dans le monde et enregistre « près de 5 milliards » de ces données par jour, affirme le *Washington Post*, mercredi 4 décembre. L'agence, en se connectant aux câbles qui relient les différents réseaux mobiles dans le monde, géolocalise « incidemment » des millions de personnes.

mixeur à fruits », raconte M. Rusbridger). C'était inutile. Le *Guardian* avait une copie. Preuve que la pression est réelle, celle-ci est conservée au *New York Times*, aux Etats-Unis, un pays où la liberté d'expression est protégée par la constitution. La police a ensuite arrêté à l'aéroport de Heathrow David Miranda, le compagnon de Glenn Greenwald, le journaliste qui a révélé l'affaire. Celui-ci transportait des documents pour le compte du quotidien britannique.

Voilà maintenant l'attaque des patrons des services secrets et la convocation de M. Rusbridger au Parlement. « The Guardian ne se laissera pas intimider », réplique son rédacteur en chef.

La prochaine étape pourrait être judiciaire. Plusieurs députés estiment que le transport des fichiers de M. Snowden hors du Royaume-Uni est un délit. Les noms des agents sont présents dans ces documents, et les transmettre hors des frontières serait contraire à la loi.

« Communiquer des informations sur l'identité du personnel des services secrets hors de notre territoire est contraire à l'article 58A », affirme le député conservateur Mark Reckless. Or, M. Rusbridger convient que le *Guardian* a transmis les documents au *New York Times*. « Je crois que vous venez de reconnaître un acte criminel », lâche M. Reckless. Message bien reçu par Scotland Yard. Après l'audition, la police a confirmé avoir ouvert une enquête. ■

ERIC ALBERT

Les géants du Net font un lobbying intense à Bruxelles

Bruxelles
Bureau européen

Erika Mann a peut-être beaucoup d'amis sur Facebook, mais elle évite tout contact avec les journalistes. Très secrète, la représentante du site américain à Bruxelles est pourtant difficile à ignorer dans les discussions en cours en Europe afin de renforcer la protection des données personnelles.

Pour Facebook, la lobbyiste arpenté les couloirs du Parlement européen, lors du vote, en octobre, d'une première mouture des textes contestés par son entreprise. Avec un avantage indéniable : cette sexagénaire est une ancienne députée européenne, spécialiste des questions commerciales, connue pour ses convictions atlantistes. Elue sur les listes du Parti social-démocrate allemand, elle a siégé pendant quinze ans et son expérience lui donne un accès privilégié à ses anciens collègues. Certains l'ont encore croisée au bar des élus, à Strasbourg, lors des récents débats parlementaires. « C'est le parfait exemple du pantouflage », dénonce l'écologiste Jan Philipp Albrecht, rapporteur (allemand) du texte au Parlement européen.

La discrète implication d'Erika Mann est à l'image de la campagne de lobbying organisée par les géants américains du Net contre les propositions de Viviane

Reding, commissaire à la justice. Une bataille lancée depuis trois ans, bien avant que les premières révélations d'Edward Snowden sur les pratiques d'espionnage à grande échelle des citoyens et des dirigeants européens ne viennent électriser les négociations. Très complexes, les discussions destinées à refondre une législation en place depuis 1995 sont dans l'impasse, étant donné les réserves du Royaume-Uni, de la Suède ou de l'Allemagne. Des pays peu pressés, contrairement à la France, la Pologne ou la Commission, de trouver un accord avant les élections européennes de mai 2014. La chancelière allemande, Angela Merkel, dont un portable personnel a été écopié, craint qu'un compromis précipité ne se fasse au détriment des garanties en place en Allemagne.

En coulisse, Facebook, mais aussi Google et IBM, tentent de peser sur les discussions, à Bruxelles comme dans les capitales. Des gouvernements ne sont pas insensibles à leurs arguments pour tenter d'alléger au maximum la future législation. « Les entreprises américaines contournent déjà les règles existantes, elles militent en faveur d'une dérégulation maximale afin de ne pas entraver leurs activités », décrypte un expert de la commission. « Le business model de ces compagnies repose sur la violation des lois européennes », accusait même récemment Thilo Weichert,

le commissaire pour la protection des données du Land allemand du Schleswig-Holstein.

Pour défendre leurs intérêts, Facebook, Google ou IBM agissent soit directement, soit par le truchement d'associations récemment créées à Bruxelles, comme l'European Privacy Association ou le Center for Democracy and Technology. Ils concentrent leurs critiques contre des points emblématiques du texte. Ainsi pas question pour

« Le « business model » de ces compagnies repose sur la violation des lois européennes »

Thilo Weichert
commissaire pour la protection des données d'un Land allemand

eux d'accorder « un droit à l'oubli » trop étendu des données collectées auprès de leurs utilisateurs, comme le demandent la Commission et les députés européens. Pas question non plus de laisser aux usagers la possibilité d'autoriser ou pas le transfert de leurs données vers un pays tiers, comme les Etats-Unis. Des enjeux lourds de conséquences pour des groupes américains qui tirent leur fortune du traitement des informations personnelles prélevées au fil des visites sur leurs sites.

Les géants américains ont le soutien de l'administration Obama. Le dernier ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Union européenne, William Kennard, a lui aussi multiplié les démarches afin de peser sur les négociations, grâce à un argumentaire en ligne avec celui des multinationales. Pour lui, le « droit à l'oubli est un objectif louable », mais son application préoccupe les Etats-Unis. Quant au consentement demandé aux particuliers avant le transfert de leurs données vers un pays tiers, « cette exigence va restreindre le flux de données et frustrer les consommateurs », a argumenté M. Kennard.

Ce dernier a été échaudé par le rejet temporaire ces dernières années de certains accords de coopération critiqués par les députés européens : l'accord sur le transfert des données des passagers aériens et le traité d'échange des données bancaires (Swift). Pour M. Kennard, l'enjeu est de « créer des législations compatibles de manière à ce que les données puissent se mouvoir librement à travers le marché transatlantique », a-t-il répété avant son départ, peu avant le déclenchement de l'affaire Snowden. Son successeur, pas encore en place, aura du mal à reprendre à son compte ce plaidoyer après les révélations sur les pratiques de l'Agence nationale de sécurité américaine. ■

PHILIPPE RICARD

M.M.C

www.montres-modernes.com

Des montres comme neuves au prix de l'occasion



Achat. Vente. Échange. Expertise.

Depuis 20 ans, leader du second marché de la montre de luxe

9 rue Marbeuf - Paris 8 -
Tél : 01 40 70 90 10 -

MMC est depuis 20 ans le leader du second marché de la montre de luxe, avec près de 20 000 montres vendues. Un stock de plus de 300 montres disponibles. Toutes nos montres sont en parfait état et garanties 1 an.

Le Livre noir des « journalistes amis » sous Ben Ali

Réalisée et publiée à la demande du président Marzouki, une enquête, fondée sur les archives du palais de Carthage, suscite l'émotion en Tunisie

Un gros livre de 354 pages, rédigé en arabe et publié par la présidence tunisienne, est venu raviver les plaies du passé récent dans un pays en pleine transition chaotique. D'abord par bribes, puis dans sa totalité depuis mardi 3 décembre, le Livre noir « Le Système de propagande sous Ben Ali » s'est diffusé comme une traînée de poudre en Tunisie. Ce volumineux document décrit avec force détails et listes nominatives, la corruption qui régnait dans les médias pendant le règne de Zine El-Abidine Ben Ali renversé en janvier 2011. L'auteur n'est autre que la présidence tunisienne, incarnée depuis la chute de l'ancien régime par Moncef Marzouki, que ses proches disent agacé par les lenteurs de la justice transitionnelle.

Puisant dans les archives du palais de Carthage, ses services ont mis à nu le verrouillage de l'information d'un passé récent, rouvrant des plaies mal cicatrisées au moment où les passions restent vives dans un pays confronté à une grave crise politique. Depuis, la

polémique ne cesse de s'amplifier sur ce travail mené hors de toute expertise ou regard indépendants.

L'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), dissoute en 2012, constituait le principal rouage du système Ben Ali et était l'incontournable interlocuteur des journalistes, nationaux comme étrangers, notamment français, qui, bien que non soumis à des visas, devaient obtenir son feu vert pour travailler. Le Monde s'est ainsi vu refuser à plusieurs reprises l'entrée sur le territoire tunisien.

Chargée depuis sa création en 1990 sous la férule d'Abdelwahab Abdallah, alors principal conseiller de la présidence, de veiller à la diffusion de la bonne image du régime tunisien, en particulier sur la scène internationale, l'ATCE régnait sur tout. C'est elle qui distribuait les recettes publicitaires selon le degré d'allégeance des médias, disqualifiant les journalistes rétifs, récompensant les autres et s'attachant les services de « collaborateurs » selon une tarification effarante et précise : de 50 à 100 dinars (25 euros à 50

euros environ) une dépêche ou un article « positif », 320 dinars (160 euros) pour des rapports sur les opposants, 150 dinars par mois (75 euros) pour des « révisions et corrections » dans des magazines, 800 dinars par mois (400 euros) pour « contribution » au rapport mensuel de l'ATCE sur le terrorisme – un domaine dans lequel l'ancien dictateur aimait à se présenter comme « un rempart » –, 800 dinars également pour s'attacher la coopération d'un correspondant de chaîne de télévision, et jusqu'à 3 000 dinars (1 500 euros) pour la rédaction d'un livre complaisant à l'égard du régime. Même les « fixeurs », ces accompagnateurs de journalistes en zone difficile, tout à la fois interprètes et guides, recevaient un complément de rémunération pour « orienter » dans le bon sens.

L'ATCE ne manquait pas de moyens, dépensant des millions en achat d'espace publicitaire, ou pour des opérations marketing. Pour la seule année 2009, l'Agence a négocié 737 000 dinars

(369 000 euros) de contrats avec des agences de communication française, belge, suisse et égyptienne. Sous la rubrique « diverses opérations » (invitations et frais d'hébergement de journalistes) figurait également une enveloppe de

L'Agence tunisienne de communication extérieure s'attachait les services de « collaborateurs » selon une tarification précise, par exemple, de 50 à 100 dinars une dépêche ou un article « positif »

1,8 million de dinars (environ 900 000 euros). Trois cent soixante-seize journalistes auraient bénéficié de ces largesses.

Dans ce document rédigé par les services de M. Marzouki, 90 journalistes tunisiens complaisants sont

nommément cités, tout comme de nombreux étrangers inscrits dans la catégorie « amis ».

Tel journaliste bien connu d'une chaîne de télévision française, invité à Tunis avec sa famille, pour discuter de projets d'émission, est gratifié de la mention « bonne volonté » à côté de son nom ; tel magazine français se voit offrir de juteux contrats publicitaires en contrepartie de numéros spéciaux à la gloire du régime ; la rédactrice d'un quotidien anglo-saxon aurait réclamé 20 000 euros pour la rédaction d'un livre élogieux sur Ben Ali... Tous les noms, y compris le titre des ouvrages de commande, sont mentionnés dans le Livre noir.

La divulgation, partielle et parfois partielle semble-t-il, des secrets de l'ATCE, suscite de vives réactions en Tunisie. Réunis dans un collectif, plusieurs organismes, dont la Ligue tunisienne des droits de l'homme, le Syndicat national des journalistes tunisiens ou le Syndicat des radios libres critiquent une « publication sans concertation avec les instances professionnelles », ni même « le recours à une équipe de personnalités compétentes et indépendantes ». Arguant de l'hésitation manifestée, jusqu'ici, par l'exécutif à s'attaquer aux mécanismes de l'ancien système, ce qui « a permis à des figures et à des plumés qui [l']ont pendant longtemps encensé de revenir sur le devant de la scène et à d'autres de se jeter dans les bras du nouveau pouvoir », tous disent craindre « que ce livre ne soit, en définitive, qu'une nouvelle manœuvre destinée à blanchir l'image de quelques-uns qui ont choisi de changer d'allégeance ». En clair, le collectif accuse le chef de l'Etat et son entourage de se livrer à des « révélations » à la carte.

Certaines des personnes citées ont annoncé leur intention de porter plainte contre la présidence, accusée de vouloir régler des comptes alors qu'elle est elle-même aujourd'hui la cible d'une contestation. Bravache ou provocateur, l'entourage de M. Marzouki a riposté en promettant une suite : « C'est une première liste ».

ISABELLE MANDRAUD

L'Italie promet de s'attaquer à la mafia des déchets

La région de Naples est empoisonnée par les incinérations sauvages de résidus toxiques

Rome
Correspondant

Le gouvernement italien semble disposé à apporter une réponse à l'enfouissement illégal des déchets toxiques et aux incinérations sauvages en plein air qui empoisonnent depuis des années la région entre Naples et Caserte, rebaptisée « terra dei fuochi » (terre des feux). Un décret pris en conseil des ministres le 3 décembre interdit cette pratique, un délit passible de trois à cinq ans de prison. Selon les associations écologiques, l'enfouissement et la combustion des déchets polluant aussi bien la nappe phréatique que l'air auraient entraîné une hausse alarmante des cancers dans la région (+40% chez les femmes, +47% pour les hommes).

Une manifestation rassemblant des dizaines de milliers de personnes s'est déroulée samedi 16 novembre à Naples, sous une pluie battante, pour dénoncer un « biocide » en cours. Selon l'association Legambiente, en vingt-deux ans, plus de 440 entreprises, situées essentiellement dans le centre et le nord du pays, ont enterré quelque 10 millions de tonnes de déchets industriels à cet endroit. 6 000 incinérations illégales ont été recensées par les pompiers entre janvier 2012 et août 2013. On compte également quelque 2 000 décharges polluées.

Pour le ministre de la cohésion territoriale, Carlo Trigilia, la Terre des feux est devenue « le symbole de tout ce qui ne va pas dans le Sud ». Il y a pourtant longtemps

que la presse et les associations ont donné l'alarme. Par l'entremise de la Camorra, la Mafia napolitaine, qui se charge du transport et de l'enfouissement, des industriels du nord de l'Italie et du reste de l'Europe trouvent plus juteux de faire disparaître illégalement leurs déchets dans des terres agricoles ou des carrières abandonnées plutôt que de les confier à des filières officielles. Le livre *Gomorra* (2006) du journaliste et écrivain Roberto Saviano et le film qui en a été tiré en 2008 ont amplement documenté ce scandale.

Manque de fonds

Reste désormais à appliquer les peines prévues par la loi et à réhabiliter les milliers d'hectares contaminés. Pour ce faire, le gouvernement entend cartographier les zones concernées, qui pourraient être interdites à toute activité agricole. Un fonds spécial de 600 millions d'euros devrait être affecté à des opérations de dépollution, en plus des 300 millions déjà octroyés par le gouvernement régional de Campanie. Une promesse qui apparaît intenable alors que l'exécutif peine à trouver des fonds dans un budget d'austérité.

Les associations ont accueilli favorablement ce qu'elles considèrent comme « un premier pas ». Elles restent cependant méfiantes. En 2006, le gouvernement, dirigé alors par Silvio Berlusconi, avait créé un délit d'« abandon d'ordures et de gestion de déchets non autorisés ». Il est resté lettre morte.

PHILIPPE RIDET

Liban Israël dément avoir assassiné un chef du Hezbollah

JÉRUSALEM. Israël a démenti, mercredi 4 décembre, les accusations du Hezbollah libanais rendant l'Etat juif responsable de l'assassinat de l'un de ses chefs près de Beyrouth. Le parti chiite libanais avait annoncé mercredi dans un communiqué la mort de Hassan Hawlo Al-Lakiss, « assassiné » à l'est de Beyrouth. Deux groupuscules inconnus se présentant comme des groupes sunnites ont revendiqué séparément l'assassinat. – (AFP)

Europe Arnaud Leparmentier récompensé pour son essai « Ces Français, fossoyeurs de l'euro »

Arnaud Leparmentier, rédacteur en chef et éditorialiste au *Monde*, a reçu mercredi 4 décembre au Parlement européen, à Bruxelles, le 7^e Prix du livre européen 2013 dans la catégorie « essai ». Il a été récompensé pour son ouvrage *Ces Français, fossoyeurs de l'euro* (Plon, 240 p., 18,50 €), dans lequel il revient sur les responsabilités des dirigeants français et allemands dans le déclenchement de la crise de l'euro. Le jury était présidé par Bernard-Henri Lévy (membre du conseil de surveillance du *Monde*).



ACHETEZ SUR GUCCI.COM

Les enseignants et la gauche : le désamour ?

Dix-huit mois après l'élection de François Hollande, l'impatience et le doute s'installent dans les salles de classe

Lydie Moralès n'est pas du genre à céder à la morosité. Même quand, au printemps 2012, elle a compris que son poste d'enseignante spécialisée allait être supprimé – comme 80 000 autres emplois dans l'éducation nationale sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy –, cette spécialiste de la difficulté scolaire (Rased, dans le jargon de l'école) n'a jamais douté du rôle qui devait rester le sien : mettre sur les rails des enfants pour qui l'école ne va pas de soi.

Le « changement » promis par François Hollande, la pétillante quinquagénaire a voulu y croire. Dix-huit mois se sont écoulés et, sur le terrain, l'état d'esprit des enseignants a bien changé. Difficile de rester optimiste alors qu'une année de mobilisation contre la réforme des rythmes scolaires – mobilisation qui semble marquer le pas, avec 22% de grévistes déclarés ce jeudi – n'a pas conduit le ministère de l'éducation à revoir sa copie d'un iota. Alors que le « déclassé » de la France, pointé du doigt par l'enquête PISA publiée le 3 décembre, remet en question, aux yeux de certains du moins, leur engagement, leurs pratiques.

« L'euphorie, c'est fini, confie Lydie Moralès. L'ambiance est môle, la motivation aussi... Pendant que le débat sur les rythmes occupe le champ médiatique, on continue de s'épuiser dans nos écoles. Je sens beaucoup de collègues dans l'attente ; certains, déjà désabusés. » Un sondage Harris Interactive pour le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire au primaire, vient de le confirmer : moins d'un tiers des professeurs des écoles considère que le primaire est aujourd'hui une priorité pour le gouvernement.

Lydie Moralès, elle, n'a pas de regrets : au titre des « mesures d'urgence » prises en juin 2012 pour donner à une rentrée préparée par la droite des petits airs de rentrée de gauche, elle a retrouvé un poste dans le sud de son département (les Hauts-de-Seine). Pourtant, elle ne cache pas que l'inquiétude la gagne, elle aussi. « Les enseignants sont bien placés pour savoir que, vu la situation économique, on ne reviendra pas à des jours meilleurs avant longtemps. Une question les obsède : quand pourront-ils enfin réussir à bien faire leur métier ? »

De la maternelle au lycée, même constat : ça ne bouge pas, ou pas assez vite. Le ministre de l'éduca-

Mobilisation jeudi contre les rythmes scolaires

Le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire au primaire, a appelé à la grève, jeudi 5 décembre, pour une « réécriture » du décret sur les rythmes. Pas pour l'abrogation de la réforme, donc, même s'il réclame « qu'il n'y ait pas de généralisation à la rentrée prochaine ». La CGT, FO et SUD appelaient aussi à la mobilisation ce jeudi, mais pour réclamer sa « suspension immédiate ».



Des manifestants contre la réforme des rythmes scolaires, le 25 mars, à Paris. LAURENT HAZGUI/DIVERGENCE

tion, Vincent Peillon, qui a réussi à faire promulguer en juillet sa loi d'orientation, a beau marteler que le temps de l'école n'est pas celui de la politique, qu'il faudra plus qu'un quinquennat pour venir à bout des 20% d'élèves qui quittent le CM2 sans être armés pour la 6^e, le doute s'est installé. « Les enseignants avaient besoin d'être réenchantés... Et ça ne s'est pas vraiment produit, observe Catherine Chabrun, qui a quitté la classe il y a trois ans pour animer le mouvement Freinet (ICEM-pédagogie Freinet). Le brouhaha sur les rythmes occulte tous les autres chantiers. Les collègues ont gardé autant d'élèves par classe, les mêmes modes d'évaluation... et les mêmes relations, pas toujours simples, avec la hiérarchie intermédiaire, les inspecteurs, les recteurs. »

40% des professeurs des écoles devaient faire grève, selon le SNUipp-FSU, 22% seulement d'après le ministère. Un autre mouvement social prend forme, assez inédit, parmi les enseignants de classes préparatoires. Ils seront en grève le 9 décembre – à l'appel du SNES-FSU, du Snalc et de FO – pour réclamer l'abandon du projet de réforme de leur temps de travail.

Le moral est bas. C'est pourtant eux, les enseignants, que le gouvernement s'est engagé à soigner en premier lieu, après un quinquennat de « casse de l'école ». Eux à qui il a promis 60 000 postes sur cinq ans, une consultation sur les programmes, des places dans les nouvelles écoles supérieures du professorat et de l'éducation. Sans compter la prime annuelle de 400 euros pour les professeurs du primaire qu'il s'est évertué – en vain – à déconnecter du retour au mercredi matin travaillé.

Eternels insatisfaits, les enseignants ? « A vif », rétorque Monique. Cette institutrice chevronnée préfère rester anonyme, pour ne pas impliquer les enseignants stagiaires dont elle a la charge en tant que formatrice. « Les changements étalés dans les médias sont des miettes électorales, un saupoudrage de mesures rendues invisibles dans les écoles par l'afflux d'élèves [30 000 écoliers de plus en 2013], s'énerve-t-elle. J'entends dire autour de moi : on a voté pour eux, et il ne se passe rien, on s'est bien fichu de nous... L'heure est à la désillusion. »

« Droite ou gauche, c'est la même logique, lâche Denis Pourrat, professeur de français dans un collège ZEP à Vaulx-en-Velin (Rhône). On est brossé dans le sens du poil, sans doute mieux considéré... Mais les

conditions de travail ne changent pas, et la misère sociale, qui ne reste pas aux portes de l'école, exacerbe les difficultés. » Son cheval de bataille : « la chasse aux sans-papiers », dont il n'entrevoit pas d'infléchissement malgré la sanctuarisation de l'école promise après les affaires Khatchik et Leonarda. « On doit héberger des familles à la rue avec leurs enfants, les urgences sociales sont pleines à

« J'entends dire autour de moi : on a voté pour eux et il ne se passe rien, on s'est fichu de nous »

Monique formatrice

..... craquer dans le département », s'indigne-t-il. L'enseignant syndiqué SUD-Education ne croit pour autant pas à un virage à droite de la profession. « Du conservatisme, il y en a toujours eu. Des collègues qui vous répètent : "C'était mieux avant." Mais une percée de l'extrême droite, c'est peu probable. » Un verrou semble pourtant avoir sauté avec l'installation, le 12 octobre, du collectif Racine, émanation du Rassemblement Bleu Marine.

Même si son écho parmi les 900 000 enseignants semble dérisoire. « La période est confuse, peu saine, reprend Catherine Chabrun. Quand j'entends dans les cortèges des slogans enseignants raisonner comme ceux de l'UMP, j'en perds mon latin ! »

« La période est ambiguë, renchérit Mickaël Gamrasni, professeur d'histoire en collège à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine). On est là à réclamer le changement et, dans le même temps, on a cette peur très forte d'être de nouveau ballottés d'une réforme à l'autre, de voir la situation encore se dégrader. » Dans son établissement, le collège Edouard-Manet, amputé de 33 heures d'enseignement par semaine il y a deux ans, le candidat François Hollande était venu, en mars 2012, marteler ses priorités éducatives. Deux rentrées plus tard, les heures perdues ne sont pas revenues, « et pourtant, nous qui étions vent debout sous la droite, nous ne sommes pas mobilisés, reconnaît le jeune enseignant. Avec un premier ministre ancien prof d'allemand, un ministre de l'éducation prof de philo, c'est un peu comme si on n'avait pas vraiment, ou pas autant, à défendre notre bifteck. »

Ce sentiment d'une « mobilisation molle », Benjamin Marol, enseignant à Montreuil, le ressent aussi.

« A part à Bobigny, les établissements du 93 n'ont pas beaucoup bougé jusqu'ici... Le ministère répète qu'il va mettre le paquet sur l'éducation prioritaire, et on a envie d'y croire, même si l'idée de prendre aux classes prépa pour aider les ZEP, ça ne passe pas... Il n'y a pas de nantis dans l'éducation nationale ! »

Beaucoup disent se sentir de moins en moins proches d'un ministre omniprésent dans les médias, mais qui ne s'adresse pas aux enseignants. « On reste indulgents, mais si, à la fin du quinquennat, il n'y a pas eu d'inflexion, alors on fera partie des mécontents qui ne savent plus pour qui voter », prévient Mickaël Gamrasni.

Ce risque pour la gauche existe, selon Jean-Daniel Lévy, directeur du département politique chez Harris Interactive. A quatre mois des municipales, il constate qu'« une distance forte, inédite de mémoire », s'est instaurée entre les enseignants et le pouvoir. « Si cela devait se concrétiser dans les urnes, ce serait par une forte abstention, nuance-t-il, plutôt que par un vote sanction. » Pour lui, c'est un paradoxe : « Alors que la gauche a affiché l'école comme une priorité, les enseignants ne portent pas le projet de refondation comme un étendard. » ■

MATTEA BATTAGLIA

Les recettes pour mettre en valeur l'épargne des personnes âgées

Le Commissariat à la stratégie et à la prospective préconise de placer les économies de seniors au service de la croissance et de réformer le viager

Les personnes âgées détiennent une épargne et un patrimoine importants, qui pourraient être mieux exploités au profit de leur « bien-être » et de la « vitalité » du PIB. C'est l'un des constats que dresse le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), dans un rapport, rendu public ce 5 décembre, sur la « silver economy » (économie des seniors).

Dirigée par l'économiste Jean Pisani-Ferry, cette instance recommande – entre autres – le recours à une formule rénovée du viager et propose d'orienter vers l'investissement une fraction de l'argent théoriquement sursaisi par les seniors.

Les personnes âgées consacrent à la consommation une part de leurs ressources qui est plus faible que celle du reste de la population : un peu plus de 75% pour les 60-75 ans contre près de 83% pour les 25-40 ans, en 2006. Conséquence, elles ont un taux d'épargne supérieure à la moyenne, ce qui est source de « sous-optimalité à la fois pour (...) elles-mêmes et sur le plan macro-économique », estime le CGSP.

Si le taux d'épargne des personnes de plus de 65 ans était ramené à 16%, il y aurait un « impact significatif à court terme » : de l'ordre de 1 à 1,5 point de PIB, mentionne le rap-

port. Il faut donc « inciter » ceux qui mettent trop d'argent de côté « à consommer davantage ou à investir en prenant plus de risques ».

Un « livret argenté »

Première solution envisageable : le viager, qui consiste à céder un logement à une personne, en échange du versement périodique d'une rente au vendeur jusqu'au décès de celui-ci. Ce dispositif permet au particulier qui se sépare de son bien d'accroître son pouvoir d'achat tout en continuant à vivre dans son logement. Mais un tel système est « rarement retenu », observe le CGSP, parce qu'il est souvent

synonyme « de pari sur la mort d'autrui », ce qui « est mal perçu ».

Une variante pourrait être mise en avant : le « viager intermédiaire partiel ». Dans ce schéma, seule une fraction de la valeur du bien est cédée à un intermédiaire (banque, assureur) qui, en contrepartie, donne de l'argent au vendeur ; les ayants droit de ce dernier restent les héritiers et peuvent racheter leurs parts. Cette solution, qui améliore « la mobilisation du patrimoine », est de nature à « augmenter la propension moyenne à consommer des seniors », souligne le rapport.

Le CGSP suggère également de « canaliser » une partie de l'épargne

des seniors « vers le financement de la croissance ». A cette fin, il conviendrait de créer des « produits financiers adaptés », en lançant un « livret argenté » (issu, par exemple, de la transformation d'un livret A pour les personnes atteignant l'âge de 60 ans).

L'épargne collectée serait rémunérée à des taux plus intéressants que celle du livret A mais elle ne serait que partiellement disponible (sauf en cas d'événements particuliers, tels que le décès du conjoint, des travaux d'adaptation du logement ou la survenue de la dépendance, qui autoriseraient le déblocage des sommes).

Un tel mécanisme vise à réorienter l'épargne au profit « des fonds propres des entreprises », ce qui « favoriserait une hausse du taux d'investissement et, au-delà, une hausse de la croissance potentielle », prophétise le rapport.

Le CGSP insiste sur le fait que ces mesures doivent être abordées « avec prudence » car elles concernent des publics « qui, pour beaucoup, sont réputés vulnérables ». « Il est essentiel de viser des actions qui ne risquent pas d'imposer des choix à des personnes qui n'auraient pas les moyens de s'y opposer », écrivent les auteurs du rapport. ■

BERTRAND BISSUEL

Lettre ouverte au Président de la République, François Hollande

À contribution égale, pension égale !

Monsieur le Président,

Vous aviez promis une réforme des retraites « juste » et « équilibrée » qui « assurera la pérennité de notre système de retraite ». Or, il y a toujours :

- deux France des retraites, celle du public et celle du privé ;
- de nombreux régimes spéciaux avec des retraites dès 50 ans, alors que l'on ne sait pas comment financer la dépendance des personnes âgées ;
- des déficits chroniques, alors même que les actifs subissent des baisses de salaire dues aux hausses répétées de cotisation ;
- des retraités stigmatisés et de plus en plus taxés alors que la vraie cause de nos déboires est un manque de courage politique et le refus d'une vraie réforme.

Monsieur le Président, vous êtes le garant du respect de la loi :

« les assurés doivent pouvoir bénéficier d'un traitement équitable au regard de la retraite, quels que soient leurs activités professionnelles passées et le ou les régimes dont ils relèvent » (art. L. 161-17 al. 3 code de la sécurité sociale).

Le changement, c'est maintenant !

Marie-Laure Dufêche,
déléguée générale
de Sauvegarde Retraites



**Sauvegarde
Retraites**

Association Loi 1901, 53 rue Vivienne - 75002 PARIS

Alors que les régimes de retraite basculent un à un dans le rouge, la situation démographique des caisses continue à se dégrader. À ce rythme, il y aura demain moins d'un actif pour un retraité, la situation n'est plus tenable. Une vraie réforme des retraites s'impose. À l'instar des politiques engagées ailleurs (Allemagne, Italie, Suède, ou même Canada.), elle doit aboutir à un système équitable, libre et responsable.

Municipales : le PS espère limiter la casse

Malgré l'impopularité de l'exécutif, les socialistes parient sur la notoriété de leurs élus dans les grandes villes

Et si la gauche évitait la Berezina aux élections municipales ? Le contexte national ne lui a jamais été aussi défavorable, avec un exécutif affaibli dans un contexte de crise. Si l'impopularité du pouvoir peut nourrir un vote sanction au scrutin de mars 2014, le PS espère pourtant parvenir à limiter la casse grâce à l'implantation de ses élus et à la multiplication de triangulaires avec le Front national.

A quatre mois du vote, un regain de confiance se fait sentir dans les rangs socialistes, encore inquiets il y a peu. Pour le moment, les sondages ne sont pas mauvais, ils sont même anormalement bons, s'étonne-t-on à l'Élysée. Les digues n'ont pas sauté. Ce qui peut les faire sauter, c'est le mécontentement lié à la situation économique.

Un vote sanction limité

Le Parti socialiste risque néanmoins de subir les effets du mouvement qui se produit mécaniquement à chaque municipale depuis 1995 : les électeurs se servent de leur bulletin de vote pour exprimer leur mécontentement à l'égard de l'exécutif. Rue de Solferino, on glisse mezza voce que la menace est réelle pour mars 2014, surtout si le PS ne parvient pas à mobiliser la partie de son électoral déçue et tentée par l'abstention.

«Le mouvement de balancier contre le pouvoir en place pourrait avoir lieu contre nous, c'est un fait objectif», reconnaît un dirigeant socialiste. Des résultats l'ont déjà montré. Depuis le début du mandat de François Hollande, le PS a perdu toutes les élections partielles – législatives ou cantonales – n'accédant parfois même pas au second tour.

Si un vote sanction devait donc se produire, son ampleur pourrait toutefois se révéler limitée. Les enjeux nationaux sont loin d'être les motivations principales des électeurs. Dans les sondages, deux tiers d'entre eux prévoient de se déterminer uniquement en fonction de considérations locales. Pour l'instant, le Parti socialiste et le bloc de droite (UMP et centre droit) sont au coude-à-coude, avec chacun 29 % d'électeurs souhaitant leur victoire, selon un sondage BVA publié le 25 novembre.

La grogne à l'égard du gouvernement reste le principal carburant de la droite, qui a désigné tous ses candidats dans les villes de plus de 30 000 habitants. Pour tenter de mettre fin à la domination locale de la gauche, le président de l'UMP, Jean-François Copé, entend «nationaliser» le scrutin.

L'UMP peu attractive

À l'UMP, certains doutent de l'efficacité de cette stratégie. Le maire de Troyes, l'ancien ministre François Baroin, estime par exemple que son parti doit au contraire se concentrer sur le caractère local de l'élection.

«Si ce scrutin se nationalise à outrance, les partis dits de gouvernement vont le payer très cher», a également prévenu le député UMP des Yvelines Henri Guaino, ancien conseiller de Nicolas Sarkozy. Selon lui, «plus les gens choisiront dans ce scrutin leur maire, leur équipe municipale, un projet pour leur ville, et plus ce spectre d'une débâcle des partis de gouvernement s'éloignera».

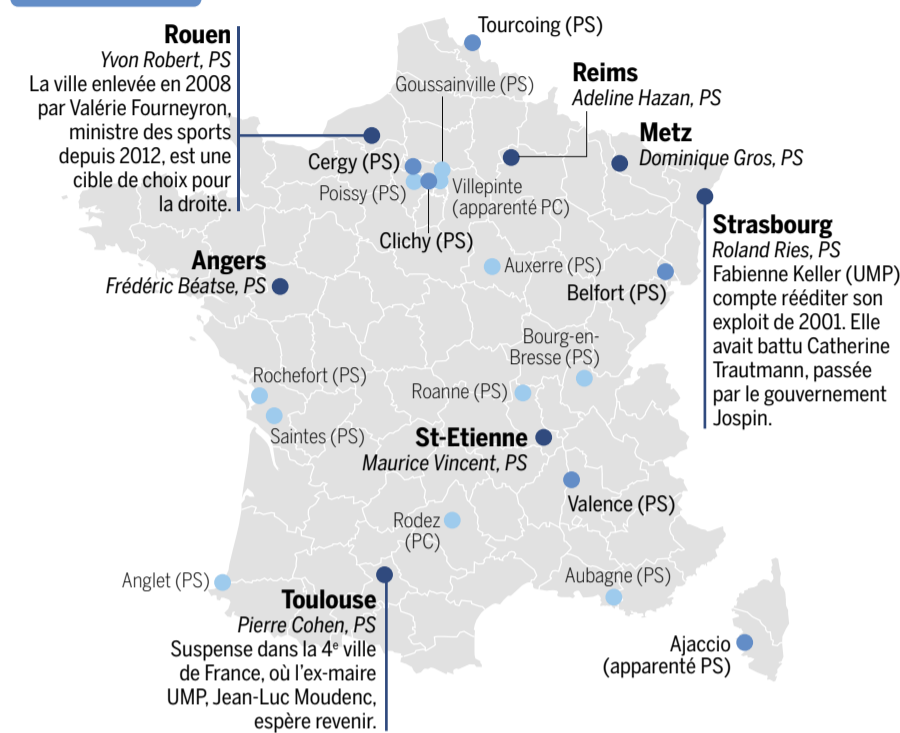
Minée par les divisions internes, l'UMP pourrait pâtir de son manque d'attractivité. Depuis la prise de fonction de François Hollande, le principal parti d'opposition ne capitalise pas sur la très forte défiance à l'égard du pouvoir. Seuls un quart des Français pensent qu'il ferait mieux que la gauche au pouvoir. Conscient de ses

Plus de soixante villes pourraient basculer en 2014

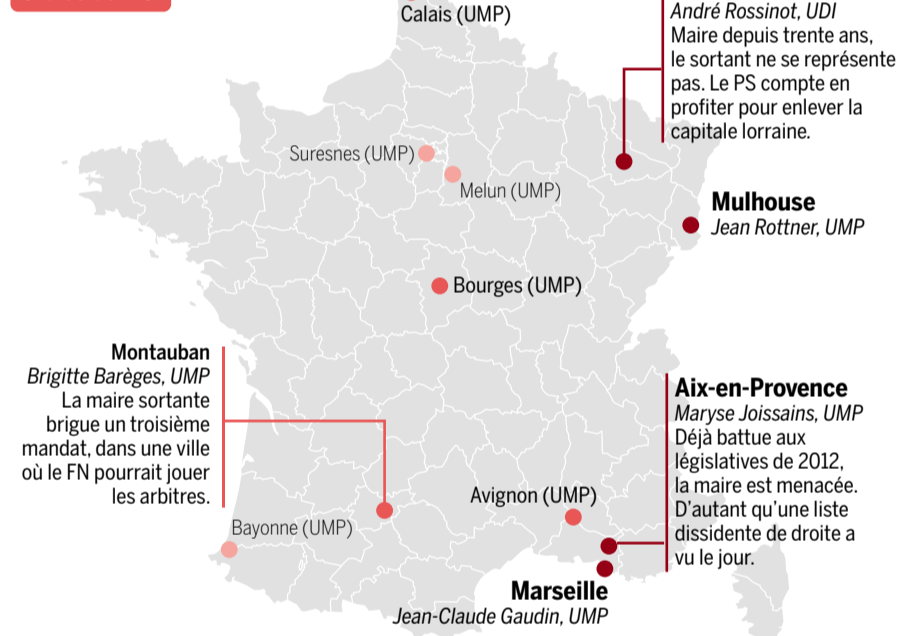
VILLES CONVOITÉES AUX PROCHAINES MUNICIPALES

● Ville de plus de 100 000 habitants ● Ville de plus de 50 000 habitants ● Ville de moins de 50 000 habitants

Cibles de l'UMP



Cibles du PS



INFOGRAPHIE LE MONDE

faiblesses, le parti, qui souffre également d'un déficit de cadres locaux, aborde l'échéance avec prudence. Jean-François Copé se refuse désormais à prédire une « vague bleue », comme il le faisait il y a un an.

Des maires socialistes bien implantés

Le Parti socialiste, qui doit investir, samedi 7 décembre, ses principales têtes de liste, a un autre atout dans sa manche : son ancrage dans les territoires. Des dizaines d'élus sortants – tels Martine Aubry à Lille, Gérard Collomb à Lyon, François Rebsamen à Dijon, Pierre Cohen à Toulouse – devraient conserver la mairie en capitalisant sur leur notoriété locale et leur bilan.

«Les maires socialistes ont bien géré leurs villes et sont proches de leurs habitants», se rassure un poids lourd du gouvernement. Un diagnostic partagé en privé par plusieurs responsables de l'UMP. «Il sera compliqué de déloger des maires de gauche, au profil social-démocrate, ayant un bon bilan», admet un ex-ministre de Nicolas Sarkozy.

Plusieurs études d'opinion montrent que les électeurs sont majoritairement disposés à reconduire le bail de leur maire. Beaucoup de barons locaux socialistes ne comptent que sur eux-mêmes pour l'emporter, allant jusqu'à se démarquer de l'action de l'exécutif pour ne pas voir leur campagne polluée par le contexte national.

C'est notamment le cas d'Anne Hidalgo, à Paris. «Entre nous, on prie pour que Hollande ou le gouvernement ne nous fassent pas une nouvelle affaire Leonarda à quinze jours du premier tour», plaisante à peine un de ces grands élus.

Le poids des triangulaires

Des maires socialistes sortants pourraient tirer leur épingle du jeu dans les zones où le parti de Marine Le Pen sera en mesure d'imposer des triangulaires au second tour. Le FN, qui avait réussi à remporter Toulon, Orange (Vaucluse) et Marignane (Bouches-du-Rhône) lors des municipales de 1995 puis Vitrolles (Bouches-du-Rhône) en 1997, rêve de rééditer l'exploit. Mais il risque surtout d'exercer un pouvoir de nuisance.

Selon certains sondages, le parti d'extrême droite serait en mesure de se maintenir au second tour dans près d'une centaine de triangulaires en obtenant plus de 10 % des suffrages exprimés au premier tour. De quoi empêcher l'UMP de ravir ces communes à la gauche, qui tirerait profit des divisions des deux formations de droite.

Ce scénario ne chagrinerait pas le PS, où un tel calcul politique cynique existe bel et bien. M. Copé ne décolère pas contre ce qu'il perçoit comme un coup tactique. «Hollande favorise la montée du FN comme Mitterrand en son temps», accuse-t-il.

L'extrême droite pourrait encore perturber la droite en contrain-

gnant des candidats UMP à des alliances pour limiter le risque de triangulaires. De tels scénarios sont notamment envisageables dans le Sud-Est.

Marseille, clé du résultat

Si la droite rêve de reprendre Paris et se fait peu d'illusions sur ses chances de ravir Lyon ou Lille au PS, son véritable objectif reste de ne pas perdre Marseille tout en regagnant quelques grandes villes comme Strasbourg.

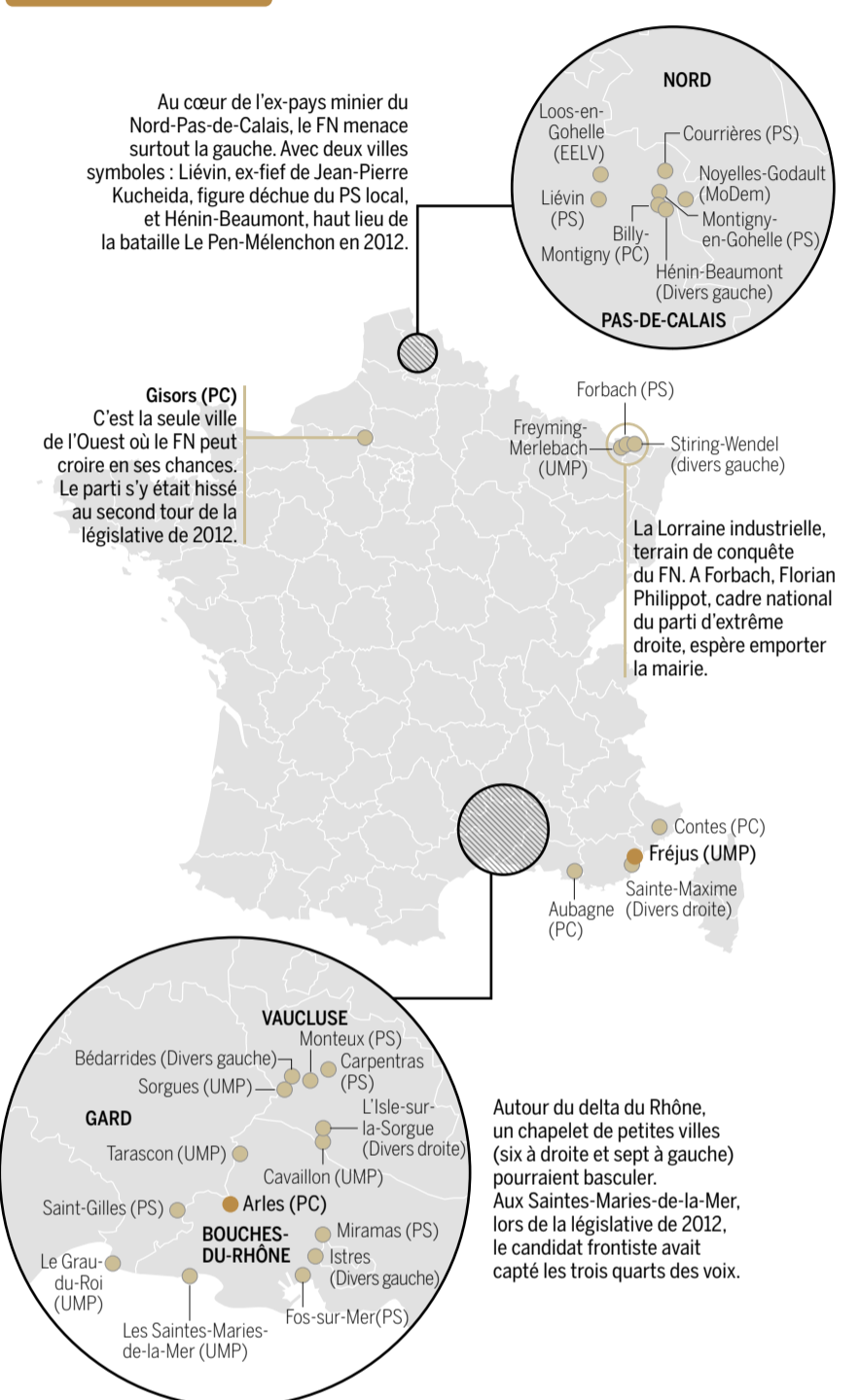
Face au PS qui vise, lui, la prise d'une trentaine de villes, ses espoirs de conquête se concentrent surtout sur une quinzaine d'agglomérations de plus de 30 000 habitants – comme Valence, Tourcoing ou Auxerre – et sur les petites communes rurales. Mais une éventuelle victoire de l'UMP dépend de ses résultats dans les grandes villes. Paris et Marseille auront donc une importance considérable. «Si la droite gagne une quinzaine de villes supplémentaires, cette performance pourrait être minorée par la perte d'une grande ville, comme Marseille», estime Xavier Chinaud, expert électoral et ancien conseiller politique de Jean-Pierre Raffarin à Maignon.

Côté socialiste, on abonde : une victoire politique à Marseille serait un symbole capable d'atténuer plusieurs défaites dans des villes moyennes. ■

BASTIEN BONNEFOUS ET ALEXANDRE LEMARIÉ

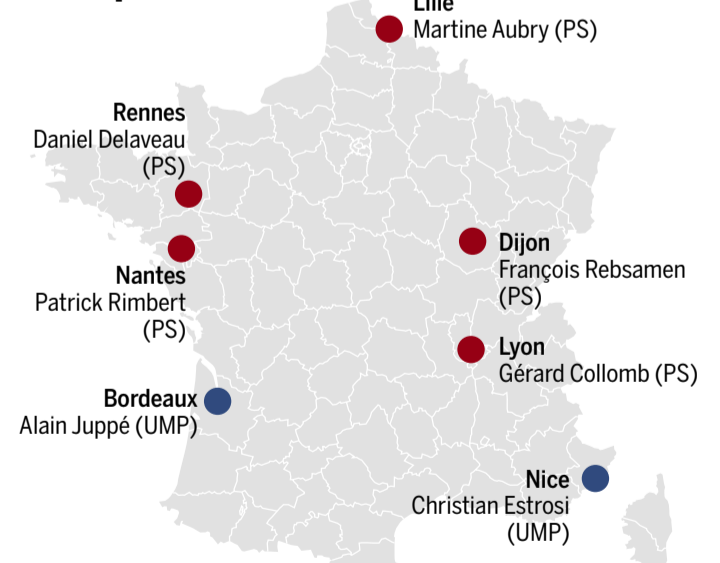
Poissy (PS) Ville, appartenance politique du maire sortant
Le nom du maire sortant est indiqué pour les villes de plus de 100 000 habitants

Cibles du Front national



SOURCE : LE MONDE

Villes-fiefs où l'alternance est improbable



L'UMP vise une quinzaine de villes moyennes

Si elle sait que ses chances sont minces dans des bastions socialistes comme Lyon, Lille ou Nantes, l'UMP espère conquérir une quinzaine de villes de plus de 30 000 habitants sur des territoires en général peu favorables à la gauche, ou dans des communes PS au bilan municipal mitigé, comme Angers, Auxerre ou Valence. A Saint-Etienne, l'unité de la droite peut lui être favorable. Côté PS, la réussite de la primaire interne à Marseille a convaincu de plus en plus de socialistes que la deuxième ville de France

est gagnable. Dans la foulée, leurs espoirs se portent sur Aix-en-Provence et Avignon, deux autres villes où la droite peine à se renouveler. Un tel triplé permettrait au PS de casser l'arc UMP entre Nîmes et Nice. Outre le Vaucluse et le Gard – deux départements où l'extrême droite est implantée de longue date –, le FN vise les villes d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) et celle de Forbach (Moselle), où se présente le vice-président du parti, Florian Philippot.



M. Gaudin dans un bâtiment de la police municipale, le 29 novembre. BERTRAND LANGLOIS/AFP

La fragilité de Jean-Claude Gaudin à Marseille fait peur à la droite

Une défaite de l'UMP dans la deuxième ville de France prendrait une dimension nationale

Marseille
Correspondance

« *One more time*... » C'est sur l'hymne de Daft Punk que Jean-Claude Gaudin a fait son entrée, mardi 3 décembre, pour le lancement de sa campagne municipale 2014 dans son fief des 6^e et 8^e arrondissements, les plus huppés de Marseille. « Monsieur le maire », comme tout le monde l'appelle ici, est arrivé par l'ascenseur qu'on avait bloqué pour lui. Seule façon de lui éviter les trois volées

d'escaliers plutôt raides menant à cette salle, bien mise et peu métissée, remplie par plus de 600 personnes. « *Le cœur de la Gaudinie* », comme dit un de ses proches. Sa plus fidèle cohorte de soutiens depuis qu'il a remporté ce secteur, en 1983.

« *One more time*, c'était l'idée de Laure-Agnès Caradec. Clin d'œil à ce quatrième mandat consécutif désormais officiellement visé. Chef de file de la droite à la communauté urbaine, M^{me} Caradec, 46 ans, est l'un de ces « bébés Gaudin » aux-

quels « Monsieur le maire » semble vouloir laisser une – petite – partie de la stratégie de son nouveau combat « pour sauver Marseille de la gauche ». Avec Yves Moraine, Martine Vassal, mais aussi le sénateur et maire du 3^e secteur Bruno Gilles, tous UMP, ils constituent la nouvelle garde rapprochée d'un Gaudin, qui répète, à 74 ans, « avoir entendu le besoin de rajeunissement de son équipe ».

Après quelques mois de faux suspense, le sortant a annoncé sa candidature, jeudi 21 novembre,

dans une interview au Figaro. Lui aurait préféré « partir après les fêtes de Noël », pour réduire d'autant une campagne qu'il pressent difficile pour sa santé. Mais les « jeunes » voulaient « bouger vite » : « Il fallait exploiter le temps que les socialistes allaient perdre dans leur rassemblement, explique le suppléant du député et maire UMP du 5^e secteur Guy Teissier, Lionel Royer-Perreaut. On se doutait que ce serait long car, entre eux, quand ce n'est pas de la détestation, c'est de la haine. »

Vu de Paris, l'ambition renouvelée de M. Gaudin fait naître des doutes jusque dans son propre camp. Et le sondage BVA du 18 novembre, donnant au second tour 41% des voix au candidat socialiste Patrick Mennucci contre 40% à M. Gaudin et 19% au leader frontiste Stéphane Ravier, n'a pas arrangé les choses.

« Gaudin est en danger car les Marseillais veulent tourner la page, prédit un ancien ministre UMP. Il

« Gaudin est en danger car les Marseillais veulent tourner la page. Il est trop vieux et affiche un bilan apocalyptique »

Un ancien ministre UMP

est trop vieux et affiche un bilan apocalyptique. Il est très mauvais sur deux marqueurs de la droite : la sécurité et la propreté. Je crains que sa défaite plombe notre résultat au niveau national. » En écho, rue de Solferino, un cadre du PS assure que « Marseille peut vraiment passer à gauche. A chaque fois que Gaudin parle depuis qu'il a annoncé sa candidature, on gagne des points ».

Jean-Claude Gaudin sait que le combat sera serré. « Mais en 2008 contre Guérini, rappelle-t-il, vous croyez que c'était facile ? » Hormis son dérapage verbal épinglé par le MRAP – M. Gaudin a déclaré à propos du candidat MoDem Jean-Luc Bennahmia, qu'il « n'était pas aspergé d'eau bénite » –, le maire de Marseille semble déjà bien dans sa campagne. Il a discrètement ramené dans son giron l'exilé volontaire Renaud Muselier, présenté pour les européennes, et réglé le cas de M. Teissier, le seul adversaire dans son camp.

A ce vieux rival toujours situé sur sa droite, M. Gaudin a promis la présidence de la communauté urbaine. Plus quelques postes en vue pour ses équipes et même la tête de liste du 6^e secteur pour la

députée Valérie Boyer, que le maire de Marseille n'a apprécié guère. « On parlait de loin, reconnaît M. Royer-Perreaut, mais aujourd'hui, il y a un accord programmatique et politique. Une grande partie de nos propositions sur la sécurité, la laïcité et surtout sur le pouvoir accru à donner aux maires de secteur ont été intégrées. »

Mardi soir, pendant que l'OM souffrait à Lille (Lille l'a emporté 1-0), M. Gaudin a tenu son auditoire. En posant de temps à autre une main sur sa hanche douloureuse, mais aussi en alignant les perles et les éléments de langage préparés par son équipe. Devant des militants hilares, il a inventé les « menucheries », « mélanges de méchanceté et de menteries », avant d'appeler les électeurs du FN « à ne pas faire le jeu de la gauche » et de marteler le futur gimmick de sa campagne : « la double peine ». Celle qu'il ne veut pas voir pour Marseille : « Un socialiste à la mairie en plus d'un socialiste à la tête de l'Etat. »

Côté bilan, M. Gaudin nie toujours la fracture nord-sud de la ville et s'arc-boute sur ses chiffres, bien loin de ceux du méticuleux « livre noir » distribué à la presse par M. Mennucci et qui dénonce notamment une hausse de 22 000 chômeurs en dix-huit ans de mandat.

« La stratégie est de dissocier l'image de Gaudin de ce qui ne marche pas, glisse un des membres de l'état-major rapproché du maire. La propreté, compétence de la communauté urbaine que dirigent les socialistes ou la sécurité, qui reste dans les mains de l'Etat... » L'autre idée-force est de « placer la candidature au cœur d'un nouvel élan ». Au prochain conseil municipal, lundi 9 décembre, M. Gaudin va faire voter une autorisation décriée : celle d'implanter un casino sur l'ancien môle portuaire J4, juste en face du sublime MUCM.

Après le téléphérique vers Notre-Dame de la Garde et l'Arena de 15 000 places, dans une ville qui ne compte aucune équipe professionnelle de sport en salle, la boîte à projets clinquants est ouverte en grand. ■

GILLES ROF

L'UMP parisienne s'empêtre dans les querelles de cuisine

Dans le 8^e arrondissement de Paris, nappé de haines recuites, prônez le renouvellement. Laissez chauffer au feu vif de la guerre Fillon-Copé, remuez jusqu'à reprise de l'ébullition, puis versez une cuillère à soupe de nomadisme électoral. Telle est la recette soigneusement préparée par les chefs étoilés de la droite. Le résultat ? « Une sauce parisienne plutôt indigeste », commente l'expérimenté Dominique Bussereau, délégué général de l'UMP chargé des élections.

Dans le 8^e arrondissement de la capitale, donc, le maire sortant,

François Lebel, avait fini par se plier aux souhaits de renouvellement émis par Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate UMP à la Mairie de Paris, en acceptant de céder la tête de liste à son adjointe, Martine Mérigot de Treigny. Cela obtenu, NKM semble s'être désintéressée du dossier. Mal lui en a pris. Car le feu a redoublé de vigueur en se déportant sur la deuxième place de la liste, qui est la quasi garantie d'un siège au conseil de Paris.

Député de Paris et conseiller sortant, Pierre Lellouche considère que cette place-là lui revient.

Notons ici, primo, que M. Lellouche entretient les relations des plus exécrables avec M. Lebel, qui avait mené victorieusement une liste dissidente contre lui en 2008 ; secundo, que le même M. Lellouche a pris le parti de François Fillon contre Jean-François Copé dans la bataille pour la présidence de l'UMP.

Etincelle

C'est sur cette scène minée qu'est entré, voici quelques semaines, un autre personnage visant la même place au même endroit : Charles Beigbeder, homme d'af-

fares et donateur de l'UMP, ce qui a sans doute contribué à affermir ses liens avec M. Copé. Inutile de retenir dans le détail le parcours de M. Beigbeder, habitant du 16^e arrondissement, d'abord pressenti dans le 12^e, puis refoulé du 16^e avant d'être parachuté dans le 8^e. Il ne manquait qu'une étincelle. Ce fut un entretien à 20 minutes, le 14 novembre, dans lequel M. Beigbeder rappelait à M. Lellouche sa défaite de 2008 et l'invitait conséquemment à « ne pas trop la ramener ». M. Lellouche n'a guère apprécié d'être ainsi, selon ses mots, « couvert d'inju-

res » par « un « parachuté d'un autre coin de Paris ». Deux semaines plus tard, il ne décolère pas. Persuadé que les copéistes ont sa circonscription en ligne de mire au-delà des municipales, il juge cette affaire « emblématique de la dérive clanique du parti ». « S'il faut en passer par là, je déposerai une liste UMP », promet-il.

M. Lellouche est d'autant plus remonté qu'il a reçu, mardi, le soutien de plusieurs de ses collègues lors de la réunion du groupe UMP de l'Assemblée nationale. « On ne programme pas la mort politique d'un député. C'est une

question de morale élémentaire », a expliqué en substance Henri Guaino, pourtant copéiste. « Nous sommes tous des Pierre Lellouche ! », s'est exclamé Julien Aubert, député du Vaucluse, sous les applaudissements.

La commission d'investiture de l'UMP avait transmis ce dossier épineux à une « sous-commission » ad hoc, qui s'est réunie mercredi soir. Pour s'entendre sur un point : au moins deux autres rendez-vous seront nécessaires avant d'envisager de trouver une éventuelle solution. ■

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

Aimer

Les Tarifs Bas de Ryanair

2^{ème} bagage à main gratuit dès le 1 décembre

Barcelone

(Gérone)

ALLER SIMPLE, A.P.D.

Varsovie

(Modlin)

ALLER SIMPLE, A.P.D.

Stockholm

(Skavsta)

ALLER SIMPLE, A.P.D.

Fès

ALLER SIMPLE, A.P.D.

JUSTICE

Demande de levée de l'immunité parlementaire de Serge Dassault

Les magistrats du pôle financier de Paris Serge Tournaire et Guillaume Daïeff, qui enquêtent sur des soupçons d'achats de votes lors des élections municipales de Corbeil-Essonnes entre 2008 et 2010, ont rédigé une demande de levée de l'immunité parlementaire de Serge Dassault, sénateur UMP de l'Essonne, le 14 novembre. Le parquet de Paris a émis un avis favorable à cette requête avant de la transmettre au parquet général qui l'a lui-même redirigé il y a une dizaine de jours à la chancellerie. Cette demande n'est pas encore parvenue aux sénateurs. Si le bureau du Sénat répond favorablement, Serge Dassault pourra être entendu dans le cadre d'une garde à vue. ■ **ÉMELINE CAZI ET SIMON PIEL**
■ Sur [Lemonde.fr](#) : lire l'article en intégralité

Emploi Légère hausse du chômage

Le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), a augmenté de 0,1 point au troisième trimestre 2013 pour atteindre 10,5% en France métropolitaine, son plus haut niveau depuis fin 1997, et 10,9% avec les départements d'outre-mer. Sur un an, sa hausse est de 0,6 point, précise l'Insee.

« Je sais ce que je dois à la Bretagne »

François Hollande, mercredi 4 décembre, lors d'un dîner organisé par le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, au cours duquel une trentaine d'élus bretons ont eu la surprise de voir arriver le chef de l'Etat. Dans un discours d'une vingtaine de minutes, M. Hollande a promu le « pacte d'avenir » de 2 milliards d'euros pour la Bretagne, présenté le soir même, et fait référence à ses bons scores électoraux dans la région.

ÉCOLOGISTES

Une députée EELV quitte son parti

Isabelle Attard, députée du Calvados, quitte Europe Ecologie-Les Verts pour rejoindre Nouvelle Donne, le parti que vient de fonder l'économiste socialiste Paul Larrourou. Les ministres écologistes « font du très bon boulot mais se retrouvent noyés dans un gouvernement d'où ne sortent malheureusement pas beaucoup de projets de gauche », affirme la parlementaire au Monde. « Je vais dans un parti qui donne envie de se battre et décide de la faire maintenant. » ■ **RAPHAËLE BESSE DESMOULIÈRES**
■ Sur [Lemonde.fr](#) : lire l'entretien avec Isabelle Attard

Roms L'UMP condamne les propos d'un de ses élus

L'UMP a « condamné avec la plus grande fermeté », mercredi 4 décembre, « les propos inacceptables » de Luc Jousse, maire de Roquebrune-sur-Argens (Var). Celui-ci avait regretté, lors d'une réunion publique le 12 novembre, que les secours aient été appelés « trop tôt » pour éteindre un incendie dans un campement de Roms, selon un enregistrement diffusé par Mediapart. Interrogé jeudi sur Europe 1, l'élus a déclaré regretter « d'avoir répété une phrase humoristique » qui n'était pas de lui. Le bureau de l'UMP discutera d'éventuelles sanctions mercredi 11 décembre. — (AFP.)



COMMUNIQUÉ

01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr

LA HAUTE COUR

AFFAIRES COMMERCIALES 2013 Saisine non législative N° 532

CONSIDÉRANT LA DIRECTIVE 2005/56/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 26 OCTOBRE 2005, SUR LES FUSIONS TRANSFRONTALIÈRES DES SOCIÉTÉS A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ;
CONSIDÉRANT LA SOCIÉTÉ METLIFE EUROPE LIMITED ;
CONSIDÉRANT LA DEMANDE FONDÉE SUR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE 2008 DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (FUSIONS TRANSFRONTALIÈRES) PRÉSENTÉE PAR METLIFE EUROPE LIMITED ;
ET CONSIDÉRANT LES SOCIÉTÉS METLIFE EUROPE LIMITED ET METLIFE S.A. ;
ET CONSIDÉRANT LA DEMANDE FONDÉE SUR L'ARTICLE 14 DU RÈGLEMENT DE 2008 DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (FUSIONS TRANSFRONTALIÈRES) PRÉSENTÉE PAR METLIFE EUROPE LIMITED ET METLIFE S.A. ;
Il est donné avis par les présentes que, MetLife Europe Limited (la « Compagnie ») présentera le 20 décembre 2013 à 11 h (heure d'Irlande), une demande devant la Haute Cour d'Irlande siégeant à : Four Courts, Dublin 7, Irlande, d'ordonnance confirmant l'examen de la légalité de la fusion transfrontalière entre la Compagnie et MetLife S.A., en vertu de l'article 14 du Règlement de 2008 (Le « Règlement ») des Communautés européennes (Fusions transfrontalières).

À la suite de la fusion transfrontalière, les actifs et passifs de MetLife S.A. sont transmis à la Compagnie, et MetLife S.A. doit être dissoute sans liquidation, et radiée du Registre du Commerce et des Sociétés.

La Compagnie est une société à responsabilité limitée constituée en Irlande en vertu des lois sur les sociétés de 1963 à 2012, et enregistrée auprès du Bureau d'enregistrement des sociétés irlandaises sous le numéro 415123, et dont le siège est sis au « 20 on Hatch », Lower Hatch Street, Dublin 2.

MetLife S.A. est une société constituée en vertu des lois françaises (Société Anonyme), enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 722 092 368 et dont le siège social est sis : 100 Esplanade du Général de Gaulle Cœur Défense — 92 400 Courbevoie.

Les créanciers de la société peuvent exercer leurs droits en vertu de l'Article 15 du Règlement et les créanciers de MetLife S.A. peuvent exercer leurs droits en vertu de l'Article 14 (3) g) du Règlement. Les droits et obligations des créanciers de MetLife S.A. seront transférés à la société conformément au Règlement, et aux dispositions de l'article L236 du Code de commerce français.

Des informations complètes quant aux dispositions prises pour l'exercice des droits des créanciers de la Compagnie ou de MetLife S.A. sont gratuitement disponibles auprès du siège pertinent de la Compagnie, ou de MetLife S.A., comme indiqué ci-dessus. La Compagnie informe que le projet commun de fusion transfrontalière a été déposé au Registre des sociétés le 3 octobre 2013. Des copies du projet commun sont disponibles sur demande à partir du Registre des sociétés. Les demandes seront formulées auprès du Companies Registration Office (Bureau d'enregistrement des sociétés), 14 Parnell Square, Dublin 1, Irlande, et sur le site [www.cro.ie](#).

EN OUTRE, VEUILLEZ PRENDRE AVIS du fait que tout créancier ou toute autre personne qui pense avoir un droit de plaider lors de l'étude de la demande d'ordonnance confirmant l'examen de la légalité de la fusion transfrontalière, et qui a l'intention de comparaître et souhaite se faire entendre lors de l'étude de la demande présentée devant la Haute Cour de l'Irlande, doit donner un préavis écrit de son intention aux avocats des requérants au plus tard le mardi 17 décembre 2013 à 17 heures. De plus, si une telle partie intéressée souhaite recourir à une déclaration sous serment aux fins de l'audience, un exemplaire de cette déclaration sous serment doit être remis aux avocats des requérants au plus tard le mardi 17 décembre 2013 à 17 heures.

Daté de : Novembre 2013

McCann FitzGerald, Avocats des requérants

Riverside One

Sir John Rogerson's Quay

Dublin 2

Martin Hirsch, nouveau patron de l'AP-HP, promet « un Hôtel-Dieu tout médical »

Le projet précédent, visant à installer le siège de l'Assistance publique dans les locaux, est abandonné

C'est le dossier très politique de l'Hôtel-Dieu qui avait valu à sa prédécesseure, Mireille Faugère, son éviction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) à quelques mois des élections municipales. C'est donc logiquement celui-ci que Martin Hirsch, nommé le 13 novembre en conseil des ministres à la tête du plus gros hôpital de France, a choisi de déminer le premier en promettant « un Hôtel-Dieu tout médical ».

« Je veux que ce site ait une entière vocation hospitalière », affirme-t-il au Monde. Autrement dit, que « ce lieu formidable, en plein cœur de Paris », n'héberge pas « pour moitié les bureaux de la direction et pour moitié des structures médicales ». L'équipe précédente avait en effet prévu de déménager le siège de l'institution, situé de l'autre côté de la Seine, juste à côté de l'Hôtel de Ville. Il n'en est plus question. S'il souhaite pour le plus vieil hôpital de Paris « un projet médical ambitieux », il se veut pragmatique. Il ne s'agira pas d'un hôpital classique où l'on opère, mais d'une structure originale. Toutes les idées liées à la santé, dont la prévention, sont les bienvenues.

Le projet défendu par l'équipe précédente — un hôpital universitaire de santé publique sans hospitalisation de patients — sera donc retransformé et complété, mais cette fois « sans arrière-pensée immobilière », selon un document que *Le Monde* a pu consulter. La vente du prestigieux siège de l'avenue Victoria ne semble pour l'heure plus d'actualité. L'AP-HP doit pourtant financer le projet de reconversion de l'Hôtel-Dieu et bien d'autres encore, alors que le déficit global du groupe pour 2013 était estimé, en juin, à 70 millions d'euros (pour un budget d'environ 7 milliards).

Depuis trois semaines, le tout nouveau patron a vu les syndicats, les professeurs de médecine, et les politiques de tout bord, tous impliqués dans les houleux débats autour de l'avenir de l'Hôtel-Dieu. Pour affiner le projet, l'ancien haut-commissaire aux solidarités actives du gouvernement Fillon, et ancien directeur de cabinet de Bernard Kouchner au ministère de la santé s'engage à consulter les élus des arrondissements proches.

Sur l'épineux dossier de la fermeture des urgences du vieil hôpital de l'île de la Cité, il a réussi à remet-

tre tout le monde autour de la table. C'est leur récente transformation en un centre de consultations ouvert 24 heures sur 24 qui avait suscité le blocage, au point d'en faire un sujet de campagne pour les municipales. Ce n'est pas un retour en arrière qu'il a proposé, mais une reprise de la discussion, avec la participation notamment des professeurs Carli du SAMU de Paris et Riou de la Pitié-Salpêtrière.

Prudence

Certes, les pompiers doivent toujours emmener leurs patients vers d'autres hôpitaux, mais des gages ont été donnés. Il a ainsi été décidé de rouvrir les « lits porte », pour accueillir les patients arrivés en urgence à l'Hôtel-Dieu et en attente d'un accueil dans un service de l'AP-HP, et de recruter quatre infirmières. Le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), lui, va être directement rattaché au SAMU de Paris. L'idée est par ailleurs de renforcer à l'avenir les autres services d'urgence parisiens.

« M. Hirsch fait un exercice de corde raide très difficile », estime Loïc Capron, le président de la commission médicale d'établissement de

l'AP-HP, qui s'était prononcé en faveur du projet de la précédente direction sur la fermeture des urgences. « Comment va-t-on financer la restauration de l'Hôtel-Dieu si on n'y met pas le siège ? », demande-t-il. J'attends de voir comment va faire M. Hirsch. A moins de recevoir des aides extérieures spécifiques, je ne connais pas le modèle financier. »

« Si on ne vend plus le siège, ça veut dire que tout le projet de l'ancienne direction tombe », veut pour sa part comprendre le médecin urgentiste Gérard Kierzek, qui avait été démis de son poste de chef du SMUR début juillet pour avoir mené la fronde contre le projet de reorganisation. Il admet que les annonces du nouveau directeur « sont des signes positifs qui vont dans le bon sens » mais reste néanmoins circonspect. « Si ce n'est que ça, on ne va pas aller très loin. »

La CGT Santé se félicite dans un communiqué de la « volonté d'ouverture et de dialogue » du nouveau directeur, ajoutant qu'« il y a loin de la coupe aux lèvres ». La prudence reste donc de mise. ■

FRANÇOIS BÉGUIN
ET LAËTTIA CLAVREUL

« Mes clients ne sont pas des mauvais garçons »

Laura, étudiante de 26 ans, se prostitue occasionnellement pour faciliter ses fins de mois

Portrait

C'est une jeune femme toute simple, la « fille d'à côté ». Cheveux longs et lisses, silhouette menue, lunettes discrètes, col roulé sage. A 26 ans, Laura — son prénom a été modifié — est ce qu'on appelle une « occasionnelle » dans le jargon de la prostitution. Ni fille de la rue, ni escort girl en tournée dans les capitales, c'est une femme qui vend des services sexuels de temps en temps, pour améliorer un ordinaire frugal. « Ça met du beurre dans les épinards », résume-t-elle. Certaines sont mères de famille, elle est étudiante dans le domaine de la santé.

Contrairement à ce que pensent les auteurs de la proposition de loi de « lutte contre le système prostitutionnel » votée mercredi 4 décembre, la jeune femme a parfaitement conscience de se prostituer. « J'ai beaucoup hésité avant de le faire, explique-t-elle. J'ai quand même l'impression que c'est une connerie, parce que la société dit que c'est mal. » D'ailleurs, elle pense — à tort — que c'est illégal. « J'ai le sentiment de ne pas pouvoir en parler à mes amis », insiste-t-elle. Des amis qui « n'en reviendraient pas » qu'elle, qui est si timide, fasse cela. Quant à ses parents, « ils [la] feraient interner », assure Laura en riant.

C'est son ordinateur qui a tout déclenché : cet été, le disque dur est tombé en panne. Elle n'a pas d'argent, pas de petit boulot : ses études intensives ne lui en laissent pas le temps. « Mes parents se prient pour moi et je n'ai pas envie de leur demander plus », ajoute-t-elle.

Les députés ont voté la proposition de loi

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 4 décembre, par 268 voix contre 138, la proposition de loi de lutte contre le système prostitutionnel, qui instaure une contravention de 1500 euros pour les clients de prostituées (qui deviendra un délit puni d'une amende de 3750 euros en cas de récidive), abolit le délit de racolage, et instaure un parcours de sortie de la prostitution. De nombreux députés étaient absents ou se sont abstenus, mais la mobilisation a été bonne au groupe socialiste, puisque 238 députés sur 292 ont soutenu



La vie à Paris est chère, « surtout depuis qu'[elle a] dépassé les 25 ans » : plus de carte Imagine'R, plus de réduction au cinéma, et les 450 euros de loyer pour une chambre. « J'ai déjà passé une semaine à manger du riz, ajoute-t-elle. Si j'avais fait mes études dans une ville moins chère, sans doute que je ne me serais pas prostituée. »

Mais il y a une autre raison, plus profonde : au moment où son disque dur la lâche, son petit ami la quitte. Une rupture douloureuse qui lui donne envie de se perdre et

de prendre des risques. « Vu qu'il ne voulait plus de moi, je me suis dit : "Je vais coucher avec des types que je ne connais pas". Et comme c'était pas génial, je me suis dit : "Autant que ça rapporte." » L'un d'eux, client de prostituées, la renseigne sur les sites où elle peut publier son annonce et les mesures de précaution (se faire payer avant, ne jamais boire dans un verre déjà servi...).

300 euros l'heure

La veille de la première fois, elle dort mal, partagée entre l'angoisse et l'excitation. Après, elle a surtout été « soulagée d'y être arrivée ». Elle recommence depuis, au rythme d'un client par mois. « J'ai une somme à atteindre pour des projets, comme une épilation électrique, peut-être des billets d'avion pour aller où j'ai toujours rêvé d'aller, assume-t-elle. Ou pour me faire plaisir avec un restaurant ou quelques fringues. Mais je reste économe. » Elle se défend de banaliser : « Si j'avais pu gagner autant d'argent autrement, je l'aurais fait. »

Ses clients « ne sont pas des méchants garçons ». Ils ne méritent pas une sanction, « sauf ceux qui sont mariés », dit Laura, qui tient à la fidélité dans cette institution. Ils cherchent « quelque chose de sim-

ple, une intimité ». Laura les sélectionne, réclame leur photo, refuse certaines pratiques. Elle embrasse, mais ne fait pas de fellation. « Ça, je ne peux que si je suis amoureuse. » Le tarif est de 300 euros l'heure. Sur Internet, les occasionnelles sont recherchées. « Beaucoup de filles se présentent comme ça alors que manifestement elles ne le sont pas », affirme Laura.

Au final, elle juge cette expérience « plutôt positive ». Financièrement, et parce qu'elle est plus sûre d'elle : « Je suis valorisée par le fait que des hommes sont prêts à payer et qu'ils me redemandent. » Malgré tout, elle ne se voit pas continuer. Pour ne pas s'habituer à gagner « autant d'argent d'un coup », et parce qu'elle pense « regretter » si elle a des enfants. « Je ne suis pas contrainte mais je ne suis pas totalement en accord avec moi-même, c'est contraire à mes principes, analyse-t-elle. J'ai quand même du mal à imaginer qu'on fasse ça si tout va bien, financièrement et psychologiquement. » Laura ne pense pas que l'Etat doive se préoccuper de ce sujet, au-delà de la lutte contre le proxénétisme. Car la prostitution est, selon elle, « impossible à régler autant qu'à éradiquer ». ■

GAËLLE DUPONT



PRÊT INNOV&PLUS* DÉCLENCHER UN ÉLAN DE COMPÉTITIVITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE



BANQUE POPULAIRE LANCE INNOV&PLUS : UN NOUVEAU CRÉDIT À L'INNOVATION

Parce que nous sommes convaincus que l'innovation des entreprises est un levier majeur pour assurer le dynamisme de nos régions et favoriser la reprise économique, Banque Populaire s'engage une nouvelle fois auprès des entrepreneurs. Après avoir mis à disposition des entreprises 7 milliards d'euros en 2013 pour financer 100 000 nouveaux projets, Banque Populaire lance Innov&Plus pour permettre à nos entreprises de gagner toujours plus en compétitivité et de se développer.

* Le présent financement bénéficie du soutien de l'Union européenne par le biais de l'Instrument de partage des risques (RSI) pour les PME et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) orientées vers la recherche et l'innovation – compartiment dédié du mécanisme de financement avec partage des risques (RSFF).



LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR

Dans la salle d'opération d'Emmanuel Meirieu

Le metteur en scène adapte les deux romans « irlandais » de Sorj Chalandon. Un spectacle d'une grande intensité

Rencontre

Emmanuel Meirieu : réalisateur, metteur en scène au théâtre et à la télévision, designer, acteur (dans la série « Kaamelott », d'Alexandre Astier), fils du professeur de sciences de l'éducation Philippe Meirieu. La fiche Wikipédia laisse rêveur, alors qu'on s'apprête à aller rencontrer l'individu en question par une froide et grise après-midi d'automne.

Emmanuel Meirieu est apparu sur les écrans radar des circuits de reconnaissance parisiens en 2011, avec *De beaux lendemains*, un spectacle comme on en voit peu, qui inscrivait le drame humain imaginé par Russell Banks dans toute sa pureté et sa nudité.

Au printemps, le jeune homme a récidivé, en créant, au Théâtre Vidy de Lausanne, *Mon traître*, d'après les deux formidables romans « irlandais » de Sorj Chalandon : un spectacle lui aussi d'une intensité émotionnelle exceptionnelle (*Le Monde* du 20 avril), aujourd'hui présenté au Théâtre des Bouffes du Nord, à Paris. « On a eu l'impression que je sortais de nulle part, alors que je fais du théâtre depuis toujours, ou presque », s'amuse ce garçon de 37 ans à la silhouette mince de sportif, habillé comme pour une randonnée en montagne.

Emmanuel Meirieu est monté pour la première fois sur une scène de théâtre quand il avait 3 ans. Ses parents étaient venus vivre à Lyon, où son père avait fondé une école nouvelle, le collège Saint-Louis-de-la-Guillotière, où les élèves notaient leurs professeurs. « Mes parents sont des militants, ils travaillent toujours à rendre le monde meilleur. Ma mère, professeur d'espagnol, s'occupait d'un réseau d'accueil de réfugiés latino-américains. Nous avons, mes frères et sœurs et moi, été mordus très jeunes par la violence du monde : l'Amérique du Sud, Beyrouth, Belfast... Nos parents, qui s'inscrivaient dans toute la mouvance de l'éducation populaire, avaient aussi créé un petit festival de théâtre dans la région. Voilà comment je me suis retrouvé sur scène. »

Emmanuel Meirieu a fait du théâtre à l'école, au lycée, à l'université, mais n'a pas fait d'école de théâtre. « J'ai arrêté la scène seulement pendant trois ans. Je voulais être lieutenant de police à la brigade des mineurs, ou infirmier urgentiste. Je crois que j'avais envie d'être un héros, de prendre les victimes dans mes bras et de me battre contre les méchants », sourit-il. A 21 ans, il crée sa compagnie, Bloc opératoire. « J'ai jamais l'idée de "faire bloc", la précision du geste chirurgical, et le jeu de mot sur l'expression anglaise



Au Théâtre des Bouffes du Nord, à Paris. DIANE ARQUES POUR « LE MONDE »

« operating theater », qui désigne la salle d'opération... »

Succès fulgurant, puis chute. Sa première création, *Les Chimères amères*, un conte cruel, le propulse sur le devant de la scène, à Lyon. Avec la deuxième, une *Electre* dont il fait un western à la Sergio Leone, il prend le bouillon. « J'ai pu malgré tout continuer à travailler et à me

former, pendant une dizaine d'années, en voyant, en "live" ou en vidéo, les spectacles de Tadeusz Kantor, Antoine Vitez, Klaus Michael Grüber, Roger Planchon, Georges Lavaudant, Peter Brook ou Bruno Boëglin... »

Peut-être est-ce parce qu'il n'est pas passé par les grandes écoles françaises de formation à l'art dra-

matique qu'Emmanuel Meirieu a tracé son chemin singulier, en remettant le récit et l'émotion au cœur du théâtre, ce qui n'était plus la tendance, depuis les années 1960. « Je crois au récit pour sauver le théâtre de l'ennui. Et je crois aussi, comme le disait Klaus Michael Grüber, que "le théâtre doit passer à travers les larmes". »

Emmanuel Meirieu lit beaucoup de romans, américains notamment, va beaucoup au cinéma, mais peu au théâtre. Il aime Martin Scorsese, avec qui il a en commun d'avoir adapté *Ressusciter les morts* (Belfond, 2000), le roman de Joe Connelly (adapté par le cinéaste américain sous le titre *A tombeau ouvert*). « Ressusciter les

morts » pourrait d'ailleurs être le titre générique de tout son théâtre, dans la pure tradition antique. Il trouve dans des récits comme ceux de Russell Banks ou de Sorj Chalandon de grands archétypes, et des histoires de crucifixion et de rédemption qu'il porte à incandescence sans effets et sans délayage inutiles. En cherchant toujours « le sourire à travers les larmes, comme le faisait Chaplin ».

Emmanuel Meirieu et Sorj Chalandon ont, entre autres points communs, celui d'avoir été bègues dans leur jeunesse. « Quand vous êtes affligé de cette infirmité, vous usez très vite la patience de vos interlocuteurs, remarque-t-il. Je crois que ça m'a servi de leçon. Les mots sont devenus pour moi sacrés, mais

« C'est la parole, plutôt, qui sauve et fait renaître, qui peut permettre de revenir de l'enfer »
Emmanuel Meirieu

pas au sens de faire de la langue le cœur du théâtre, comme on l'entend souvent dans le théâtre français. C'est la parole, plutôt, qui sauve et fait renaître, qui peut permettre de revenir de l'enfer. »

Il tranche, décidément, dans le paysage français, par sa conviction et sa foi, ce metteur en scène qui trouve qu'« on souffre en France d'un manque d'intensité ». « On a besoin de héros, de traîtres... mais pas dans la récupération actuelle du storytelling... », observe-t-il. Il aime les courses en montagne, la neige et la pluie. Dans *De beaux lendemains*, la neige enveloppait le deuil et la douleur ; dans *Mon traître*, lors de la création à Lausanne, la pluie d'Irlande baignait cette histoire de trahison et de rédemption déchirante, où le destin pèse, implacable, comme dans une tragédie grecque. A Paris, la pluie a été remplacée par la bruine, dans le décor de ruines des Bouffes du Nord. Le théâtre est toujours une opération à cœur ouvert, pour Emmanuel Meirieu. ■

FABIENNE DARGE

Mon traître, d'après *Mon traître* et *Retour à Killybegs*, de Sorj Chalandon. Adaptation et mise en scène : Emmanuel Meirieu. Théâtre des Bouffes du Nord, 37 bis, bd de La Chapelle, Paris 10^e. Tél. : 01-46-07-34-50. Du mardi au samedi à 21 heures, samedi également à 16 heures, jusqu'au 21 décembre. De 14 € à 29 €. Durée : 1 h 10. Puis tournée, en janvier et février 2014, à Caluire, Grenoble, Nice et Soissons.

Vingt ans après sa mort, Rudolf Noureev terrorise toujours les danseurs

Le chorégraphe, qui avait remis en selle le répertoire classique, est à l'honneur à Toulouse, Paris et Moulins, qui lui consacre une exposition

Danse

Toulouse

Noureev encore ! Noureev toujours ! A droite, à gauche, devant, derrière, les murs du Théâtre du Capitole, à Toulouse, sont couverts de photos de Rudolf Noureev (1938-1993). Dans les couloirs, le 26 novembre, Kader Belarbi, directeur du Ballet depuis 2012, fait la visite à son ancien collègue Karl Paquette, danseur étoile de l'Opéra de Paris, venu exceptionnellement collaborer avec la troupe toulousaine pour le programme spécial d'extraits de ballets intitulé *Dans les pas de Noureev*, en tournée en France depuis le 4 décembre.

Cet échange de bons procédés entre les deux compagnies est une première. Brigitte Lefèvre, directrice de la danse à l'Opéra de Paris, a veillé sur l'opération. « Il existe une sorte de formation Nou-

reev qu'il importe de transmettre, commente-t-elle. Permettre aux interprètes toulousains de découvrir la modernité du classique selon Noureev en s'appuyant sur ceux qui l'ont connu comme Kader est juste normal. »

Elle a aussi envoyé à Toulouse Laurent Hilaire, son collaborateur à la direction de la danse, pour faire travailler les trente-cinq jeunes du Capitole. Deux d'entre eux, les Russes Tatiana Ten et Kazbek Akhmedyarov, ont débarqué à Paris pour s'entraîner pendant une semaine avec leurs homologues du Palais Garnier. Une immersion qui a chauffé les neurones de Kazbek Akhmedyarov : il a surgi aux répétitions avec un bonnet sur la tête façon Noureev !

Vingt ans après sa mort, le danseur et chorégraphe tatar chaud bouillant est plus que jamais d'actualité. Parallèlement au remonta-

ge de *La Belle au bois dormant*, revue en 1989, d'après la chorégraphie originelle de Marius Petipa sur la musique de Tchaïkovski, grimpe à l'affiche de l'Opéra Bastille, tandis que le Centre national du costume de scène, à Moulins, inaugure une collection permanente de ses meubles, tableaux, sculptures...

Des concentrés explosifs et déstabilisants de technique classique

A quoi tient la longévité Noureev ? Certes, à sa vie rocambolesque de star dans un domaine, à l'époque, peu people. Mais surtout au répertoire classique de choc qu'il a remis en selle pour le Ballet de l'Opéra de Paris, dont il fut le

directeur de 1983 à 1989. *Le Lac des cygnes*, *Don Quichotte*, *La Bayadère*, *Raymonda*, sont des hits de la troupe et son fonds de commerce.

Ces ballets tiennent en joue l'héritage historique de Petipa augmenté d'un point de vue psy qui donne du nerf aux scénarios. Ils offrent surtout des concentrés explosifs et déstabilisants de technique classique. Noureev a non seulement allongé les variations, en particulier masculines, mais en a ajouté. Il les a complexifiées, déboinant des enchaînements à droite, à gauche.

D'où des partitions d'une invraisemblable difficulté au point que d'aucuns les comparent à « un examen de passage », à « un bulletin de santé du danseur » ou encore à « un test de niveau ». « La compagnie toulousaine est renaissante, s'inquiète Kader Belarbi. Est-ce que les danseurs vont être capables de faire face ? Je l'espère. Il est de pre-

mière importance de passer par l'apprentissage de cette école Noureev pour conserver la tradition du répertoire dans sa science la plus rigoureuse. »

A l'Opéra de Paris, les danseurs sont dans les startings-blocks. Les étoiles Eleonora Abbagnato et Ludmila Pagliero s'attaquent pour la première fois à *La Belle au bois dormant*. « C'est un ballet deux fois initiatique, montre Elisabeth Platel, danseuse étoile, directrice de l'École de danse de l'Opéra depuis 2004. Par son histoire, par sa chorégraphie. Sa perfection stylistique peut être d'une pureté presque dérangeante. »

Selon les générations, les danseurs foncent ou renâclent. Il y a quelques années, certains experts notaient que les interprètes de l'Opéra de Paris craignaient de s'affronter au style Noureev. Elisabeth Platel parlait même d'« asepsiation ». Cette année, elle remar-

que que ses jeunes élèves préfèrent « ratouiller » un enchaînement plutôt que de ne pas oser une variation signée par celui qui « donnait la liberté de se planter ».

« Le problème, c'est que la difficulté des chorégraphies de Noureev ne paye pas, comme on dit, souligne le journaliste René Sirvin, qui a été le premier à interviewer Noureev, en 1961. Les danseurs se donnent un mal fou et le public ne le réalise pas le plus souvent. En revanche, il est clair que, pour les interprètes qui s'y risquent, les progrès sont énormes. » ■

ROSITA BOISSEAU

Dans les pas de Noureev. Ballet du Capitole de Toulouse. 8 décembre, Onet-le-Château. 14 et 15 décembre, Opéra de Massy. 19 décembre, Sochaux. **La Belle au bois dormant**. Opéra Bastille, place de la Bastille, Paris 12^e. Jusqu'au 4 janvier 2014. 19 h 30. Tél. : 0892 89 90 90. De 10 € à 110 €.

« Hamlet » : Olivier Py au sommet de son noir

Le metteur en scène livre une adaptation brillante de l'opéra d'Ambroise Thomas

Lyrique

Bruxelles

Ce ne sont pas les vents tombant des grands monts de Norvège mais les rumeurs venues du Theater an der Wien qui parlaient en faveur de cette production d'*Hamlet* d'Ambroise Thomas, présentée à Vienne en avril 2012. Une production reprise à Bruxelles mardi 3 décembre, jusqu'au 22 décembre. La distribution est sensiblement différente mais les deux complices et champions de cette partition sont à pied d'œuvre : Marc Minkowski dans la fosse, sur le plateau Olivier Py.

Rien de pourri au royaume du Danemark : cet *Hamlet* est l'une des meilleures réussites du metteur en scène français. Olivier Py a fait de la résistance shakespearienne son maître mot, fuyant la sentimentalité d'une musique plus encline à attendre les chaudières qu'à faire vrombir les chaudières. Dans le monumental et ingénieux décor de briques sombres de Pierre-André Weitz – tombeau antique et pyramide, cave et cachot, crypte et palais façon puzzle –, le metteur en scène a déployé une direction d'acteurs puissante et théâtralisée, précise et subtile, mêlant aux mânes de la tragédie les états d'âme du romantisme noir.

Son *Hamlet* est autiste. Il se scarifiait et s'automutilait, fantôme errant en proie à ses propres apparitions, omniprésent sur le plateau, comme si la musique l'astreignait à l'incarnation. Ce juge observateur sous influence, qu'un spectre pousse à agir, est régicide par devoir et matricide refoulé (ce très violent Oreste tentera de noyer une mère qu'il a plus envie de punir que son oncle Claudius, usurpateur et meurtrier de son père). Stupéfiant Stéphane Degout, qui atteint dans ce rôle-titre – que Marc Minkowski qualifie de « rôle de baryton le plus impressionnant de l'opéra français » – les sommets de son art : une vocalité ample,

généreuse, incisive, sans faiblesse sur l'ensemble de la tessiture et d'une diction parfaite, mais aussi une évidence scénique glaçante et sidérante à la fois. Py exige de ses chanteurs – du Claudius alcoolique de Vincent Le Texier à la Gertrude nymphomane de Jennifer Larmore – un engagement viscéral, quasi cauchemardesque. Ce faisant, il verse dans l'oreille parfois complaisante d'Ambroise Thomas le venin de Shakespeare.

Un timbre pulpeux

La découverte de la soirée n'est autre que la soprano colorature Lenneke Ruiten, qui faisait ses débuts au Théâtre royal de La Monnaie dans le rôle d'Ophélie. On pourra entendre la jeune Néerlandaise les 11 et 13 février 2014 à Paris, au Théâtre des Champs-Élysées, dans un gala Monteverdi sous la direction d'Emmanuelle Haïm. Elle vient de la musique baroque et possède un timbre pulpeux et astrigent (avec un rien de Maria Callas), de beaux aigus légers et vaporeux qui donnent à son personnage de noyée un côté « pâle Ophélie », pour paraphraser Rimbaud.

Marc Minkowski défend l'opéra français depuis toujours. Sa direction au grand cœur donne à cette musique charnue, voire trapue, quoique pourvue d'étranges béances, une veine fervente, passionnée et d'une haute tenue dramatique. Elle en assume également les baisses d'inspiration, comme on pardonne leurs faiblesses à ceux que l'on aime. ■

MARIE-AUDE ROUX

Hamlet, d'Ambroise Thomas. Avec Stéphane Degout, Vincent Le Texier, Jennifer Larmore, Lenneke Ruiten, Till Fechner, Rémy Mathieu, Jérôme Vernier, Olivier Py (mise en scène), Pierre-André Weitz (décors et costumes), Bertrand Killy (éclairages), Orchestre symphonique et chœurs de La Monnaie, Marc Minkowski (direction). Opéra royal de La Monnaie à Bruxelles. Le 3 décembre. Jusqu'au 22 décembre. De 12 € à 122 €.

Benjamin Clementine, 24 ans et tout son chant

La voix opératique de l'Anglais envoûte, pour quatre soirs, les Transmusicales de Rennes

Rock

Rennes

Chaque année, le festival des Transmusicales propose à un artiste de créer un spectacle, pendant quatre jours, dans la confortable petite salle de L'Aire libre, en banlieue rennaise, à Saint-Jacques-de-la-Lande. Certains, tels Gaëtan Roussel ou Stromae, ont profité de l'occasion pour révéler d'excitantes perspectives de carrière. Mais on ne souvient pas avoir été autant impressionné que par ce qu'a laissé entrevoir Benjamin Clementine, mercredi 4 décembre, lors du premier de ses quatre concerts.

A 24 ans, cet Anglais d'origine ghanéenne n'a qu'un seul single (*Cornerstone*) à son actif. Torse nu, prisonnier d'une cage constituée de petites plaquettes de bois, le sculptural géant d'ébène chante d'une voix quasi opératique un *Antropologia* clamant la supériorité de l'expérience vécue sur les connaissances théoriques.

Désillusions amoureuses, fêlures familiales, errances solitaires ont mis à vif son inspiration. Il y a quatre ans, Benjamin Clementine quitte Londres pour Paris. Vivant, sans domicile fixe, le musicien est repéré alors qu'il fait la manche sur la ligne 2 du métro. Le

long manteau dans lequel il s'emitoufle aujourd'hui fait-il allusion à ces moments de galère ?

L'expressivité de son timbre profond pourrait le rapprocher de la soul, mais à la tradition du blues et du jazz, le jeune homme préfère la rudesse du rock et la majesté de la musique classique. « *J'ai été plus marqué par Jacques Brel et Léo Ferré que par Nina Simone* », affirmait, après le concert, ce performeur magnétique. De ses idoles francophones, Clementine a retenu un sens théâtral lui permettant d'habiter une même chanson d'impressionnantes variations émotionnelles. Au piano comme au chant, une délicatesse mélodique digne de grands classiques de la variété américaine peut côtoyer une animalité bluffante.

Si, jusqu'à présent, l'Anglais misait tout sur le minimalisme viscéral du piano-voix, cette résidence aux Transmusicales lui permet de se confronter pour la première fois à un quatuor à cordes, un percussionniste et un synthé basse. Le signe que cet univers, déjà si bouleversant, est encore en expansion. ■

STÉPHANE DAVET

Benjamin Clementine. Transmusicales de Rennes, salle de L'Aire Libre, 2, place Jules Vallès, Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine). Jusqu'au 7 décembre. 20h30. 15 €.

Teguaia fait tomber la foudre sur Belfort

« Révolution Zendj », du cinéaste algérien, a survolé la compétition du festival Entrevues

Cinéma

Belfort

Changeement de mains au festival Entrevues de Belfort, bastion de la cinéphilie française, où Lili Hinstin (jeune programmatrice passée par la Villa Médicis et Cinéma du réel) prend cette année la direction artistique, après l'éviction un rien confuse de Catherine Bizern. On craignait le pire, qui n'est pas arrivé. La réponse fut étagée. Une compétition digne de la réputation du festival, une notable série d'événements parallèles, depuis la rétrospective consacrée à Jacques Doillon en présence du cinéaste et de ses collaborateurs jusqu'à une carte blanche délivrée au maître du cinéma de genre John Carpenter.

Le geste pour ainsi dire définitif aura consisté en la sélection du troisième long-métrage du réalisateur algérien Tariq Teguaia, *Révolution Zendj*, dont les deux précédents films (*Rome plutôt que vous* et *Inland*) ont déjà été montrés à Belfort. Cette avant-première française sera comptée à Lili Hinstin comme un acte de détermination esthétique (rejetée par les festivals de Cannes et Venise, cette œuvre qui divise a été montrée en avant-première mondiale au festival de Rome) et comme une prise de risque pour l'équilibre de sa compétition (que le film a de fait survolé).

Révolution Zendj fait partie de ces rares films qui, par leur puissance, leur beauté, leur audace, font tomber la foudre sur les institutions qui les accueillent et les spectateurs qui les découvrent, attirant toutes les haïnes et toutes les admirations, toute l'attention aussi, comme cet article en témoignera. L'intrigue est assez ténue : un journaliste algérien et une étudiante d'origine palestinienne vivant en Grèce partent tous deux pour un voyage au cours duquel ils vont se rencontrer avant que leurs chemins ne se séparent.

Parti du sud algérien, où de jeunes émeutiers défient le pouvoir, le jeune homme est en quête d'éléments d'information sur une révol-



Le périple d'une étudiante palestinienne (Diyanna Sabri) et d'un journaliste algérien (Fethi Gares). DR

te menée au IX^e siècle par les esclaves noirs (c'est le sens de « zendj ») du califat abbasside. Partie d'un campus en pleine insurrection sociale, la jeune femme transporte des fonds réunis par des étudiants grecs pour la cause palestinienne.

Naissant dans des foyers de rébellion des deux côtés de la Méditerranée, ce film brûlant et fantomatique à la fois cherche, sur les ruines fumantes de l'utopie révolutionnaire, aux côtés des perdants de l'Histoire, le chemin d'un nouveau partage des espérances, la cartographie d'un nouveau réveil des humiliés. Il traverse pour cela les territoires de l'Algérie, de la Grèce, du Liban, de l'Irak et des Etats-Unis, depuis le spectre d'une révolte noire jusqu'au baiser furtif d'un garçon et d'une fille lisant à deux voix un essai sur l'anarchie.

C'est la première vertu du film : tenter follement, dans un contexte de désaffection idéologique avancée, de redonner à la croyance politique la dignité d'un nouveau projet collectif et romanesque. On ne voit guère que Jean-Luc Godard,

aujourd'hui, pour poursuivre encore un tel projet, et la très belle citation d'*Ici et ailleurs* (1974) – dont les images projetées en galerie enveloppent tel un linceul les personnages – est à cet égard révélatrice d'un commun souci. Dans

Le film traverse les territoires de l'Algérie, de la Grèce, du Liban, de l'Irak et des Etats-Unis

le parcours godardien, ce titre sonne le glas des années militantes pour mieux relancer, autrement, la quête d'une sortie de crise et d'un renouveau.

Ce souci politique, jamais didactique, se fonde dans une recherche formelle qui fait en même temps de *Révolution Zendj* une expérience esthétique de haute intensité. Après Godard, référence lourde, on devrait s'excuser de mentionner à ce propos Jackson Pollock,

inventeur de l'expressionnisme abstrait. Il faut pourtant bien, pour l'importance des matières brutes, l'extension du cadre, la superposition des figures, l'œuvre palimpseste, la primauté du geste, le chamanisme artistique. La splendeur s'ajoute ainsi au culot, dans un art réinventé du contre-courant.

Une singularité qui touche logiquement le processus de production : le film a été autoproduit pour 400 000 euros, et tourné en équipe réduite avec des acteurs non professionnels. En dépit de la reconnaissance internationale qui a d'emblée salué son immense talent, Tariq Teguaia, aujourd'hui installé à Thessalonique, ne fait pas mystère des difficultés à monter ce film : « *Ça a été dur depuis le début, notamment parce que son propos politique effarouche. Ça devrait donc continuer de l'être.* » Un orfèvre de la distribution est instamment demandé. ■

JACQUES MANDELBAUM

Sur Lemonde.fr
Le compte rendu du festival

En ligne de mire, la présidence du Festival de Cannes

C'est comme à la fête foraine, au stand de tir. Au début de la partie, plusieurs ballons s'agitent dans tous les sens. Mais, très vite, les baudruches atteintes par la carabine se dégonflent... Ainsi, il y a 48 heures, pas moins de cinq noms circulaient pour la présidence du Festival de Cannes – le mandat de Gilles Jacob, président depuis 2001 de la plus grande manifestation cinématographique mondiale, prendra fin le 20 décembre 2014. Il faut croire que certaines candidatures ont été « flinguées » dans les diners en ville, ou ailleurs.

Faisons le tour des prétendants : plus personne n'ignore que Jérôme Clément, 68 ans, fondateur de la chaîne franco-allemande Arte et actuel président du Théâtre du Châtelet, à Paris, souhaite travailler aux côtés de Thierry Frémaux, l'actuel délégué général qui sélectionne les films cannois. « *Le respect et la confiance dans le travail sont deux mots qui me tiennent à cœur* », nous dit Jérôme Clément, au téléphone. Lundi 2 décembre, Pierre Lescure, 68 ans, ancien patron de Canal+, et actuel directeur du Théâtre Marigny, à Paris, est sorti du bois, dévoilant ses intentions dans le journal *Presse Océan*. Depuis, il s'impose une cure de silence.

Trois autres noms flottaient dans l'air médiatique : celui du réalisateur Claude Lelouch, 76 ans ; celui du producteur et président de l'Académie des Césars

Alain Terzian, 64 ans ; enfin, celui du président de la Cinémathèque française, à Paris, Serge Toubiana, 64 ans. Marin Karmitz, 75 ans, producteur et fondateur du groupe MK2, y aurait pensé avant de lâcher prise, indique l'AFP.

Puis, patatras, Lelouch, Terzian et Toubiana ont démenti, mercredi 4 décembre. Ou alors ont-ils renoncé, après avoir lancé un ballon d'essai ? « *Je ne suis pas candidat. Des gens m'ont appelé pour me dire d'y aller. Ça m'a fait plaisir, mais j'ai encore trois ou quatre films à faire* », raconte le réalisateur d'*Un homme et une femme*. « *Je ne suis pas candidat, je vais continuer mon métier de producteur* », confirme Alain Terzian. « *Je ne suis pas candidat, parce que je pense que le processus de désignation n'est pas clair, ni la définition du poste. Aujourd'hui, le vrai pouvoir est du côté du délégué général. Quel sera le rôle du président ?* », s'interroge le patron de la Cinémathèque.

Perplexe

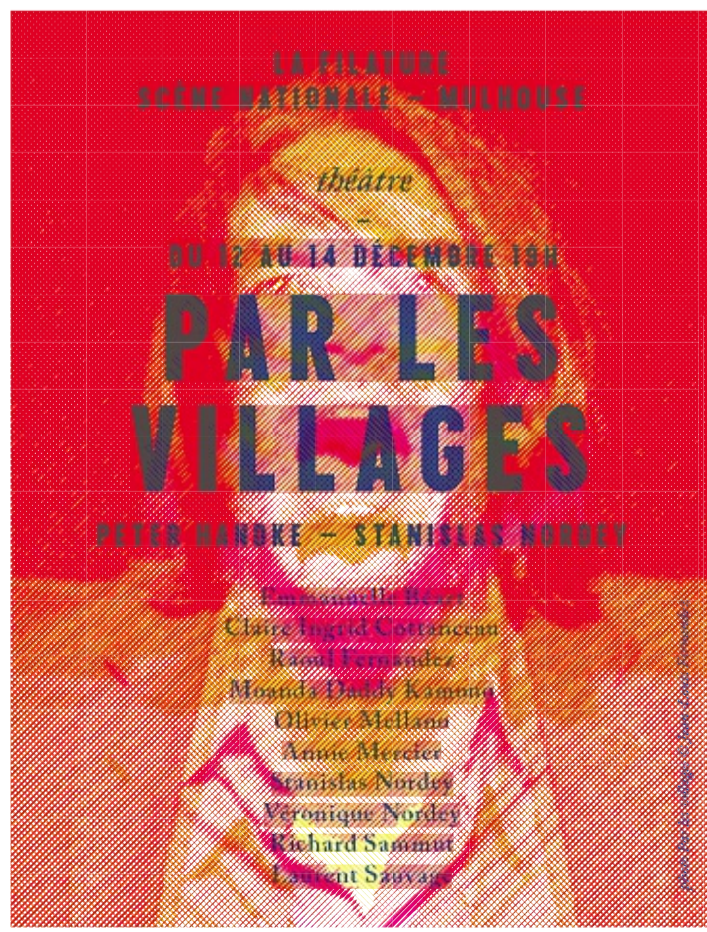
Il n'est pas le seul à être perplexe. Officiellement, le candidat à la présidence du festival doit obtenir la majorité des voix des vingt-huit membres (élus et professionnels du cinéma) du conseil d'administration de l'Association française du festival international du film (Affif), laquelle gère le Festival de Cannes, la Cinéfondation et le Marché du film – le vote devrait avoir lieu courant janvier 2014.

Pourtant, certains estiment

que les jeux sont faits : Pierre Lescure tiendrait la corde. « *Il est l'auteur du rapport sur l'exception culturelle à l'ère numérique, et il est proche de François Hollande* », décrypte l'une des meilleures gâchettes du milieu. Une cho-

se est sûre, le futur président devra jouer un rôle complémentaire à celui de Thierry Frémaux : porter le projet général sans s'imiscer dans les choix artistiques. Fins tireurs, à vos carabines... ■

CLARISSE FABRE



ART

A New York, record battu pour Norman Rockwell aux enchères

Trois toiles de l'Américain Norman Rockwell (1894-1978) ont été adjugées, mercredi 4 décembre, aux enchères à New York pour un total de près de 58 millions de dollars (42,5 millions d'euros), un nouveau record pour cet artiste. La plus célèbre, *Saying Grace* (1951), où l'on voit une femme et un petit garçon la tête baissée en train de prier à la table d'un restaurant, a été adjugée pour 46,08 millions de dollars chez Sotheby's, soit plus du double de l'estimation haute et trois fois le précédent record de 2006 pour un Rockwell, qui était de 15,4 millions de dollars pour *Breaking Home Ties*. Norman Rockwell, peintre de l'Amérique ordinaire, était devenu célèbre grâce à sa collaboration avec le magazine *The Saturday Evening Post* pour lequel il avait réalisé 322 couvertures entre 1916 et 1963. Une autre toile de Rockwell, *The Gossips*, est partie mercredi à 8,45 millions de dollars, et *Walking to Church* à 3,24 millions. - (AFP) ■

Le « Portrait de Roger Dutilleul » de Modigliani adjudgé 6,5 millions d'euros

Un tableau de 1919 du peintre italien Amedeo Modigliani, le portrait du collectionneur Roger Dutilleul, a été adjugé 6,5 millions d'euros, mercredi 4 décembre à Paris, selon la maison d'enchères Sotheby's. La maison de ventes l'avait estimé entre 7 et 10 millions d'euros. L'œuvre est emblématique des derniers portraits peints par l'artiste. Le mécène Roger Dutilleul était un ami proche de Modigliani, figure de l'école de Paris. ■

Mort du plasticien Sacha Sosno, à 76 ans

L'artiste Sacha Sosno, de son vrai nom Alexandre Sosnowsky, est mort, mardi 3 décembre, dans un hôpital de Monaco, à l'âge de 76 ans. Ce plasticien, né à Marseille en 1937, a passé son enfance en Lettonie, avant de s'installer à Nice. Il y rencontre Henri Matisse en 1948, puis Yves Klein et Arman en 1956. Il est à l'origine de l'expression « école de Nice », inventée en réaction à l'école de Paris. Il est l'auteur, en 2002, de la *Tête Carrée*, une sculpture géante qui abrite les bureaux de la bibliothèque Louis Nucéra de Nice.

Patrimoine La France remet à l'Égypte cinq antiquités volées après la révolte de 2011

La France a remis à l'Égypte cinq pièces archéologiques datant de la dynastie des Ptolémées (300 ans avant J.-C.) volées après la révolte populaire de 2011, a annoncé, mercredi 4 décembre, le ministère égyptien des antiquités. « L'équipe chargée de la surveillance des salles des ventes d'antiquités (à l'étranger) a repéré cinq pièces datant de la dynastie des Ptolémées sur des sites, dont deux proposées par une salle des ventes de Toulouse », a indiqué un responsable du ministère. - (AFP)

Moteurs Après les sorties du 4 × 4 Cayenne et de la berline Panamera, le constructeur allemand rompt encore davantage avec son image en lançant l'ultrapuissant Macan sur marché des SUV

Porsche lève un tabou de plus



Le Macan, commercialisé en avril 2014 à partir de 59 873 euros. PORSCHE AG

Il y a dix ans, les dirigeants de Porsche marchaient sur des œufs. La maison mère de l'icône coupé 911 osait lancer un énorme 4 × 4. Les puristes firent la moue, mais l'hérétique Cayenne s'est vendu à plus de 600 000 unités. Aujourd'hui, personne ne songerait donc à s'offusquer de l'arrivée du Macan, le petit frère du Cayenne qui prend position sur le florissant marché des SUV compacts. Présenté le 20 novembre au salon de Los Angeles (Etats-Unis), le

Macan n'est pas une nouveauté de plus, mais un modèle programmé pour devenir le numéro un des ventes de la marque.

Le Cayenne est un 4 × 4 de course; le Macan aussi, avec ses mécaniques ultra-puissantes (des V6 essence de 340 et 400 ch, un diesel de 258 ch), et ses lignes musculeuses, dont les flancs sont travaillés à la manière d'un coupé 911. Extérieurement, cette voiture conçue sur la même plate-forme que l'Audi Q5 présente une silhouette plus élancée, avec un arrière très incliné et des épaulements marqués. Ce style tout en puissance conduit à sacrifier l'habitabilité aux places arrière et le volume du coffre.

Le Macan, commercialisé en avril 2014 à partir de 59 873 euros, vise des clientèles plus jeunes, sociologiquement plus diverses, et peut-être aussi les femmes. Il s'inscrit également dans le mouvement général de recherche d'automobiles moins encombrantes et pourrait constituer une alternative au Cayenne, y compris aux Etats-Unis où, là encore, les modèles compacts gagnent en popularité.

Avec le Macan, plus bourgeois que rebelle, Porsche continue de renverser les tabous. Déjà, le Cayenne avait osé se doter d'un moteur diesel alors que l'état-major de la firme avait autrefois juré ses grands dieux que jamais une voiture portant le blason cher à Ferdinand Porsche ne roulerait au gazole. Avec la Panamera, une limousine sportive, un autre verrou a sauté. Depuis quelques mois, elle est proposée en version hybride « plug in ». Une

Porsche rechargeable sur une prise de courant, qui l'eût cru... Elle aussi dévoilée à Los Angeles, la délirante 918 (une hypersportive de 887 ch produite à 918 exemplaires et facturée 778 000 euros) dispose d'un moteur thermique couplé à deux moteurs électriques. Porsche annonce d'ailleurs son retour, en 2014, aux 24 Heures du Mans, avec une voiture de course hybride.

La prochaine surprise? Probablement une berline plus courte que la Panamera. Quant à la mise au point d'une 911 hybride, elle se heurte toujours au problème du poids excessif des batteries, mais son principe

« Le véritable interdit, c'est celui de l'absence de rentabilité »

Marc Ouayoun

président de Porsche France

est acquis. « Sans le Cayenne et la Panamera, nous n'aurions jamais pu gagner autant d'argent pour investir dans des technologies nouvelles et nous protéger de certains aléas », estime Wolfgang Hatz, patron de la recherche et du développement. D'autant, ajoute-t-il, que « le marché mondial des voitures de sport a cessé de croître ».

Alors que les autres signatures de très haut de gamme (Ferrari, Maserati, Aston Martin, Bentley, Rolls-Royce) s'en tiennent – pour le moment – à des types de carrosseries conventionnelles, le constructeur allemand a pris l'habitude de sortir de son pré carré, mais en

ayant l'habileté de ne pas le crier sur les toits. Il s'est engouffré méthodiquement et sans aucun complexe dans les brèches ouvertes par d'autres. En Chine, au Brésil ou dans les pays du Golfe, Porsche est plus connu pour le Cayenne que pour la 911.

Quelques esthètes s'en désolent, mais jamais le constructeur n'a autant justifié son statut de marque la plus rentable du monde. Faut-il s'attendre dès lors à voir apparaître des micro-SUV ou des mini-Porsche à vocation urbaine? A Stuttgart (Allemagne), on assure qu'il n'en est pas question. Des dénégations que l'expérience récente conduit à accueillir avec une certaine prudence. « Le véritable interdit, c'est celui de l'absence de rentabilité », considère Marc Ouayoun, président de Porsche France. En dessous de 45 000 euros, aucune Porsche ne serait rentable; ce seuil-là ne sera pas franchi ».

Autant que la qualité intrinsèque de ses voitures, cette capacité à étendre son « territoire de marque » sans rester prisonnier de ses traditions explique le succès d'un constructeur qui, en dix ans, a décuplé sa production, passée de 15 000 à 150 000 unités par an, dont plus des deux tiers sont des modèles familiaux. A leur manière, les autres grands constructeurs allemands – Mercedes, BMW mais aussi Audi, quoique dans une moindre mesure – ont eux aussi bâti leur fortune en s'avançant sur des terrains qui ne leur étaient guère familiers. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

Le Monde
IDES VINS

PARTICIPEZ À LA PREMIÈRE
Soirée dégustation
Champagne

au sein du journal **Le Monde**

80 boulevard Auguste Blanqui
Paris 13^e

**LE MARDI 10 DÉCEMBRE
de 20h à 23h**

Dégustation libre & échanges

avec les maisons Barons de Rothschild, Boizel, Charles Heidsieck, Lanson, Laurent-Perrier, Nicolas Feuillatte, Mumm, Moët & Chandon, Piper-Heidsieck, Ruinart, Taittinger, Veuve Clicquot.

100 places disponibles

Tarif unique: 30 €

Réservation par chèque à l'ordre de
M Publicité à envoyer avant le lundi
9 décembre à l'adresse suivante:
M Publicité - Service RP
80 bd Auguste Blanqui - 75013 Paris
Infos: RP@mpublicite.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Gros cubes et scooters rétro

Au Salon de la moto, les marques serrent les prix et étendent leur gamme

Moins de ventes mais davantage de modèles. Confrontées à la baisse des immatriculations de deux-roues (en recul de 13% depuis janvier), les grandes marques de motos et de scooters font le pari de serrer leurs prix et d'élargir leur gamme pour mieux provoquer l'acte d'achat. Les nouveautés se bousculent au Salon de la moto, qui s'est ouvert lundi 2 décembre et fermera ses portes dimanche 8 décembre, porte de Versailles à Paris.

Dans cette ébullition, on remarque d'abord le Tricity de Yamaha, un trois-roues – seul segment éparigné sur un marché du scooter sinistré – qui sera commercialisé au printemps 2014, à un tarif inférieur à 4 000 euros. Selon la marque nipponne, cette machine est plus légère (150 kg) que ses concurrents Vespa MP3 et Peugeot Métropolis. Peugeot, justement, profite de la manifestation parisienne pour présen-

ter un très joli scooter rétro. Le Django, inspiré des productions made in France des années 1950, sera disponible en 50 cm³, 125 cm³ et 150 cm³. De son côté, Piaggio exploite également le filon rétro avec la Primavera 125, un modèle qui se veut, lui aussi, économique.

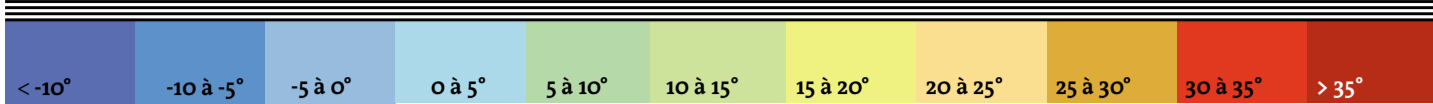
Phare rond

Au rayon moto, le Salon de Paris voit arriver une déferlante de gros cubes. Honda est présent avec la F6C, un impressionnant custom pourvu d'un six cylindres à plat de 1800 cm³ qui n'est autre qu'une Goldwing « déshabillée », et la CB650F. Ce roadster à vocation urbaine reçoit un quatre cylindres en ligne. Chez Yamaha, qui, pour la première fois, a présenté au récent Salon de Tokyo une petite voiture, on joue la carte de la continuité avec la MTO7, version bicylindre et un peu moins puissante que l'original roadster MTO9.

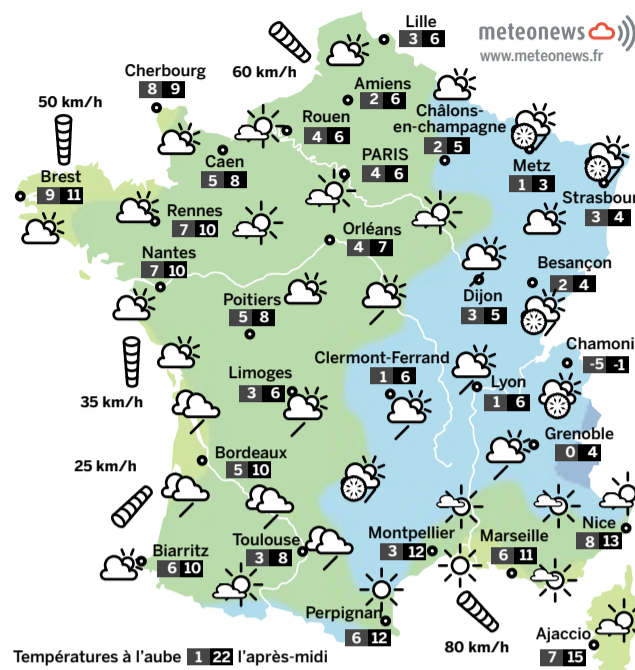
Dans le camp européen, BMW a fini par céder à la tentation du néorétro. La Nine-T, lancée sous le prétexte de célébrer le 90^e anniversaire de la marque, attendra les amateurs, avec son phare rond, et séduira les adeptes de la personnalisation car elle peut se prêter à de multiples transformations.

Les Italiens de Ducati proposent une version nouvelle et musclée du Monster 1200 alors que les Anglais de Triumph pratiquent un autre genre de démesure, avec une Thunderbird qui, n'était son bicylindre parallèle, pourrait se confondre avec une Harley-Davidson. Enfin, après trois ans de silence, la marque française Voxan réapparaît sous pavillon monégasque et équipée d'un moteur électrique dont la puissance équivaut à 200 ch. Dommage que son style soit aussi lourd que son poids (350 kg). ■

J.-M.N.



Vendredi 6 décembre
Des flocons vers l'est



Saint Nicolas
Coef. de marée 98/94
Lever 08h29
Coucher 16h53

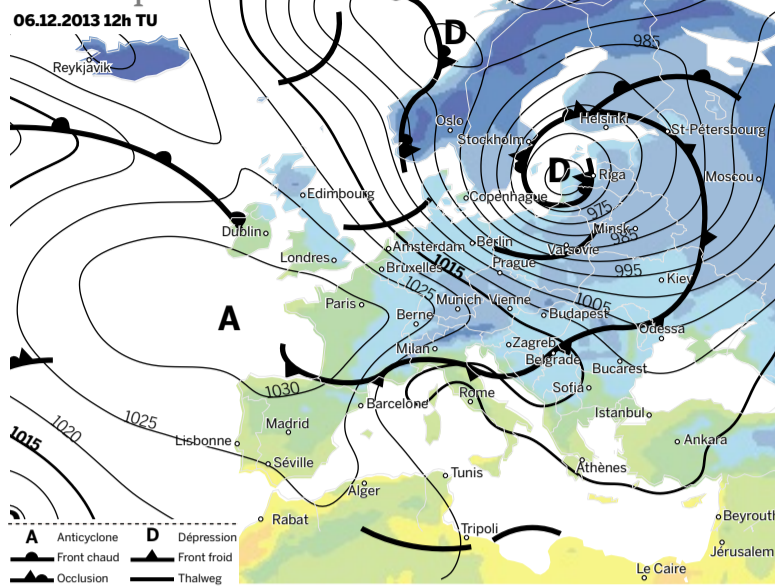
Aujourd'hui
Une perturbation traversera le pays du nord au sud, apportant de la pluie, de la neige à basse altitude en montagne. De l'air froid s'engouffrera à l'arrière, occasionnant des giboules de pluie, parfois mêlées d'un peu de grésil voire de flocons de neige du Benelux au nord-est. Sur un large quart nord-ouest à l'ouest de la Bourgogne jusqu'à Bordeaux, un ciel changeant alternera passages nuageux et belles éclaircies, voire quelques gouttes côtières. Le vent de nord-ouest va souffler fort sur l'ensemble de nos côtes.

Samedi
1 10, 3 9, 1 6, -1 7, -4 3, 0 8, -1 4, 0 6, 5 15

Jours suivants

	Dimanche	Lundi	Mardi
Nord-Ouest	2 6	0 6	3 7
Ile-de-France	1 6	4 8	5 8
Nord-Est	2 6	3 6	4 5
Sud-Ouest	4 7	3 8	2 6
Sud-Est	1 10	1 11	1 12

En Europe



New York Météo "printanière" et douce

En Europe	Riga	New Delhi	
Amsterdam	faible pluie	2 8	beau temps
Athènes	beau temps	7 16	couvert et orageux
Barcelone	beau temps	7 11	beau temps
Belgrade	en partie ensoleillé	0 4	beau temps
Berlin	giboules	1 2	soleil, orage possible
Berne	pluie et neige	2 3	beau temps
Bruxelles	pluie et neige	2 5	pluies orageuses
Bucarest	en partie ensoleillé	2 4	bien ensoleillé
Budapest	nuageux	1 2	bien ensoleillé
Copenhague	averses éparées	3 4	averses modérées
Dublin	assez ensoleillé	3 10	assez ensoleillé
Edimbourg	giboules	-1 2	beau temps
Helsinki	neige soutenue	1 3	beau temps
Istanbul	beau temps	7 12	beau temps
Kiev	giboules	-1 2	beau temps
La Valette	bien ensoleillé	14 15	beau temps
Lisbonne	beau temps	8 17	beau temps
Ljubljana	nuageux	-3 4	beau temps
Londres	assez ensoleillé	3 7	beau temps
Luxembourg	giboules	1 3	beau temps
Madrid	beau temps	1 14	beau temps
Moscou	faible neige	-4 -1	beau temps
Nicosie	beau temps	12 17	beau temps
Oslo	assez ensoleillé	-2 2	beau temps
Prague	giboules	-2 1	beau temps
Reykjavik	en partie ensoleillé	-10 -6	beau temps

« INDE, LE RÉVEIL », un hors-série du Monde

100 pages - 7,50 € - chez votre marchand de journaux ou sur www.lemonde.fr/boutique

C'EST À VOIR | CHRONIQUE
PAR RENAUD MACHART
Le grand plongeon

Il faut tout avouer, de peur d'être dénoncé, faut-il croire. François Hollande l'apprend à ses dépens depuis que, mercredi 4 décembre au matin, les chaînes télévisées d'information en continu ne cessent de répéter la nouvelle d'une opération ancienne à la prostate révélée par France Info. L'ennui n'est pas qu'un président ait pu avoir, avant même son entrée en campagne pour la primaire du Parti socialiste, un pépin de santé, mais que celle-ci affecte son exercice, ce qu'ont rappelé les ministres, dont Marisol Touraine et Dominique Bertinotti (qui a annoncé, il y a peu dans *Le Monde*, le cancer qu'elle soigne), devant les caméras plus tard dans la journée. Mais depuis la maladie – autrement grave – que François Mitterrand avait sciemment cachée aux Français, le doute s'est insinué dans la conscience collective.

J'espère que François Hollande, du temps qu'il était premier secrétaire du Parti socialiste, ne s'est pas fait tatouer une rose rouge sur une partie intime : on vient d'apprendre que les couleurs utilisées par les tatoueurs étaient potentiellement cancérigènes ; je prie pour que le dentiste de l'Élysée n'utilise pas de composites résineux dont on sait désormais que certains d'entre eux propagent des substances dangereuses ; les légumes servis à la table du palais présidentiel sont-ils vraiment exempts de pesticides malins ? François Hollande coupe-t-il le réseau 3G et Wi-Fi autour de son lit, la nuit, dont les ondes pourraient affecter son cerveau et nuire à sa capacité de chef de l'Etat ?

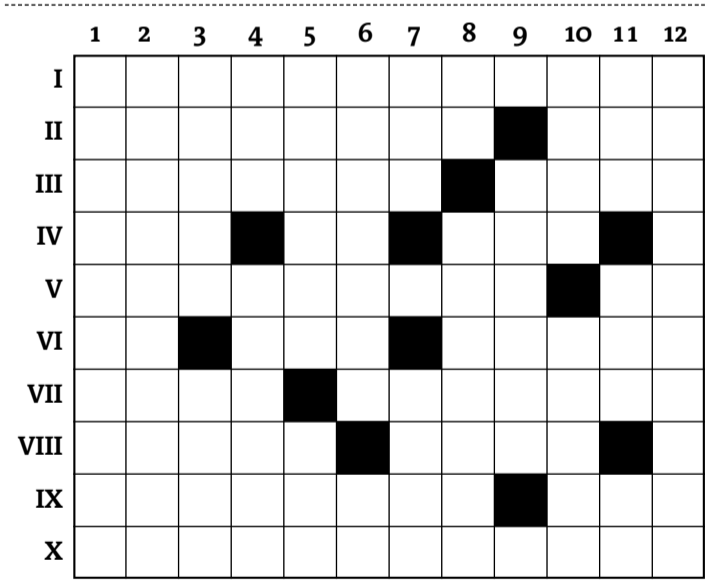
Président de la République, quel métier...

Depuis la maladie que François Mitterrand avait sciemment cachée aux Français, le doute s'est insinué

tous ; mais il a accompli un acte courageux, exemplaire et libérateur. Ma génération, qui n'avait comme exemples d'homosexuels connus que les dépressifs Yves Navarre et Roland Barthes, le suicidaire Jean-Louis Bory, la folle tordeur en spirale Jacques Chazot, aurait gagné en confiance et en assurance avec une si belle et si encourageante figure d'admiration, à une époque où l'émission « Les Dossiers de l'écran » et sa musique anxieuse ne savaient propager de l'homosexualité que l'image d'un « douloureux problème »... ■

Les jeux

Mots croisés n° 13-288

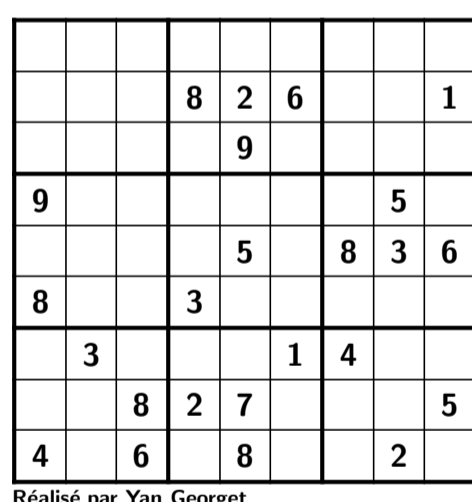


Horizontalement
I. Oies, canards, cygnes et autres bernaches. II. Pour durer, ils doivent fonctionner. Beau parleur. III. Un peu gonflé. Venu du Plat pays en chantant. IV. Colère du cruciverbiste. Suivi du regard. Plutôt naïve chez le charbonnier. V. Réserve de chalumeaux et de mirlitons. Part d'ombre. VI. Conjonction. Dans la partie. Assura un bon fond. VII. Queue de cérémonie. Voyelle chez les Grecs. VIII. Partie du bâtiment. La belle Diane y attendait son roi. IX. Cherche la petite bête. A consommer pur. X. Part dans toutes les directions.

Verticalement
1. Evite de se voir dans le tableau. 2. Se fixe sur les centres nerveux. 3. Vous pouvez compter sur elles. Embarcation. 4. Ne vaut rien au travail. Cours du Nord. 5. Quand il pleut chez nos voisins helvètes. Rapprocha solidement. 6. Raisonnée. Sorties du lac. 7. Super nana. Ses crises font monter la fièvre. 8. Support. N'a pas fait tout un plat de ses lentilles. 9. L'ami de Montaigne. 10. Homme engagé. Sommet russo-chinois. 11. Des siècles et des siècles. La vallée de Lucy. Partir à la fin. 12. On a cru qu'elle pouvait vivre dans le feu.

Philippe Dupuis

Sudoku n° 13-288



Réalisé par Yan Georget

Résultats du tirage du mercredi 4 décembre.
21, 25, 27, 29, 34 ; numéro chance : 3.

Rapports :
5 bons numéros et numéro chance : pas de gagnant ;
5 bons numéros : 124 868,10 € ;
4 bons numéros : 980,70 € ;
3 bons numéros : 1130 € ;
2 bons numéros : 530 € ;
Numéro chance : grille à 2 € remboursées.

Joker : 9 131 957.

Solution du n° 13-287



Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 94.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Livre (SCS).
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 32-89 (0,34 € TTC/min) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs : blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ; Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr/ ; Finances : <http://finance.lemonde.fr/> ; Emploi : www.talents.fr/ ; Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr/>
Documentation : <http://archives.lemonde.fr>
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du « Monde »
12, rue Maurice-Gunschou, 94852 Ivry cedex
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)

80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

Les soirées télé

Jeudi 5 décembre

TF1
20.50 No Limit. Série. Vacances, j'oublie tout ! Panique chimique (S2, ép. 7 et 8/8, inédit) ; Episodes 5 et 6 (S1, ép. 5-6/6). Avec Vincent Elbaz (250 min).
FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial. Magazine. Au sommaire : Electricité : peut-on faire baisser la facture ? Usines en friche : attention danger. La Guerre de la polio. 22.20 Complément d'enquête. Argent liquide, fraude fiscale, travail au noir : quand l'économie se « cash ». Magazine. 23.25 Alcaline, le mag. Magazine. Invité : Bernard Lavilliers (50 min).
FRANCE 3
20.45 Erreur de la banque en votre faveur Film Gérard Bitton et Michel Munz. Avec Gérard Lanvin, Jean-Pierre Darroussin (France, 2009). 22.30 Météo, Grand Soir 3. 23.30 Le Grand Tour. De Londres à Saint-Petersbourg, dans les pas de Victoria et de Catherine la Grande (120 min).
CANAL +
20.55 Scandal. Série (saison 2, ép. 18 et 19/22). 22.25 Nurse Jackie. Série (saison 5, ép. 9 et 10/10). 23.20 Musicale Live. Placebo (65 min).
France 5
20.35 La Grande Librairie. Invités : Régine Deforges, Romain Puértolas, Sacha Sperling, Pierre Barillet. 21.40 Les Grandes Questions. Magazine. Quel monde prépare-t-on ? 22.40 C dans l'air. 23.50 Entrée libre. Magazine (20 min).
ARTE
20.50 Dostoïevski. Série (S1, ép. 1 à 3/7). Avec Evgueny Mironov. 23.45 La Révolution des cellules souches. Documentaire. 0.40 La Vie en vrac. Documentaire. Elisabeth Kapnist (2011, 90 min).
M 6
20.50 Prédications Film Alex Proyas. Avec Nicolas Cage, Chandler Canterbury, Rose Byrne (Etats-Unis, 2009). 23.15 Gangs of New York Film Martin Scorsese. Avec Leonardo DiCaprio, Daniel Day-Lewis (coprod., 2002, 190 min).

Vendredi 6 décembre

TF1
20.50 MasterChef. Episode 10. Invité : Jean-Luc Rabanel. 23.20 « MasterChef » se met à table. Magazine. Invité : Jean Sulpice (65 min).
FRANCE 2
20.45 Deux flics sur les docks : La nuit du naufrage. Téléfilm. Edwin Bailly. Avec Jean-Marc Barr, Bruno Solo, Mata Gabin (France, 2013). 22.20 Ce soir (ou jamais !). 23.45 Téléthon 2013. Invité : Patrick Bruel (180 min).
FRANCE 3
20.45 Téléthon 2013. Emission présentée en direct par Sophie Davant et Laurent Boyer, en compagnie de Patrick Bruel. 23.50 Soir 3. 0.20 Nicolas Sarkozy, secrets d'une présidence. Documentaire (2013, 90 min).
CANAL +
20.55 Populaire Film Régis Roinsard. Avec Romain Duris, Deborah François, Bérénice Bejo (Fr., 2012). 22.45 Ted Film Seth MacFarlane. Avec Mark Wahlberg, Mila Kunis, Joel McHale (EU, 2012, 95 min).
FRANCE 5
20.40 On n'est pas que des cobayes ! Magazine. Peut-on courir sur un train comme dans les films ? 22.25 C dans l'air. Magazine. 23.35 Entrée libre. Magazine. 23.55 200 km à la ronde. [1/6]. Documentaire. Pierre Leix-Cote (55 min).
ARTE
20.50 C'était l'un des nôtres. Téléfilm. Kai Wessel. Avec Maria Simon, Anja Kling, David Striesow (Allemagne, 2010). 22.20 Breaking Bad. Série. Vivre libre ou mourir. Madrigal (S5, 1 et 2/16). 23.50 It's more than TV ! Les nouvelles séries made in USA. 0.45 Court-circuit. Magazine (50 min).
M 6
20.50 NCIS. Série. Vendetta (saison 10, 22/24). 23.15 Secret défense. Un autre regard (S9, 17 et 18/24). 23.50 Mort à l'arrivée. Des cadavres dans le placard. (saison 4, 16 et 17/24). 1.05 Californication. Série. Le Premier Jour du reste de ta vie (S4, 12/12, 65 min).

LIBYE : LE POUVOIR SANS POUVOIR DE TRIPOLI

ANALYSE

PAR ISABELLE MANDRAUD
Service International

Où se situe le pouvoir en Libye ? Confrontées à une vague de violences sans précédent depuis la fin du conflit et la chute de l'ancien régime de Mouammar Kadhafi, en octobre 2011, les autorités de Tripoli parviennent de moins en moins à contrôler la situation. Elus le 7 juillet 2012, lors des premières élections libres de Libye, les 200 membres du Congrès général national (CGN), qui avaient pour mission la rédaction de la future Constitution avant de se voir retirer cette prérogative, s'interrogent sur leur sort alors que l'échéance de février, date, en théorie, de la fin de bail de l'assemblée, approche à grands pas. Poursuivront-ils leurs travaux ? Nul ne le sait. Le président du CGN, Nouri Abou Sheiman, qui exerce les fonctions de chef de l'Etat pendant cette période de transition, est aux abonnés absents.

Elu par cette même assemblée le 14 octobre 2012, après le rejet de la candidature de Moustapha Abou Chaghour, l'actuel premier ministre, Ali Zeidan, déploie une intense activité médiatique. Mais la parole de cet ancien diplomate,

humilié par son bref « enlèvement » en pleine nuit, le 10 octobre, à l'Hôtel Corinthia, par un groupe armé et la diffusion d'une photo le montrant alors hagard, se perd dans les sables.

Pour la seconde fois, M. Zeidan a tiré le signal d'alarme affirmant, le 27 novembre, que la Libye se dirigeait tout droit vers une crise financière. L'Etat, a-t-il souligné, ne sera bientôt plus en mesure de payer les salaires des fonctionnaires si des milices continuent à prendre en otage des puits de pétrole, principale ressource du pays. Il a également averti que la rémunération allouée jusqu'ici aux *thuwars*, les anciens révolutionnaires, ne serait plus versée d'ici la fin décembre, paraissant remettre en cause pour la première fois, non sans un certain courage, leur domination sur la scène libyenne. « Leur légitimité est temporaire et partielle », a lancé M. Zeidan le 10 novembre. Las, ses détracteurs ont souligné que M. Zeidan avait lui-même recours à une *katiba* (brigade) pour le protéger depuis sa mésaventure au Corinthia...

Les affrontements violents se multiplient. Et le déploiement tardif d'une armée, jusqu'ici bien peu visible, n'a pas contribué à ramener le calme. A l'est du territoire, à Benghazi, berceau du soulèvement de 2011, des combats opposent quotidiennement des militaires au groupe islamique radical Ansar Al-Charia. Depuis des mois, dans cette région de la Cyrénaïque, plus d'une centaine d'anciens officiers et de juges ont été tués par balles ou par des explosifs placés sous

leur véhicule, et la liste continue de s'allonger. « On sent une nette augmentation, depuis le mois d'août, des actions des groupes radicaux qui agissent en toute impunité », dénonce Hanan Salah, représentante de Human Rights Watch en Libye. Partout, les règlements de comptes s'accroissent, sans que jamais la justice n'intervienne. A l'intérieur, le poste de ministre est occupé par intérim depuis la démission, en août, du précédent titulaire, parti en dénonçant un « manque de soutien » du premier ministre.

Intervention internationale ?

Le 10 novembre, devant la presse, M. Zeidan a brandi la menace d'une possible intervention internationale, en rappelant que la Libye reste assujettie à la résolution 1973 de l'ONU, adoptée en mars 2011, qui autorise les Etats membres à « prendre toutes mesures nécessaires » pour protéger les civils. « Ils ne laisseront pas la Libye devenir une source d'instabilité dans la région. Ce n'est pas une menace, c'est la réalité et tout le monde doit le comprendre », a-t-il lancé. Mais là encore, ses déclarations, jugées maladroites par les chancelleries étrangères, ont eu l'effet inverse de celui escompté, dans un pays choqué par la capture, début octobre, d'Abou Anas, un ancien djihadiste d'Al-Qaida, enlevé en plein Tripoli par un commando américain. Embarrassé, le gouvernement avait alors assuré avoir été mis devant le fait accompli.

Aujourd'hui, le pouvoir exécutif libyen

concentre toutes les critiques. « Il n'a rien fait », est la phrase la plus souvent prononcée à Tripoli, toutes sensibilités confondues. « Le peuple veut la chute du gouvernement ! », scandait la population civile, que l'on dit poussée par les Frères musulmans à manifester contre l'insécurité. « La loi d'exclusion [chargée d'apurer l'administration des fonctionnaires jugés trop proches de l'ancien régime] est la source de toute cette déstabilisation, puis la chute de Morsi en Egypte a accéléré les choses, tandis que le gouvernement, tout en essayant d'acheter la paix sociale, devient de plus en plus faible », observe un diplomate sous couvert d'anonymat.

Face à cette situation dégradée, le premier ministre oppose une résistance opiniâtre. Mais s'il devait y avoir une cote de confiance des gouvernants, comme il en existe dans le monde économique, celle de M. Zeidan aurait singulièrement fléchi. L'ONU a décidé d'envoyer une unité spéciale de 235 hommes pour protéger le personnel de sa mission, l'Unsmil, installée à Tripoli depuis 2012 afin de conseiller la transition libyenne. Depuis l'enlèvement de M. Zeidan, les normes de sécurité ont été renforcées. D'énormes chicanes de béton ont fait leur apparition devant la mission onusienne et ses représentants n'ont plus le droit de se déplacer qu'en véhicule tout-terrain militaire. En Libye, le premier pouvoir reste celui des armes. ■

mandraud@lemonde.fr

LE DÉPLOIEMENT TARDIF D'UNE ARMÉE JUSQU'ICI PEU VISIBLE N'A PAS CONTRIBUÉ À RAMENER LE CALME

LE LIVRE DU JOUR

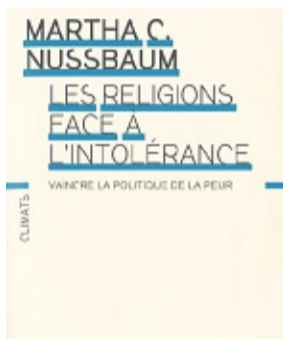
Petit manuel de tolérance appliquée

C'est un grave et bel exercice auquel nous convie la philosophe américaine Martha Nussbaum : démonter le mécanisme de la xénophobie. Le *New York Times* est à l'origine de la réflexion qui anime ce livre, lorsque, en 2010, fut demandé à l'auteure de rédiger un commentaire sur les lois adoptées par des pays européens pour interdire le voile intégral. Ce regard notamment porté sur la France par une étrangère est surtout l'occasion pour l'auteure de condamner la laïcité, en la réduisant à cette loi ou à « une préférence pour l'absence de religion ». Sans patriotisme excessif, on pouvait s'attendre à un examen plus précis.

La pertinence de ce livre se trouve ailleurs, dans son invitation à l'introspection. En dépit de ces approximations, la critique des arguments avancés pour défendre l'interdiction du voile intégral en jette les bases. L'incohérence en constitue le talon d'Achille. Ainsi, affirmer que le voile empêche l'identification des personnes lors de contrôles aux frontières revient à choisir d'ignorer que les empreintes digitales sont en train de supplanter la photographie dans ce domaine. D'autres estiment encore que l'interdiction du voile est nécessaire pour libérer les femmes de la domination masculine. Mais, souligne Martha Nussbaum, les symboles de celle-ci ne manquent pas, pourquoi s'arrêter sur celui-ci plutôt que sur un autre ?

Le piège de la peur

Comment ne pas retomber dans le piège de la peur ? L'exigence de cohérence que Martha Nussbaum place au cœur de sa démonstration est d'abord morale. L'harmonie de nos principes constitue le premier pas sur le chemin de la tolérance, estime-t-elle. Kant et



Les Religions face à l'intolérance. Vaincre la politique de la peur Martha Nussbaum Climats, 360 p., 23 €

son impératif catégorique sont convoqués, entre autres, dans un appel à dépasser la tentation de la partialité. Les règles du vivre-ensemble que nous édictons sont-elles universalisables ? Nous sentirions-nous protégés si nous étions une minorité vivant sous leur autorité ? Cette cohérence intime établie vient ensuite le moment de se tourner vers l'autre. La bienveillance attendue s'incarne à travers une nouvelle figure historique, Roger Williams (environ 1603-1683), penseur pionnier de la neutralité de l'Etat en matière religieuse. Il serait encore, d'après Martha Nussbaum, à l'origine d'une tradition d'ouverture à l'égard des minorités, qui s'étend aux croyants de toutes les religions, ainsi qu'aux non-croyants.

A cet édifice, Martha Nussbaum souhaite enfin apporter sa pierre avec ce qu'elle appelle l'imagination participative, c'est-à-dire l'empathie et la capacité à se mettre à la place de l'autre. Ces quatre principes fondent en méthode la tolérance, une vertu davantage vantée qu'expliquée. ■

MARC-OLIVIER BHERER

50 ANS QU'ON DONNE LA VOIX

FRANCE INTER FÊTE SES 50 ANS LES 6, 7 ET 8 DÉCEMBRE

50 ans qu'on défriche, qu'on donne de la voix. Un demi siècle, ça se fête et pas qu'un peu. De Toulouse à Lille, en passant par Clermont-Ferrand, Nantes, le Théâtre de l'Odéon, le sommet de la Tour Eiffel jusqu'au grand concert à la Gaîté Lyrique, toute la France est invitée à écouter ceux qui font la richesse de France Inter.

Le Monde

Les Unes du Monde

ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ DES « UNES » DU MONDE ET RECEVEZ CELLE DE VOTRE CHOIX ENCADRÉE



RENDEZ-VOUS SUR www.lemonde.fr/boutique

en partenariat avec



LA VOIX EST LIBRE

franceinter.fr

Néocolonialisme français en Afrique ?

Depuis le mois de septembre, le conflit en République centrafricaine a pris un tour confessionnel – musulmans contre chrétiens – qui menace de tourner au bain de sang. Alors que la France a déployé des renforts dans la région et convoqué un sommet africain, les 6 et 7 décembre, à l'Élysée, le Conseil de sécurité des Nations unies devait adopter, le 5 décembre, une résolution autorisant le recours à la force afin de protéger les populations civiles locales. Après la Côte d'Ivoire, la Libye et le Mali, la France s'approprierait donc à intervenir une nouvelle fois en Afrique. Est-ce justifié ? Faut-il y voir un avatar du colonialisme français ? Doit-elle agir seule ?

■ Un continent frappé par l'effondrement de l'Etat

Jean-Loup Amselle

Anthropologue, professeur à l'EHESS

Les interventions françaises qui ont eu lieu récemment en Afrique du nord et au sud du Sahara (Libye, Mali) ou celle qui débute actuellement en Centrafrique posent la question de l'existence de l'Etat dans cette région du globe.

Même si les anthropologues ont repéré, à l'époque précoloniale, l'existence de deux types de sociétés – les sociétés à Etat représentées par les royaumes et les empires et les sociétés segmentaires organisées sur la base des clans et des lignages –, il reste que les premières présentent des caractéristiques fort éloignées de l'Etat bureaucratique rationnel, telles qu'on peut l'observer actuellement dans la plupart des pays développés.

Les grands empires soudanais du Moyen Age (Ghana, Mali, Sonraï), ou ceux qui se sont développés à partir du XVIII^e siècle (empires peuls du Macina et du Fouta-Djalou, royaume de Ségou) possédaient en effet des caractéristiques particulières. Si les souverains exerçaient un pouvoir absolu (fanga) au sein des noyaux centraux de ces entités politiques, tel n'était pas le cas des périphéries de ces royaumes qu'ils ne contrôlaient qu'à distance, en divisant pour régner, c'est-à-dire en dressant les villages, les lignages et les chefferies les uns contre les autres.

Le lien politique en Afrique est régi essentiellement par des principes de prédation et de redistribution de type clientéliste

A la fin du XIX^e siècle, la conquête française s'est soldée par la destruction des empires d'El Hadj Omar et de Samori et le placage d'un appareil bureaucratique colonial sur les sociétés de cette région. L'administration coloniale française est loin d'avoir été toujours directe, elle s'est souvent appuyée sur des relais locaux, les chefs de canton, qu'ils soient issus des anciennes aristocraties ou qu'ils soient sortis tout droit du giron du colonisateur.

L'accession de ces pays à l'indépendance, dans les années 1960, s'est parée des habits de l'ancienne puissance coloniale, même si elle empruntait parfois certains traits de son fonctionnement aux pays socialistes (Mali, Guinée, Ghana, etc.). Mais la faiblesse de ces appareils politiques, conjuguée aux manœuvres des anciens colonisateurs, a fait plus ou moins rapidement chuter ces Etats qui ont été remplacés par des régimes militaires (Moussa Traoré au Mali, Lansana Conté en Guinée, etc.).

Les pressions françaises, et notamment le discours de La Baule prononcé le 20 juin 1990 par François Mitterrand, ont eu tôt fait de chasser les militaires du pouvoir et c'est ainsi que le Mali est devenu, après le

Sénégal, le modèle de la démocratie en Afrique. Aussi, quelle ne fut pas la surprise des observateurs lorsqu'un simple officier de l'armée malienne, le capitaine Amadou Haya Sanogo, parvint, le 22 mars 2012, avec une facilité déconcertante, à chasser du pouvoir le président Amadou Toumani Touré. L'Etat malien n'a pu en effet être sauvé ou reconstitué que grâce à l'intervention de l'armée française.

Sans aller jusqu'à parler de néocolonialisme ou d'Etat fantoche, il reste que les conditions de cette intervention militaire et de ses suites posent la question de la nature du lien politique dans le Mali contemporain, dans la mesure où il est apparu de façon évidente qu'il n'existait pas d'appareil politique centralisé. De fait, l'existence de l'Etat, au Mali, et sans doute, dans une bonne partie de l'Afrique, ressemble fort à un théâtre d'ombres, à un dispositif scénique qui consiste à faire croire à la communauté internationale, et en particulier aux bailleurs de fonds, qu'il existe en face d'eux des organismes obéissant aux mêmes règles que les leurs.

Or le lien politique en Afrique est régi essentiellement par des principes de prédation et de redistribution de type clientéliste. De sorte que parler de corruption n'a aucun sens dans des pays où il est capital d'occuper des positions de pouvoir pour être en mesure d'en faire bénéficier ses parents, ses amis, les gens de sa région, etc.

En outre, il est apparu clairement que plus le régime était démocratique et décentralisé, maître mot des politiques impulsées par les bailleurs de fonds internationaux dans les années 1990, et plus les phénomènes de prédation et de redistribution y prenaient d'importance. L'appareil d'Etat malien, comme nombre de ses homologues africains, est donc traversé par des réseaux qui sont alimentés par toute la gamme des ressources présentes sur le continent : rente minière et pétrolière, aide internationale et narcotrafic notamment, comme ce fut le cas sous le mandat d'Amadou Toumani Touré.

Pas d'Etat et pas de société civile non plus, mais des réseaux dont le principe de fonctionnement repose sans doute davantage sur les principes énoncés par Marcel Mauss dans l'*Essai sur le don* (1924) que sur des traités de science politique occidentale. Et ce qui s'est passé au Mali est loin d'être un phénomène isolé : que l'on songe à la République démocratique du Congo, où le pouvoir central de Kinshasa n'exerce pas sa souveraineté sur la totalité du territoire, à la Somalie, au nord du Nigeria et du Cameroun, à la Centrafrique et à bien d'autres régions du continent.

L'Afrique est aujourd'hui le cadre d'une implosion de l'Etat bureaucratique et d'une redéfinition du lien social et politique qui, loin de revêtir systématiquement le caractère de conflits ethniques, témoigne plutôt de l'émergence de formes diverses de recombinaison religieuse. Cet effondrement de l'Etat pose certes aux pays développés et aux organisations internationales des problèmes de maintien de l'ordre sur ce continent, mais il permet aussi aux multinationales et aux grandes puissances de se procurer à moindre coût les matières premières dont elles ont besoin. ■



■ Sanctionner les auteurs d'exactions

Philippe Boloïon

Directeur auprès de l'ONU
de Human Rights Watch

La crise centrafricaine n'a, à l'origine, rien d'une guerre de religion. Les rebelles de la Séléka (coalition de partis et de forces rebelles centrafricains hostiles au président déchu François Bozizé), venus des confins du nord, majoritairement musulmans, ne se sont pas emparés du pays, chrétien dans sa grande majorité, pour dénoncer leur marginalisation ou imposer l'islam. Ils ont profité de la déréliction de l'Etat pour lancer une campagne prédatrice qui s'est achevée par l'installation au pouvoir de Michel Djotodia, premier président musulman du pays, le 24 mars.

La tension n'est nulle part plus évidente qu'à Bossangoa, à 300 km au nord de Bangui. Autour de l'église ont trouvé refuge près de 36 000 personnes majoritairement chrétiennes. Au niveau du tribunal et de l'école de Bossangoa, se trouvent près de 4 000 réfugiés peuls musulmans. Dans le village de Votovo, où coexistaient Peuls et chrétiens, non loin de Bossangoa, une centaine de combattants ont débarqué en annonçant : « On va exterminer tous les musulmans ! » Armés de machettes, couteaux, et de quelques armes automatiques, les miliciens ont rassemblé tous les Peuls au centre du village, séparant les hommes et garçons des femmes et des jeunes enfants...

L'urgence est de déployer une force de maintien de la paix crédible, capable de rassurer la population face à des hommes en armes qui sèment la terreur

Dans cette spirale de violence, les plus hauts dirigeants religieux du pays semblent jouer l'apaisement. L'archevêque de Bangui, Dieudonné Nzapalainga, le pasteur Nicolas Grékoyamé-Gbangou et l'imam Omar Kobine Layama ont formé une « plate-forme pour la paix » et tentent d'éteindre par les mots les incendies que d'autres allument par les armes.

A ceux qui tuent les musulmans au nom du « combat de la chrétienté », l'archevêque Nzapalainga a répondu : « N'utilisez pas la religion pour vous couvrir, les musulmans sont nos frères. » L'imam Kobine, qui avoue craindre un « génocide » contre la minorité

musulmane, dénonce haut et fort les exactions de la Séléka, à tel point qu'il a été menacé de mort.

Pour comprendre ce qui attend le pays si les divisions confessionnelles explosent, il suffit de se rendre à Zéré, un village fantôme qui baigne dans un silence angoissant, à 25 km à l'est de Bossangoa. Les attaques de la Séléka, puis celles des milices d'autodéfense dites « anti-balakas » (« anti-machettes »), ont laissé dans leur sillage plus de 300 maisons brûlées. L'église est en cendres, la mosquée a été détruite et le chef du quartier musulman assassiné. Les habitants vivent désormais dans la jungle, où la malaria fait des ravages.

Comment prévenir la fracture communautaire dans le reste du pays ? La première priorité est de mettre fin à l'impunité qui alimente les violences. La France doit exiger que les nouvelles autorités traduisent en justice les responsables, quels que soient leur camp ou leur rang. Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait donner l'exemple en sanctionnant les auteurs d'exactions. Mais l'urgence est de déployer une force de maintien de la paix crédible, capable de rassurer la population face à quelques poignées d'hommes en armes qui sèment la terreur.

La force de l'Union africaine, la Misca, dont les effectifs doivent atteindre 3 600 hommes, est censée renforcer les 2 600 soldats sous-équipés de la Force multinationale d'Afrique centrale (Fomac), déployée par la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC). Ses hommes se font intimider par la Séléka et, au lieu de protéger les civils, assurent parfois, moyennant finance, la sécurité de particuliers ou vendent à prix d'or de la bière. La Fomac a certes ramené à Bangui un semblant d'ordre, mais elle n'est pas à la hauteur de la tâche.

Paris l'a compris, et a annoncé, avec le feu vert attendu du Conseil de sécurité, des renforts de près d'un millier de soldats français, en appui du détachement Boali de 400 hommes déjà sur place mais qui se limitait à protéger l'aéroport. Leur présence devrait aider la force africaine à mieux protéger les civils des attaques de la Séléka. Mais ils devront aussi contribuer à assurer que les musulmans, vulnérables, ne fassent pas les frais de représailles des « anti-balakas » dans la foulée d'une possible débandade de la Séléka.

Pour prévenir l'escalade, et en dépit des réticences budgétaires des Etats-Unis, le Conseil de sécurité ne pourra pas faire l'économie d'une mission de maintien de la paix de l'ONU. Quelques milliers de casques bleus bien équipés et entraînés seront mieux à même de protéger les civils et de rétablir un minimum d'Etat de droit dans un pays exsangue et susceptible de basculer demain dans une horreur impensable et pourtant prévisible. ■

Paris ne doit pas agir seul, mais mobiliser le Conseil de sécurité et l'Europe

Dominique de Villepin

Ancien premier ministre

L'Etat central a failli. Le président centrafricain, Michel Djotodia, arrivé au pouvoir par le coup d'Etat de mars, est condamné à l'impuissance, et la transition politique annoncée est aujourd'hui hors de vue. Les frontières sont plus poreuses que jamais, attirant vers la Centrafrique des bandes de brigands, de coupeurs de route et d'entrepreneurs militaires recrutant des enfants-soldats – jusqu'au sinistre Joseph Kony, chef de l'Armée de libération du Seigneur. Les massacres se multiplient.

La France a décidé d'intervenir dans le cadre d'une résolution des Nations unies renforçant la force onusienne et en la mettant sous chapitre VII, c'est-à-dire autorisant le recours à la force, au nom du devoir humanitaire et dans le but d'éviter la contagion régionale. Nous devons agir. Mais agissons en pleine conscience de nos responsabilités et de la portée de nos choix d'aujourd'hui. Ne nous trompons pas de diagnostic si nous ne voulons pas nous tromper de solution. Simplifier l'affrontement en une guerre de religion, c'est passer à côté de l'histoire et de la géographie du pays. C'est même prendre le risque de leur donner plus de réalité qu'elles n'en ont et de les enraciner pour longtemps, comme peut le laisser penser l'exemple ivoirien. Car il y a

une mosaïque ethnique plus complexe qu'une simple opposition entre chrétiens et musulmans. Quatre-vingt-dix groupes identitaires coexistent, avec leurs histoires, leurs langues et leurs querelles.

Ily a aussi une histoire de violences politiques, depuis l'ère Bokassa jusqu'aux accords de Bangui de 1997 et au coup d'Etat de 2003, lorsque François Bozizé remplaça Ange-Félix Patassé à la présidence. C'est toujours la même histoire de revendications locales, d'affrontements de coterie appuyées sur des éléments identitaires ou des fiefs régionaux. La République centrafricaine n'a pas de point d'équilibre politique et elle n'a pas d'Etat pour en créer un. Croire qu'une élection libre et démocratique résoudra les problèmes serait d'une naïveté coupable.

Troisième complexité à prendre en compte, la faillite centrafricaine s'explique en grande partie par la crise économique et sociale alimentée par la chute des cours du café, du coton, du tabac ou par la découverte de gisement de pétrole.

Ne nous trompons pas non plus de méthode. Il faut dire ici une vérité criante : la France est la plus mal placée pour agir seule en Centrafrique. Se fixer pour but de l'intervention la transition politique et le développement économique reviendra à nous substituer aux Centrafricains pour toutes les grandes décisions tant qu'il n'y aura pas d'Etat. Cette nouvelle politique dessine une recolonisation bienveillante.

Mais la réalité de cette stratégie, c'est toujours la dévitalisation interne. Tout ce qui peut être fait par la Centrafrique elle-même sera de plus en plus assumé par la France directement. Nous négocierons des

accords politiques entre des groupes dont personne ne connaît la légitimité ou la représentativité. Nous achèterons la paix sociale par des subsides.

Cette stratégie entraîne aussi une militarisation de notre relation à l'Afrique, et par conséquent une dépolitisation. Ce sont les réseaux et les relations militaires qui deviennent les yeux, le cerveau et la bouche de la France en Afrique. Or l'armée française, avec tout son dévouement et son professionnalisme, a sur le continent africain sa propre histoire. La réalité de cette straté-

A la fin du quinquennat, dans combien de pays africains notre politique militariste nous aura-t-elle menés ?

gie est celle d'un engrenage régional. Il est inimaginable qu'elle s'arrête là. D'autres pays de la région sont au bord de l'effondrement et n'attendent qu'une étincelle pour exploser. Le Niger, l'Ouganda, le Cameroun, le Congo, les Soudans. Partout la situation est la même. A la fin du quinquennat, dans combien de pays africains notre politique occidentaliste, militariste et jusqu'au-boutiste nous aura-t-elle menés ?

La France a le devoir d'agir, mais l'interdiction d'agir seule. Comment sortir de ce dilemme ? En mobilisant. On nous serine que si la France n'intervient pas, personne ne bougera. C'est le contraire qui est vrai. Première exigence, il faut, dans le cadre

de la résolution des Nations unies, la constitution d'une force de maintien de la paix multilatérale qui implique l'ensemble des pays disposant du droit de veto au Conseil de sécurité. Cette affaire centrafricaine peut être pour la Chine la première démonstration de sa volonté d'être un vrai acteur mondial. Elle peut être pour la Russie un point de plus gagné sur la table diplomatique, après la Syrie et l'Iran. Quant à nous appuyer uniquement sur les contingents africains, tirons les leçons du Mali, où, un an après le début de l'intervention, ils ne sont qu'à moitié pourvus.

Deuxième exigence, il faut que la France intervienne dans le cadre européen. C'est une force européenne comme il y en a déjà eu en Afrique qui doit être mobilisée et non une force française.

Troisième exigence, il faut impliquer directement les puissances de la région qui sinon pourraient être tentées par les double-jeux. C'est vrai par exemple pour le Tchad, omniprésent dans la région. Et il faut passer pour cela autant par la Communauté des Etats d'Afrique centrale que par l'Union africaine, mise de nouveau devant ses responsabilités.

Pensons non seulement au danger immédiat, mais aussi au défi dans la durée, car le développement économique n'est pas un objectif trimestriel à l'heure où s'ouvre sans vision le Sommet des chefs d'Etats africains pour la sécurité et le développement en Afrique, posons-nous la question : que voulons-nous pour l'Afrique ? Posons-nous la question de l'avenir du continent. Mais en vérité la France n'a pas de politique africaine. Elle ne comprend plus le continent, mais le lit à travers

les peurs occidentales, la guerre contre le terrorisme dans le cas du Mali, les guerres de religion, djihad et croisades entremêlées dans le cas de la Centrafrique.

Elle n'a plus de points d'appui, ne sachant plus si elle doit rester fidèle à une Afrique francophone en difficulté et où ses contacts entretiennent parfois le souvenir d'une relation trop étroite du passé, ou si elle doit se tourner vers l'Afrique anglophone où sont tous les pays émergents du continent, Afrique du Sud, Nigeria, Botswana, Ethiopie, Kenya. Elle n'a plus de vision, parce qu'elle se désintéresse de la dimension humaine du continent, ne lisant la question que sous l'angle de l'immigration. Il faudra vingt ans d'un engagement mondial inédit pour tous les Etats de la région, dans le cadre d'un véritable pacte de développement et de sécurité, pour vaincre les démons de l'Etat failli et des identités haineuses. C'est la vocation de la France de parler de l'Afrique à l'Europe pour rendre ce pacte possible. C'est sa vocation d'expliquer que notre avenir passe par l'alliance avec le Maghreb et l'Afrique subsaharienne parce que c'est là que sera la croissance, c'est là que sont les besoins.

C'est sa vocation de l'encourager à un partenariat global et durable, source d'une aide au développement refondue et plus efficace, source aussi d'infrastructures transnationales. C'est sa vocation de faire en sorte que le temps des relations bilatérales avec les Etats africains cède la place au temps du partenariat sous les auspices des organisations régionales. ■

Sur Lemonde.fr
L'intégralité de la tribune

Cessons ces interventions de courte vue C'est une politique d'échecs à répétition

Roland Marchal

Politologue au Centre d'études et de recherches internationales

Nourries par les récentes ou actuelles interventions de la France en Afrique, les accusations de néocolonialisme relèvent plus d'un réflexe pavlovien que d'une analyse concrète des conditions dans lesquelles ces décisions ont été prises. Elles soulignent une véritable paresse de l'analyse ou une lisibilité réduite des buts de ces interventions. Ce qui se dit aujourd'hui sur notre présence en République centrafricaine [RCA] pourrait en être un paradigme.

Car, ose-t-on le rappeler, le néocolonialisme est un projet politique qui peut utiliser certes l'intervention armée, mais doit aussi mobiliser d'autres pans de l'appareil d'Etat français, ainsi que la présence dans les pays concernés d'intérêts français, de réseaux d'hommes politiques et d'une histoire commune. Sous Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, on peut interroger la politique française en Côte d'Ivoire et en Libye en dépit des justifications qui ont entouré nos aventures militaires mais l'Afrique, y compris celle de ces deux présidents, ne s'est jamais résumée à ces deux seuls pays. Force est de reconnaître que dans les cas maliens et centrafricain, il n'y a pas la même histoire. Si des amis de Nicolas Sarkozy se sont essayés à de petites affaires en RCA et au Tchad, ils n'ont guère fait la preuve de leurs qualités. La visite d'un Henri Guaino ou d'un Jean-Christophe Mitterrand à Bangui depuis le mois de mars fait plus figure d'anecdote prise dans le village franco-africain à Paris que d'amorce d'une autre présence économique dans la RCA.

Ce projet néocolonial, qui prendrait forme dans un univers autrement plus compétitif que celui des années 1960, devrait également « capturer » les élites des pays visés, les former et proposer un projet commun. On voudrait rêver à certains moments qu'une telle qualité visionnaire existât chez nos dirigeants. Mais l'obtention de visa relève souvent d'une longue suite d'humiliations qui se poursuivent en France.

Ces fameuses élites ont déjà fait le choix d'autres pays d'accueil et pas plus Nicolas Sarkozy que François Hollande n'ont su, pu ou voulu renverser une telle dynamique. Quant à la projection de nos entreprises pour bénéficier de ces eldorados africains, on constate qu'elles ne se préoccupent guère d'histoire coloniale, puisque l'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigeria restent les plus importants. De plus, même si la réalité est plus nuancée, on constate que les succès économiques limités de la France en Afrique sont souvent le fait de grands groupes qui n'ont pas eu besoin d'une mobilisation diplomatique pour réussir.

Ces accusations de néocolonialisme posent une question plus pertinente qui touche à notre réticence à reconnaître combien la France et l'Afrique ont chan-

gé selon des dynamiques souvent divergentes. M. Hollande n'a guère d'expérience du continent africain et l'on voit comment il s'est appliqué, à Dakar et à Kinshasa, à prendre le contre-pied de son prédécesseur sans pour autant proposer quelque chose de nouveau. La politique de la France en Afrique demeure sans souffle ni vision, dans une quasi-stagnation intellectuelle qu'on peut sans doute dater de la gestion calamiteuse du génocide rwandais en France. Nos milieux d'affaires en Afrique n'ont pas été capables de s'adapter aux transformations politiques, économiques, du continent, alors que notre influence décline.

L'Afrique a changé et a su jouer de cartes qui lui ont garanti une croissance sans précédent, une internationalisation ambiguë mais compétitive. Elle apparaît comme le continent qui, d'ici à quarante ans, entraînera la croissance mondiale en dépit de conflits armés, du terrorisme et d'inégalités. Il ne s'agit pas de s'en réjouir, mais de souligner le postulat du néocolonialisme

Ces fameuses élites ont déjà fait le choix d'autres pays d'accueil, et pas plus Nicolas Sarkozy que François Hollande n'ont su, pu ou voulu renverser une telle dynamique

selon lequel les élites locales sont complices et obéissantes, ce qu'elles ne sont plus depuis longtemps, tant elles savent mobiliser les compétitions entre puissances émergentes et vieilles puissances sur le continent.

Ce qu'on doit reprocher à la France, c'est une absence de vision, une gestion à la petite semaine, où les priorités affichées se confondent en petits arrangements entre amis pour payer les services rendus ou renvoyer la gestion des grands problèmes à une élite locale irresponsable ou déresponsabilisée et à une communauté internationale irrespectueuse des mandats qui fondent sa présence. Pourquoi la France a-t-elle tant tardé pour sonner l'alarme au niveau international, alors que la situation en RCA se détériorait de jour en jour ? Pourquoi Paris aujourd'hui semble ignorer que cette intervention, telle que définie par la France, répète avec les mêmes risques d'échec une action de 1997 avec la mise en place de la Mission de surveillance des accords de Bangui ?

Car, plus que le néocolonialisme allégué, il vaudrait mieux critiquer la courte vue des interventions françaises. Comment n'avoir pas entrevu les conséquences d'une intervention armée dans la Libye de Kadhafi sur le Sahel ? Pompier pyromane, la France l'aura été aussi dans son traitement des rébellions au nord du Mali et dans les déclarations de victoire infondées de son président. C'est ce même mélange de pragmatisme apparent, de discours moral et d'aveuglement politique qui, hélas, semble nourrir aujourd'hui notre intervention en RCA. Certes, la population centrafricaine va respirer et peut-être se retrouver pour un instant avant que la prochaine crise ne prenne forme sur les échecs politiques de l'intervention. ■

Cinquante ans de fiasco de la « Françafrique »

Michel Galy

Politologue, professeur de géopolitique à l'Institut des relations internationales (Ileri, Paris)

Jacob Zuma, président sud-africain, sera absent du sommet parisien convoqué par François Hollande à Paris les 6 et 7 décembre. Cela montre bien qu'il s'agit d'une de ces manifestations dont la Françafrique a le secret depuis cinquante ans : allégeance et préparation d'intervention militaire. Il en est d'autres : manipulation des opinions dans l'urgence, instrumentalisation des institutions internationales obéissent à des rituels réglés dont ni les observateurs extérieurs, ni les citoyens africains ne sont dupes !

Que n'a-t-on entendu encore récemment à propos de la Centrafrique, de la « somalisation » du pays à un début de « génocide » jusqu'à la « guerre contre le terrorisme » à venir à Bangui. Le Quai d'Orsay doit-il vraiment employer un vocabulaire aussi approximatif qu'irresponsable pour soutenir une politique d'interventions militaires ?

A chaque fois, l'instrumentalisation des rébellions, les campagnes médiatiques, les manipulations des services précédent le corps expéditionnaire. Un curieux unanimisme idéologique apparaît : éditorialistes va-t-en-guerre, « chercheurs » instrumentalisés, politiques suivant aveuglément la dernière aventure coloniale. Une des étranges coutumes de ces guerres africaines semble venir d'un déni public qui relèverait de la psychanalyse collective : non, « ce n'est pas une aventure coloniale » ; oui, la « Françafrique est finie depuis longtemps » ; non, « cette fois c'est autre chose ». Unanimisme troublant qui, relu rétrospectivement, renvoie à l'étonnement sur ceux qui, à chaque fois, profèrent les mêmes billevesées. L'essentiel est là : 50 interventions militaires françaises en Afrique subsaharienne en cinquante ans !

Et ce, dans une grande continuité sarko-hollandiste, dans la lignée du « mollétisme » en Algérie, avec des innovations qui sont autant de régressions idéologiques. Certes la permanence d'hommes du « complexe militaro-colonial » aux postes-clés de l'armée et de l'Etat explique nombre de ces recommencements. Mais ces interventions entraînent la France dans une sorte de recolonisation accélérée, qui, par ses for-

mes et sa dynamique, singularise notre pays par rapport aux autres puissances en Afrique.

Ce qui se passe au Mali n'est que la conséquence de la catastrophique intervention libyenne, aussi mal pensée qu'agie. Que dire de celle en Côte d'Ivoire, bombardant présidence et résidence, envoyant les forces spéciales arrêter Laurent Gbagbo, si ce n'est que depuis l'Algérie et le Cameroun, on n'a vu pareille opération, aux conséquences géopolitiques encore à venir ? Car, selon l'expression du politologue Bertrand Badie, le risque à terme, devant la faillite d'Etats qu'on soutient militairement en obérant leur peu de légitimité péniblement acquise, est bien qu'ils cherchent dans un transfert violent vers le religieux une alternative au modèle en échec, et qu'ils se transforment en « sociétés guerrières ».

Mettre fin à l'inadmissible

Ce qui paraît évident aux observateurs extérieurs, et qui, par autisme « françafricain », semble ignoré par les élites françaises... Croit-on que c'est par lâcheté ou ignorance que pas un seul grand pays européen n'a accompagné nos armées en Côte d'Ivoire, au Mali ou en Centrafrique ? De telles interventions sont impensables par exemple pour la Grande-Bretagne au Zimbabwe ou au Kenya. Jusqu'à quand abusera-t-on des expéditions militaires en terre africaine ? Quand retirera-t-on les bases françaises en Afrique que nous sommes les seuls parmi les Etats occidentaux à maintenir ?

Sans doute quand les princes qui nous gouvernent y seront obligés sous les pressions diplomatiques extérieures et les opinions panafricaines déterminées à mettre fin à l'inadmissible : cent cinquante ans de domination militaire et d'exploitation violente sous des formes diverses mais avec des résultats similaires – maintien de dictatures ou de « démocraties » savamment instaurées, entretenues, louangées. Demain, à l'Elysée, seront encore une fois reçus les autocrates, parfois héréditaires, des néocolonies africaines.

François Hollande a le choix : s'inscrire dans cette continuité anachronique ou aider les peuples africains à se libérer ! Et si le départ des bases françaises doit se faire, un encouragement public aux démocrates africains, aux diasporas militantes et aux panafricanistes peut contribuer à faire tomber les honteuses tyrannies africaines d'influence française. Un changement maintenant est là aussi possible. ■

Tirs croisés sur la Croisette

Guerre ouverte à l'UMP cannoise. Entre les deux candidats aux municipales, David Lisnard et Philippe Tabarot, le parti n'a pas choisi. Car, derrière cette rivalité locale, se cache un enjeu national

**ALEXANDRE LEMARIÉ
ET VANESSA SCHNEIDER**

Cannes, Nice
Envoyés spéciaux

A Cannes, cité du cinéma, du glamour et de l'opulence, se joue depuis quelques semaines un mauvais film noir. Un thriller politique mettant en scène deux candidats UMP engagés dans une lutte à mort pour la mairie en mars 2014 : David Lisnard, 44 ans, et Philippe Tabarot, 43 ans. Le premier est le successeur désigné du maire sortant, Bernard Brochand ; le second est conseiller municipal d'opposition et frère de Michèle, la députée des Alpes-Maritimes, maire du Cannet, et numéro deux de l'UMP. Deux acteurs de la vie locale, pétris de haine et de ressentiment, qui se jettent à la figure les pires accusations.

Ce jour de novembre, sur la Croisette, où touristes et retraités prennent un dernier bain de soleil, David Lisnard peine à se contenir : « Les Tabarot ont des méthodes factieuses. Ils sont violents, puissants, ont de l'argent, ils ont un fonctionnement clanique. » Un peu plus tard, Philippe Tabarot dégage : « Lisnard est dur, vindicatif, il se croit supérieur à tout le monde, il a une très

« Lisnard se croit supérieur à tout le monde, il a une très haute opinion de lui-même »
Philippe Tabarot

haute opinion de lui-même. Il est persuadé qu'il aurait déjà dû être trois fois ministre. » Pour illustrer la violence de cette campagne, il désigne la porte en verre de son local. Elle est fissurée, un projectile l'a transpercée. « Je vous rassure, ce n'est pas un impact de balle... elle a juste été caillassée. »

Deux conseillers municipaux d'un même parti en guerre pour un fauteuil de maire, le scénario n'est pas neuf. Sauf qu'il s'agit de Cannes, ville prospère de 74 000 habitants, bastion de droite dans un département qui abrite l'une des plus grosses fédérations UMP de France et de confortables ressources financières. Une poule aux œufs d'or que chacun veut avoir dans son escarcelle : Jean-François Copé, qui soutient les Tabarot, comme François Fillon, qui a pris fait et cause pour Brochand et Lisnard. L'histoire d'une querelle locale devenue bataille nationale scrutée, disséquée par tous, Nicolas Sarkozy en tête.

Entre Bernard Brochand et Philippe Tabarot, la lutte d'influence s'exerce depuis douze ans. Le premier, publicitaire en vue, est envoyé à Cannes en 2001 par Jacques Chirac pour tourner la page de Michel Mouillot, l'ancien maire condamné à six ans de prison pour « corruption ». C'est un personnage respecté de la galaxie gaulliste. Ami de Jacques Chirac, il occupe un poste-clé, celui de président du conseil de surveillance de la société Mobilisation directe, qui assure les collectes de dons de l'UMP. A 75 ans, il a choisi de laisser la main à son dauphin David Lisnard, premier adjoint et président du Palais des festivals. Cet entrepreneur, père de trois enfants, est issu d'une vieille famille de commerçants cannois. Marathonien, il affiche le parfait profil du jeune cadre dynamique.

En face se dresse Philippe Tabarot, déjà candidat dissident contre Brochand en 2008, qui manqua de peu la mairie. Ce

grand gaillard, qui ironise sur son « physique de deuxième ligne de rugby », travaille au cabinet de sa sœur au Cannet depuis 1995. Chez les Tabarot, la politique est une histoire de famille. Le père, Robert, était un ancien dirigeant OAS à Oran. Le frère et la sœur travaillent à la conquête du département. « Ils ont une approche patrimoniale de la politique », affirme David Lisnard. Leur stratégie, après avoir pris Le Cannet, est de s'emparer de Cannes puis de la communauté de communes. Il ajoute, excédé : « On s'affronte depuis toujours avec les Tabarot. Ils essaient de m'emmerder depuis que je me suis lancé dans la politique cannoise, il y a quinze ans. »

Entre les deux camps, tout est bon pour discréditer l'adversaire. Corruption, pots-de-vin, malversations, les accusations pleuvent. Bernard Brochand rappelle les ennuis judiciaires de la famille Tabarot, notamment l'enquête ouverte en Espagne à l'encontre de Claude Roch Tabarot, frère de Michèle et Philippe, pour une escroquerie immobilière présumée à 72 millions d'euros. Les enquêteurs soupçonnent un financement politique illégal au profit de la députée et du conseiller général. Bernard Brochand cite aussi les affirmations de Jean Martinez, candidat divers droite aux municipales en 2008, qui accuse les Tabarot de lui avoir proposé jusqu'à 1 million d'euros pour se retirer au second tour. Le duo Brochand/Lisnard souligne enfin que Philippe Tabarot a fait ses premiers pas en politique sur la liste de Michel Mouillot en 1989, et que ce dernier l'a soutenu en 2008. Dans une lettre à Jean-François Copé et à tous les parlementaires UMP, Bernard Brochand, évoquant l'époque Mouillot où « régnaient une corruption généralisée et des pratiques mafieuses », juge qu'une arrivée de Philippe Tabarot à la tête de la ville serait synonyme « du retour des corrupteurs et des corrompus ».

Fureur de la fratrie Tabarot. « Il va trop loin », estime le frère. La sœur, elle, menace de saisir les tribunaux : « Je ne peux cautionner des propos diffamatoires de la part d'un homme qui ferait mieux de faire le ménage dans son entourage. » Une allusion directe à la mise en examen, le 9 novembre, de Daniel Alessio, un proche conseiller du maire de Cannes, pour « complicité de détournements de fonds publics, trafic d'influence passif et abus de confiance ». Un autre collaborateur de Brochand a été placé en garde à vue dans le cadre de la même enquête portant sur le financement des campagnes électorales en 2012. « Cette enquête ne me concerne pas. Ce ne sont pas mes amis », balaye David Lisnard.

Philippe Tabarot rappelle aussi qu'en 2008 David Lisnard a été placé en garde à vue dans une affaire de délit de favoritisme liée à la passation de marché de la discothèque estivale du Palais des festivals. Mis hors de cause, le poulain de Brochand avait porté plainte pour « dénonciation calomnieuse », soupçonnant ses adversaires politiques d'être derrière l'accusation. « Leur stratégie, c'est de semer le doute en véhiculant des rumeurs pour salir l'adversaire. En fait, ils vous reprochent toujours ce qu'ils sont », déplore David Lisnard.

L'odeur de boules puantes est remontée jusqu'à Paris. Mais au lieu de s'en détourner, les grands chefs de la droite ont mis les deux mains dans la tambouille cannoise. Philippe Tabarot peut compter sur l'appui indéfectible du patron du parti, Jean-François Copé, qui lui est reconnaissant de l'avoir soutenu contre Fillon. Dans le camp de l'ancien premier ministre, on subodore un pacte peu glorieux : « Ce qui s'est joué dans les Alpes-Maritimes lors de l'élection du président de l'UMP [fraudes, annulation

des résultats dans certains bureaux] est à la base de la victoire de Copé, décrypte Eric Ciotti, président du conseil général et soutien de M. Lisnard. Michèle Tabarot est au cœur de ce scénario occulte. Seuls elle et Copé savent réellement ce qui s'est passé, ça crée des liens. » François Fillon, lui, s'est rangé derrière le poulain de Bernard Brochand, qui l'a soutenu il y a un an.

« C'est le principe de la guerre froide », observe l'ancien ministre Benoist Apparu. Copé et Fillon ne s'affrontent plus directement mais sur un terrain extérieur. C'est comme lorsque les Etats-Unis et l'URSS se faisaient la guerre en Corée... » En cas de multiples candidatures à une élection, le parti accorde son investiture au successeur désigné par le sortant, surtout si ce dernier bénéficie d'une bonne image. Mais cette règle tacite n'a pas été observée à Cannes.

Le 15 octobre, c'est une réunion de la commission d'investiture sous haute tension qui se déroule à l'UMP. La séance dure une heure trente, « violente et honteuse », selon M. Brochand. Le maire de Cannes et Michèle Tabarot s'envoient des noms d'oiseaux à la figure, sous l'œil incrédule de nombreux dirigeants de l'UMP. Xavier Bertrand met en garde contre une résurgence de la guerre Copé-Fillon, tandis que Laurent Wauquiez demande un vote.

« Les Tabarot ont des méthodes factieuses. Ils ont de l'argent, ils ont un fonctionnement clanique »
David Lisnard

Jean-François Copé refuse, François Fillon n'insiste pas : il n'est pas sûr d'être majoritaire. Fait rarissime, aucune investiture n'est finalement donnée. « Comme la ville n'a pas de risque de tomber à gauche, on a décidé de trouver une formule équilibrée », note le président de l'UMP. « Ne pas choisir c'est une prime à tous les dissidents », s'étrangle David Lisnard, pour qui « Copé donne une image de chef de clan ».

Dans cette affaire, le camp Fillon est affaibli par un autre conflit larvé : celui qui oppose le maire de Nice, Christian Estrosi, et son ancien protégé, le député Eric Ciotti, dont il voit l'ascension d'un mauvais œil. Censé soutenir M. Lisnard au côté de M. Ciotti, M. Estrosi a préféré, au dernier moment, opter pour la neutralité. « Je suis président de la fédération UMP des Alpes-Maritimes, je m'entends avec tout le monde et j'essaie de rapprocher les points de vue des uns et des autres », dit-il. Un changement de pied apprécié par la famille Tabarot, qui rêve d'un retournement d'alliance dans le département au détriment du président du conseil général, Eric Ciotti.

David Lisnard se prévaut, en revanche, du soutien de Nicolas Sarkozy. L'ancien président se tient informé du psychodrame cannois par l'intermédiaire de son ancien conseiller et ami Jean-Michel Goudard, un proche de Bernard Brochand. Le 27 septembre, en visite à Cannes pour une conférence privée, Nicolas Sarkozy s'est affiché aux côtés du tandem Brochand/Lisnard.

D'autres personnalités de l'UMP devraient venir soutenir l'un ou l'autre des candidats. Philippe Tabarot comme David Lisnard savent que cette nationalisation de la campagne peut leur être préjudiciable. Ils promettent donc désormais de se concentrer sur les préoccupations des Cannois et d'oublier le champ de mines dans lequel ils concourent. Sans trop y croire. ■



David Lisnard, premier adjoint au maire sortant, Bernard Brochand.
PHOTOS : BOIZET/ALPACA/ANDIA.FR



Philippe Tabarot, conseiller municipal.

INTERNATIONAL | CHRONIQUE

PAR CHRISTOPHE CHÂTELOT

Le nouveau chaudron africain

Il fut un temps, pas si lointain, où ce qui se passe de nos jours en Centrafrique aurait semblé presque banal. Ce n'aurait été qu'un pays parmi d'autres sur le continent noir où une guérilla soutenue par une puissance étrangère voisine éjecte du pouvoir un régime vérolé par la corruption, le népotisme et l'incurie. Un pays parmi d'autres où une partie de la population, de toute façon destinée à mourir trop jeune sous le poids de la misère et des maladies, fuit des combats pour s'entasser dans des camps de fortune. Un pays où, à la fin, l'ancienne puissance coloniale envoie ses paras pour remettre de l'ordre et, sans doute, changer un président fantoche par un autre. Guerre, viols, pillages, misère et prédation... L'Afrique, quoi! aurait-on soupire, fataliste.

Erreur! La République centrafricaine (RCA) est aujourd'hui un cas plutôt rare en Afrique. Et les interventions militaires quasi simultanées de l'armée française au Mali et en RCA ne sont pas de l'interventionnisme de la part de l'ancienne puissance coloniale. Il est en effet une réalité moins déprimante en Afrique: le nombre de conflits majeurs est en chute libre depuis une dizaine d'années. On compte moins de guerre, et elles sont moins intenses.

Que l'on se souvienne des années 1990 à 2000, époque post-guerre froide, des années de feu, une décennie de haine jonchée d'Africains morts par millions, du nord au sud, d'est en ouest. L'immense Zaïre, renommé depuis République démocratique du Congo, était alors le théâtre de ce que l'on a appelé « la première guerre mondiale d'Afrique ». Un conflit qui impliqua les armées d'au moins neuf pays: Rwanda, Burundi, Ouganda, Zimbabwe, Tchad, Soudan, Namibie, Angola, et le Congo, bien sûr.

Loin du Zaïre, au Soudan, Nordistes musulmans et Sudistes chrétiens ou animistes poursuivaient leurs décennies de guerres ravageuses. Les maquis de l'Angola tonnaient encore. La Somalie s'effondrait. On se découpait à la machette en Sierra Leone et au Liberia. Les soldats éthiopiens se lançaient par vague à l'assaut des tranchées érythréennes dans une sorte de Verdun africain anachronique et meurtrier. Sans oublier l'inoubliable: le génocide de 1994 au Rwanda.

Le continent continuait de subir l'impact de la colonisation et de la guerre froide. Guerres sécessionnistes sur les frontières tracées arbitrairement par les grandes puissances, instabilité politique et économique héritée des systé-

mes clientélistes bâtis au temps de la bipolarité. Au début du XXI^e siècle, le continent était miné par de multiples guerres civiles ou interétatiques. « En 2012, à l'exception de quelques-unes, toutes sont terminées, et l'Afrique se caractérise par la stabilité et la croissance économique », observe une note de Chatham House.

Le continent africain, havre de paix et terre de bien-être? Pas d'angélisme. Il y a mieux: « Alors que dans les années 1990 l'Afrique concentrait 50% des conflits dans le monde, aujourd'hui ce n'est plus que 25% », note Hélène Le Gal, la conseillère Afrique de François Hollande. Mais il y a pire: les conflits ont changé de nature, ils muent.

Signe presque encourageant

Et ces changements ne sont pas rassurants. Listons en quelques-uns. La bombe sociale, tout d'abord. Selon l'Institut français d'études démographiques, la population africaine aura plus que doublé d'ici à 2050 et comptera 2,5 milliards d'habitants. Dans les prochaines années, ce sont des dizaines de millions de jeunes qui arriveront sur le marché de l'emploi alors que les inégalités se creusent et l'exode rural s'accélère. La guérilla de demain pourrait devenir urbaine, alors qu'augmente la pression sur les ressources en eau et l'exploitation des terres.

Non sans ironie, sur ce continent si longtemps soumis au joug de l'arbitraire, un autre type de conflits est en croissance: les violences électorales, comme celles qui ces dernières années ont ensanglanté des pays que l'on croyait stables (Côte d'Ivoire ou Kenya). Alex Vine, spécialiste de l'Afrique à Chatham House, y voit là un signe presque encourageant. « S'il y

a plus de violences électorales, c'est qu'il y a davantage d'élections [en Afrique]. » Certes.

Clément Boursin, responsable des programmes Afrique à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, est plutôt de ceux qui voient le verre démocratique à moitié vide. « Dans la majorité des pays du continent, les élections s'apparentent davantage à un outil de préservation du pouvoir qu'à une réelle possibilité d'alternance politique. » Pour preuve, depuis le début des années 1990, dans vingt pays, tous les pouvoirs qui ont organisé des élections les ont gagnées. Partant de là, il s'inquiète du renforcement, au sein des populations, de « la conviction que seuls la révolution ou un changement de pouvoir par la force sont susceptibles de déboucher sur une alternance politique ».

Et il convient alors de se demander, comme le fait Clément Boursin, si cela ne favorise pas également « des mouvements extrémistes, notamment djihadistes comme dans le Sahel et le nord du Nigeria, [qui] fondent leur propagande en mélangeant les ressentiments nés des réalités de la pauvreté, de la corruption et de la prédation des ressources avec le fantasme selon lequel l'Occident est toujours complice de pouvoirs népotiques et de chefs d'Etat qui s'accrochent à leur poste malgré leur âge ».

Elections truquées, pression démographique, réchauffement climatique, nouveau djihadisme... La baisse des conflits en Afrique ne serait donc que conjoncturelle? Vendredi 6 et samedi 7 décembre, Paris accueille une conférence sur la paix et la sécurité en Afrique. Les sujets ne manqueront pas. ■

chatelot@lemonde.fr

ÉLECTIONS TRUQUÉES, PRESSION DÉMOGRAPHIQUE, DJIHADISME... LE NOUVEAU VISAGE DES CONFLITS

Tommy n'est pas un objet, c'est un chimpanzé

Les ressemblances entre l'homme et les chimpanzés ont toujours fasciné les scientifiques. Mais devant les tribunaux, tout les oppose. A l'image des autres animaux, ces grands singes ne sont pas considérés devant la loi comme des êtres vivants mais comme des « objets ». S'insurgeant contre cet état de fait, une organisation de défense des animaux vient de saisir la justice américaine afin de leur reconnaître la « personnalité juridique », un statut qui leur permettrait de bénéficier de meilleurs traitements. Une première dans le monde.

Le Nonhuman Rights Project, qui lutte depuis 2007 pour donner des droits aux espèces autres que la nôtre, a déposé une première plainte, lundi 2 décembre, devant un tribunal de Johnstown (Etat de New York) au nom de Tommy, un chimpanzé de 26 ans actuellement emprisonné dans « une cage, petite, humide et en ciment au fond d'une remise sombre » sur un terrain pour caravanes dans la localité de Gloversville. Mardi, rebelote: l'association engage une autre poursuite à Niagara Falls, toujours dans l'Etat de New York, pour défendre Kiko, un chimpanzé sourd propriété d'un particulier. Jeudi, enfin, une troisième plainte doit être déposée pour deux autres primates, Hercules et Leo, appartenant à un centre de recherches universitaire à Long Island.

Le Nonhuman Rights Project demande à la justice de reconnaître à ces chimpanzés leur « liberté de mouvement », et d'ordonner leur libération dans l'un des refuges de l'Alliance des sanctuaires pour primates d'Amérique du Nord pour qu'ils vivent « parmi les leurs dans un univers aussi proche que possible de l'état sauvage ».

L'ONG a déposé une requête d'ordonnance d'habeas corpus. En vertu de cette loi britannique, reprise dans la Constitution américaine, personne ne peut être emprisonné sans jugement.

« Nous affirmons que les chimpanzés sont autonomes et ont conscience d'eux-mêmes. Les maintenir en captivité équivaut à de l'esclavage. Obtenir un statut juridique permettrait que leurs intérêts fondamentaux soient protégés par les droits humains », explique Steven Wise, avocat, professeur et président de l'ONG, qui regroupe une soixantaine de juristes et de scientifiques, dont la primatologue mondialement reconnue Jane Goodall. Pour ces chercheurs, les chimpanzés jouissent de capacités cognitives complexes, telles que la connaissance du passé et la capacité à faire des choix. Ils manifestent des émotions également complexes, comme l'empathie.

Autres plaintes

La justice peut accepter ou non de se saisir du dossier, mais si elle refuse, l'organisation a déjà prévu de faire appel. « Notre dossier sera entendu, tôt ou tard, assure Steven Wise. Ce sont les premiers cas d'une longue série d'actions en justice pour supprimer le statut de choses des chimpanzés. » Si les poursuites aboutissaient, elles ouvriraient la voie à des plaintes similaires au nom d'autres espèces considérées comme autonomes, telles que les gorilles, orangs-outans, baleines, dauphins ou encore éléphants.

La décision de la justice américaine concernant le sort de Tommy, Kiko, Hercules et Leo pourrait inspirer d'autres pays comme la France, où les animaux sont considérés comme des « biens meubles » par le code civil. ■

AUDREY GARRIC

PRIX
POUR LA
LIBERTÉ
DE LA
PRESSE

REPORTERS SANS FRONTIÈRES
LE MONDE TV5 MONDE

Le Monde

REPORTERS SANS FRONTIÈRES POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION

TV5MONDE

sont heureux de vous annoncer les lauréats du Prix pour la liberté de la presse 2013 :

UN JOURNALISTE

MUHAMMAD BEKJANOV
(OUBÉKISTAN)

Emprisonné depuis 1999, ce qui fait de lui l'un des journalistes détenus depuis le plus longtemps au monde, l'ancien rédacteur en chef d'Erk survit à la prison de Kasan (Sud) dans des conditions terribles. Il est l'une des plumes les plus connues du combat pour la démocratie en Ouzbékistan.

UN MÉDIA

UTHAYAN
(SRI LANKA)

Rare média en langue tamoule au Sri Lanka, édité depuis 28 ans, ce quotidien paye le prix fort pour ses analyses sur la corruption et pour ses révélations régulières sur les activités illégales du gouvernement et des militaires. Journalistes enlevés, menaces de mort, attaque des locaux, fermeture forcée, destruction de matériel et campagnes de dénigrement, rien n'a été épargné à Uthayan.

TV5MONDE

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directrice du « Monde », membre du directoire, directrice des rédactions Natalie Nougayrède
Directeur délégué des rédactions Vincent Giret
Directeurs adjoints des rédactions Michel Guerrin, Rémy Ourdan
Directeurs éditoriaux Gérard Courtouis, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédacteurs en chef Arnaud Leparmentier, Cécile Prieur, Nabil Wakim
Rédactrice en chef « M Le magazine du Monde » Marie-Pierre Lannelongue
Rédactrice en chef « édition abonnés » du Monde.fr Françoise Tovo
Rédacteurs en chef adjoints François Bougon, Vincent Fagot, Nathaniel Herzberg, Damien Leloup
Chefs de service Christophe Châtelot (International), Luc Bronner (France), Virginie Malingre (Economie), Auréliano Tonet (Culture)
Rédacteurs en chef « développement éditorial » Julien Laroche-Joubert (Innovations Web), Didier Pourquery (Diversifications, Événements, Partenariats)
Chef d'édition Christian Massol
Directeur artistique Aris Papatheodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Eric Béziat
Médiateur Pascal Galinier
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles van Kote, vice-président

Pour information : 01 40 17 47 00
Hermes.com

NOËL SOUS UNE BONNE ÉTOILE.


HERMÈS
PARIS

